

Edgar Boutet

**Le bon
vieux temps
à Hull**



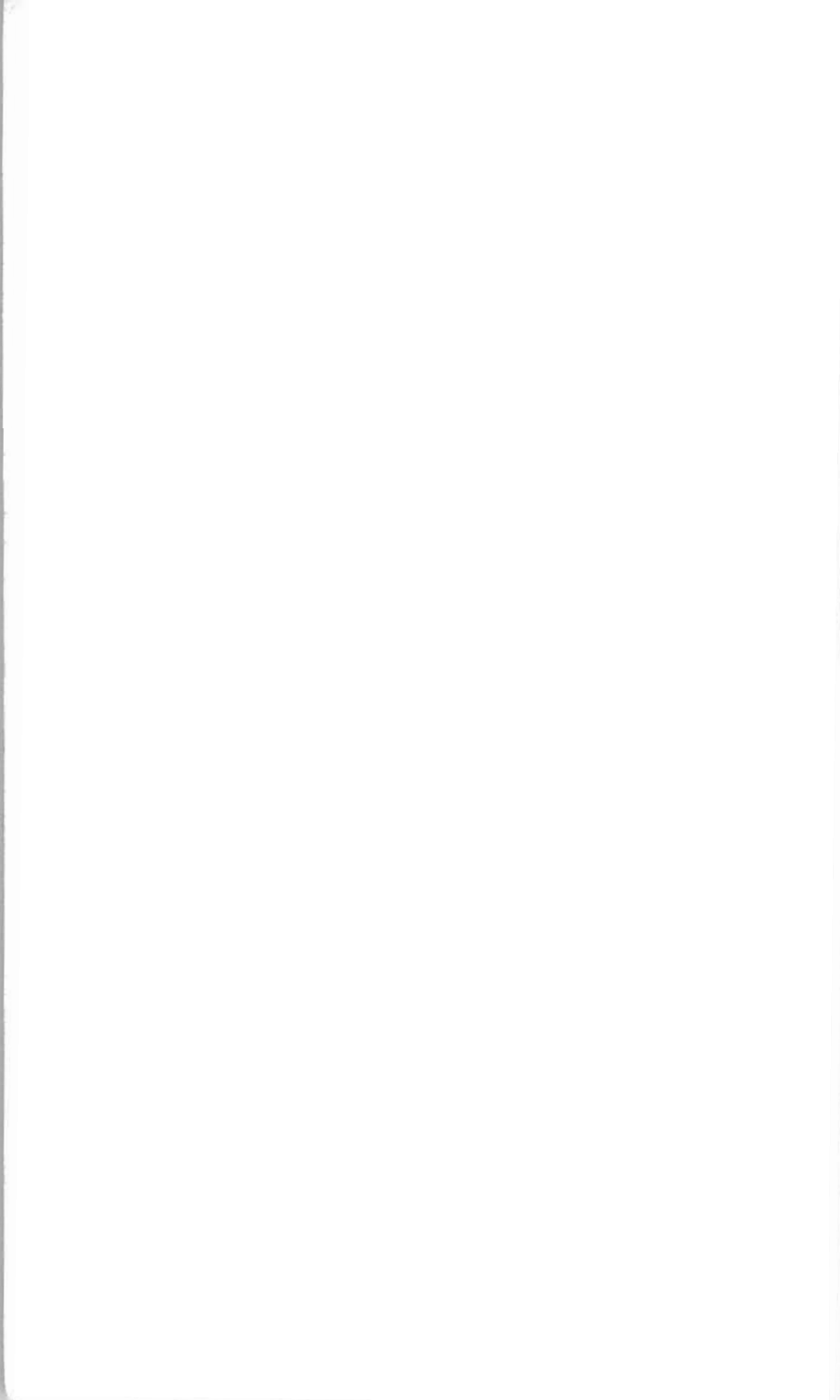
Tome I

Éditions Gauvin

Hull (Québec)

1971

VIL
1-9-1



Edgar Boutet

Le bon vieux temps à Hull

Notes historiques sur l'Outaouais,
classées et réunies en volume par la
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST
DU QUÉBEC

Tome I



PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Éditions Gauvin

Hull (Québec)

1971

U.S. GEOLOGICAL SURVEY
WATER RESOURCES DIVISION
WASHINGTON, D. C. 20506

Avant-propos

Hommage à feu Edgar Boutet

En collaboration avec l'éditeur Robert Gauvin, la Société historique de l'ouest du Québec est heureuse de présenter au public un premier tome de notes sur la petite histoire de l'Outaouais. Ces notes, groupées sous le titre **Le bon vieux temps à Hull**, sont l'œuvre de feu Edgar Boutet, qui a vécu parmi nous et a aimé profondément notre milieu. Quelque temps avant son décès, survenu cette année, le 24 février, à Québec, M. Boutet avait avec empressement cédé ses droits d'auteur à notre société. Déplorant qu'il ne soit plus là pour assister au lancement de son œuvre, nous lui gardons une vive reconnaissance, car nous pensons que ses récits offrent un intérêt considérable à ceux qui vénèrent le passé et se préoccupent de l'avenir.

M. Boutet avait publié ses textes par tranches dans **Le Droit**, où, comme tant d'autres qui ne sont plus ou qui ont quitté la boîte, il avait fait ses débuts dans le journalisme. Nous tenons à remercier ce quotidien d'avoir donné son accord à leur publication sous forme de volume. Si le tome I reçoit la faveur du public, notre société se propose d'en publier un ou deux autres dès que ses moyens le lui permettront.

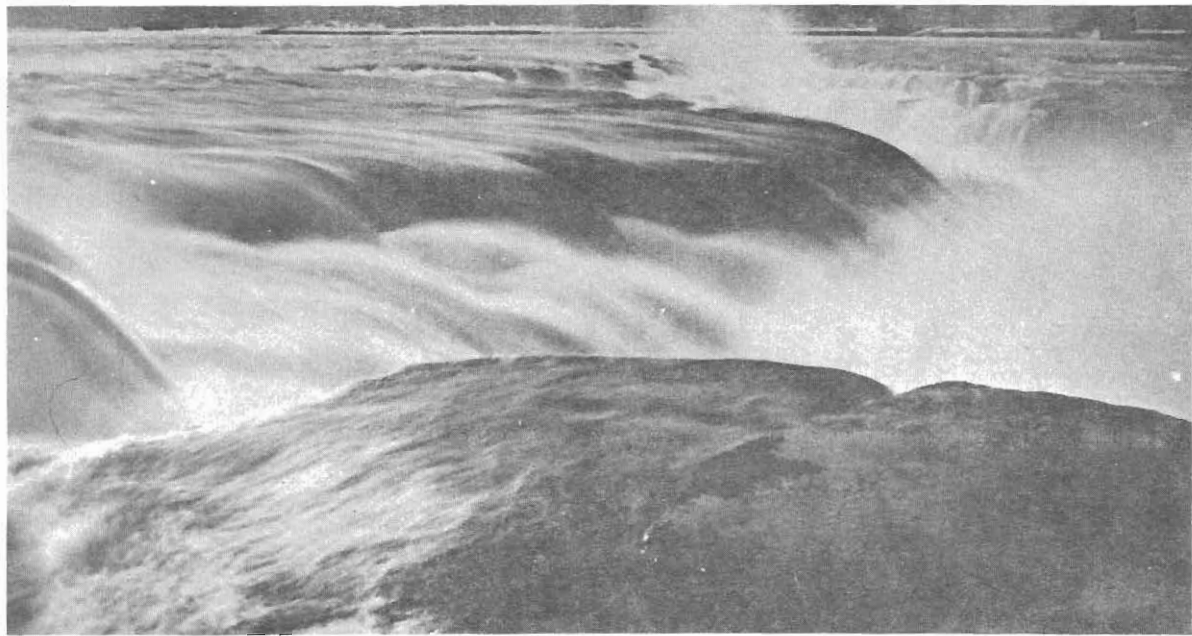
La Société historique de l'ouest du Québec, fondée en mars 1966, publie une modeste revue qui s'appelle **Asticou**. Celle-ci s'adresse entre autres à ceux qui estiment qu'il faut apprendre l'histoire non seulement pour connaître et comprendre le passé, mais aussi pour influencer le présent et orienter l'avenir.

Face aux transformations qui s'annoncent pour demain dans notre milieu, la ville de Hull, la Communauté régionale de l'Outaouais et les autres organismes d'aménagement et

de développement qui méritent notre appui doivent veiller à ce que l'ouest du Québec devienne une unité dynamique et importante dans l'orientation de nos cadres, de nos vies et de notre idéal.

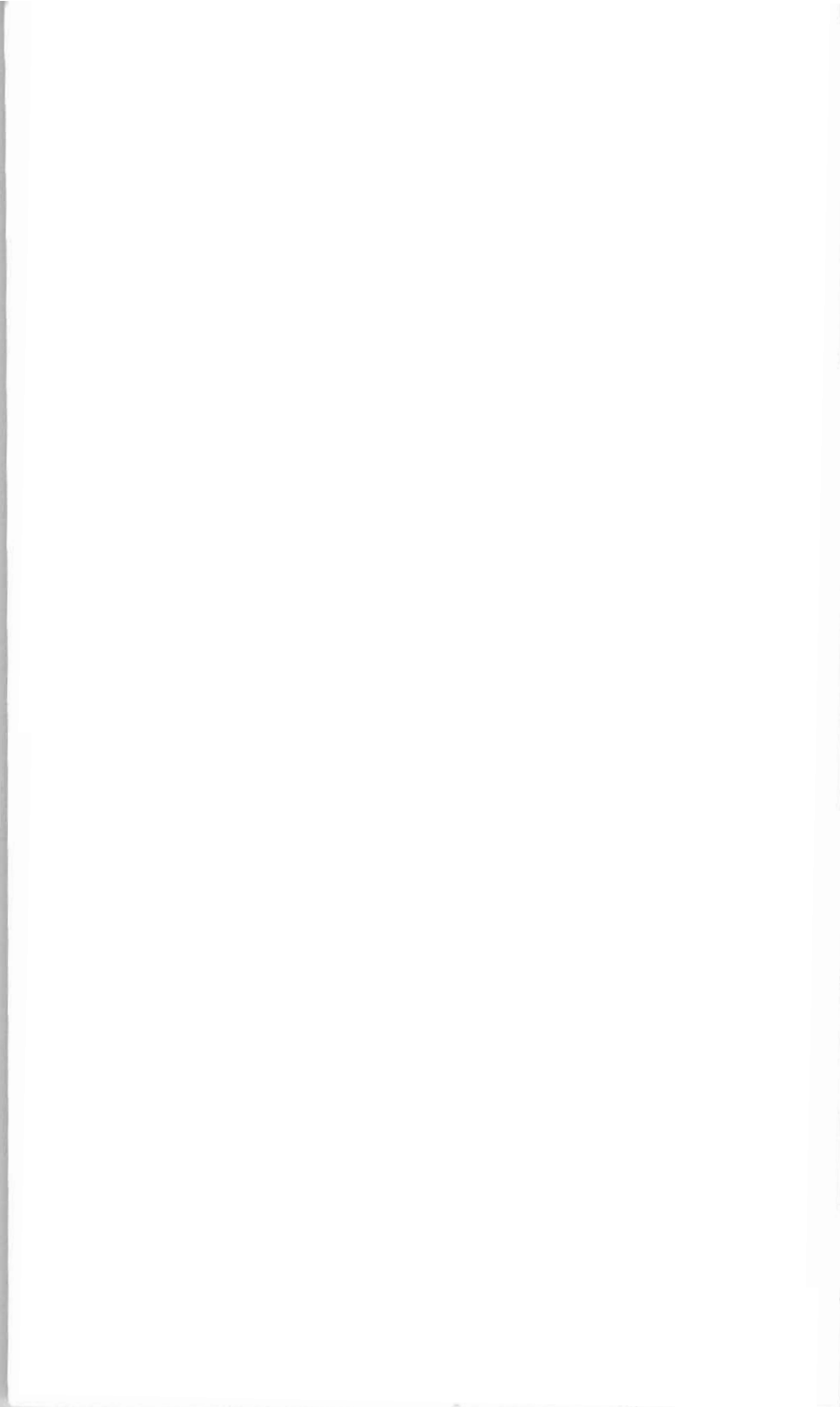
Augustin Potvin
Président de la Société historique
de l'ouest du Québec *

* Toute personne qui aimerait adhérer à la Société historique de l'ouest du Québec n'a qu'à s'adresser à la Case postale 7, Hull (Québec).



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Vue de la chute de la Chaudière (1915), entre Hull et Ottawa. Samuel de Champlain, qui y est passé le 4 juin 1613 en remontant l'Outaouais, l'appelle, dans son récit de voyage, le « saut Asticou ».



L'Asticou

C'est au « saut Asticou » (chute de la Chaudière), que nous devons la première page de notre histoire locale. Son auteur n'est nul autre que le père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain. Parti le 27 mai 1613 de l'île Sainte-Hélène avec ses « canots chargés de quelques vivres, d'armes et de marchandises pour faire présents aux sauvages », Champlain, pour la première fois, remonte l'Outaouais accompagné de quatre Français et d'un Sauvage.

LE 4 JUIN 1613

« Le quatrième (jour de juin), écrit Champlain dans son récit de voyage, nous passâmes un saut... large de demie lieue et qui descend de six à sept brasses de haut... L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher qu'il s'y est cavé par succession de temps un large et profond bassin : si bien que l'eau courant là-dedans circulairement et au milieu y faisant de gros bouillons, a fait que les sauvages l'appellent Asticou, ce qui veut dire chaudière. Cette chute d'eau mène un tel bruit dans ce bassin que l'on l'entend à plus de deux lieues... » Ce texte de Champlain a permis que la chute conservât jusqu'à aujourd'hui le nom primitif et bien descriptif que l'imagination des tribus sauvages lui donnait depuis peut-être des siècles : l'Asticou, c'est-à-dire, la chaudière.

LA COLUMBIA

Deux cents ans plus tard, au début du siècle dernier, Philemon Wright, qui ignore encore tout de l'histoire de ce coin de pays où il s'établit, donnera à la chute le nom de Columbia, mais l'usage perpétuera l'appellation que Champlain aura suggérée. Wright, à l'encontre de Champlain, avait eu le loisir de mieux observer ce saut impétueux de l'Outaouais. Aussi la description qu'il en

fait dans son mémoire de 1823 est-elle bien plus détaillée. « La chute Columbia (écrira Wright) qui voisine le village du township de Hull est de nature curieuse. Une chaîne de rochers qui s'étend d'un bord à l'autre de la rivière force l'eau de tomber perpendiculairement de la hauteur de trente pieds; et au haut de cette chute se trouvent trois îles dont l'une sépare le cours d'eau et fait qu'une quatrième partie de cette eau, s'éloigne tant soit peu de son cours naturel et vient se décharger dans un abîme immense (le trou du diable) lequel a été sondé jusqu'à la profondeur de 113 pieds; cette eau se perd dans les entrailles de la terre et personne n'a pu découvrir où finalement elle se décharge. »

TRIBUS SAUVAGES

Notre rivière des Outaouais, dont « le saut Asticou » fut, pendant des siècles, la cataracte la plus pittoresque avant que le « génie humain » s'avise d'en masquer la grande beauté naturelle, avait été de temps immémoriaux la grande route des longues randonnées de la nation algonquine, dont les tribus couvraient l'Acadie, la vallée du Saint-Laurent et celle de l'Outaouais jusqu'aux lacs Huron, Supérieur et Michigan. A l'époque de Champlain, notre région est habitée par trois grandes tribus algonquines. Les « Têtes de Boule » sont une tribu de chasseurs qui errent dans les forêts au nord des rivières des Outaouais, Gatineau, La Lièvre et Saint-Maurice, tandis que la « Petite Nation » habite le sud de ces rivières et donnera son nom à la seigneurie de Papineau à Montebello. Et, enfin, ce sera la « Grande Nation » qui, établie dans l'île des Allumettes, régnera en maître sur la rivière des Outaouais. Son chef, l'astucieux, retors et fourbe Tessouat le Borgne, rencontrera, une première fois, Samuel de Champlain à Tadoussac en 1603. Et il est assez vraisemblable qu'à l'occasion de cette première rencontre avec l'homme blanc, le chef algonquin l'ait invité à lui rendre visite, ce que Champlain ne manquera pas de faire en 1613, dix ans plus tard.

Si même les tribus sauvages n'ont laissé que peu de traces de leur séjour séculaire dans notre région, le hasard a tout de même voulu que l'on en découvrit des vestiges particulièrement intéressants. Ici et là sur les bords du lac des Chênes, dans la baie de Val-Tétreau et près du collège Saint-Alexandre à Limbour, sur la Gatineau, on a déjà découvert des ustensiles, des armes et des poteries qui remontent probablement à une époque fort ancienne. Dans le lac des Chênes, l'îlet où se trouve un phare fut sûrement un ossuaire ou un cimetière indien où l'on a exhumé des crânes et des squelettes en assez grand nombre. Près de la décharge du ruisseau de la Brasserie, à l'extrémité du parc Jacques-Cartier, on a trouvé, il y a quelques années, de la poterie indienne et des ustensiles qui ont vraisemblablement servi à des sauvages qui avaient l'habitude de camper au pied du portage des Chaudières avant de remonter plus haut sur l'Outaouais. On a aussi exhumé, entre l'usine Eddy et le pont Alexandra, sur les bords de la rivière, de la poterie, des tomahawks et des pointes de flèches d'origine indienne. Enfin, un peu plus haut sur la rive ontarienne de la rivière, à l'intersection nord-ouest des rues Bay et Wellington, on a découvert en 1840 les restes d'un cimetière sauvage.

Mais il reste à tenter de faire, dans ce domaine, la plus importante découverte. La puissante « Grande Nation » de l'île des Allumettes a sûrement organisé dans cette île un village de grande envergure dont on n'a, malheureusement, pas encore découvert les vestiges. L'« Ottawa Valley Historical Society », avec le concours de l'archéologue Clyde Kennedy et de Murray Matheson, a recommencé l'an dernier les travaux de recherches dans l'île des Allumettes qui pourraient conduire à la plus importante découverte que l'on aura faite dans ce domaine depuis celle de l'ancienne capitale de la Huronnie près de Midland. Des rares mais importantes découvertes que l'on a faites jusqu'ici, il n'y a aucun doute que l'on peut conclure que la chute Asticou fut, pendant des siècles, l'une des étapes les plus importantes des grandes randonnées des tribus sauvages à travers les solitudes de la vallée de l'Outaouais jusqu'aux extrémités de la Huronnie au nord des Grands lacs.

Le portage de la Chaudière

Il n'y a probablement pas une rivière sur le continent américain, sauf peut-être le grand Mississippi et le majestueux Saint-Laurent, qui ait une histoire aussi brillante et aussi intéressante que la rivière des Outaouais. Longue de plus de sept cents milles, notre rivière, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, près de Montréal, prend sa source dans le lac Michegama, à 150 milles en droite ligne au nord de Hull. Elle coule jusqu'à la tête du lac Témiscamingue pour se diriger ensuite vers le sud jusqu'à Hull et, enfin, Montréal. Cette reine de l'ouest du Québec reçoit, tout le long de son parcours, les eaux de neuf principaux tributaires : les rivières Dumoine (90 milles), la Noire (75 milles), Coulonge (100 milles), Gatineau (275 milles), Rideau (75 milles), la Lièvre (200 milles), la Petite-Nation (100 milles), la Rouge (120 milles), et la Nord (73 milles). Les peuplades sauvages emprunteront cette rivière qui sera de temps immémorial la grande route intérieure vers la tête des Grands lacs et les prairies de l'Ouest. Et, après eux, ce seront les envahisseurs et les conquérants français et anglais, les coureurs des bois, les explorateurs et les traiteurs de fourrure qui, en canots, se rendent au pays de l'Athabaska et jusqu'aux montagnes Rocheuses.

LES TROIS PORTAGES

Le long de son parcours, la rivière est, à plusieurs endroits, hérissée de sauts et de rapides impassables. Le saut le plus pittoresque est sans contredit celui de la Chaudière et des trente six portages que l'on doit effectuer pour passer les rapides entre Montréal et la baie Georgienne. Les plus fameux sont encore ceux de la Chaudière, entre Hull et Aylmer. Les sauvages, et les Blancs après eux, arrivés au pied de la chute font un atterrissage forcé à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'usine Eddy, au pied de

la rue Hôtel-de-ville. On débarrasse les canots de leurs marchandises et provisions dont on fait des paquetons de quatre-vingts livres chacun, qu'on transporte ensuite sur ses épaules, le long d'un sentier, à travers la forêt qui longe le bord de la rivière jusqu'en amont de la chute. Ce sentier suivait très vraisemblablement les rues Hôtel-de-ville et Principale et le boulevard Alexandre-Taché jusqu'au bout de la rue Bégin, à Val-Tétréau, site marqué aujourd'hui du monument Brébeuf. Un cairn (pyramide en pierre), placée dans le parc Eddy à l'extrémité de la rue Saint-Rédempteur en marque la tête.

PORTAGE DU MILIEU

Arrivé à l'extrémité de ce premier portage, on se rendait ensuite en canot à un mille et demi au-dessus de la chute. Ce deuxième portage, qu'une carte de 1711 désigne sous le nom de « portage du milieu », a été déclaré, le 8 juin 1954, lieu national historique, par la Commission des lieux et des monuments historiques. Grâce à l'initiative des Canadian Clubs d'Ottawa, une plaque commémorative y a été dévoilée le 5 octobre 1955. Sur cette plaque, l'inscription rappelle que « ... ce portage a été emprunté par Champlain en 1613 et ensuite jusqu'au milieu du siècle dernier par presque tous les explorateurs et marchands de fourrures canadiens qui se rendaient en canot de Montréal au pays de l'Athabaska ou aux montagnes Rocheuses ». « Brûlé, Nicolet, Radisson, Groseillers et La Salle au dix-septième siècle, La Vérendrye, Alexander Henry (père) et Alexander Mackenzie, au dix-huitième siècle, Daniel Harmon, Alexander Henry (fils), David Thompson, et Simon Fraser au siècle dernier, sont passés par ce sentier. » Sa découverte fut attribuée à Eric W. Morse, directeur national des Canadian Clubs. Toutefois, notre savant confrère de l'*Ottawa Journal*, Harry J. Walker qui, depuis plus de vingt-cinq ans, étudie l'histoire de la vallée de l'Outaouais a fait une mise au point. Il précise que c'est le juge F. R. Latchford et l'hon. Charles Murphy qui ont découvert ce portage en 1935. À ce propos, il nous revient que nous avons personnellement plus d'une fois invité les autorités à ériger une plaque commémorative sur

ce site historique. Mais, après vingt ans, c'est à l'initiative des **Canadian Clubs** d'Ottawa que l'on devra l'érection de cette plaque historique. Avant de s'engager pour de bon dans le grand lac des Chênes, il fallait encore traverser les rapides des Chênes (alors nommés de la Chaudière) à six milles en amont de la chute. On les franchissait le plus souvent à « la cordelle », c'est-à-dire qu'on halait le canot sur l'eau au moyen d'une corde. Comme on le voit, pour éviter la chute de la Chaudière et les rapides des Chênes, il fallait faire des manœuvres toujours difficiles et souvent très dangereuses.

LE PREMIER PORTAGE

De ces trois portages, le plus intéressant pour nous est sans doute le premier c'est-à-dire le sentier, le long des rues Hôtel-de-ville et Principale jusqu'au pied de la rue Bégin, qu'avaient longtemps emprunté les sauvages et, après eux, les explorateurs et les marchands de fourrure. Au début du siècle dernier, il servira pendant quelques années (avant la construction des glissoires) au portage du bois lourd qui ne peut sauter les chutes. Philemon Wright aménagera le long de ce sentier historique une route à travers la forêt qui couvre alors tout l'emplacement actuel de notre ville. Et c'est au pied de cette route que, peu après, on construira le premier quai de Hull. Ce premier portage de la Chaudière qui est tout aussi historique que les deux autres est devenu notre « Main Street » (nom officiel de cette rue) que l'on a cru franciser en l'appelant « rue Principale ». Depuis longtemps déjà nous avons personnellement préconisé que l'on restitue à cette rue son caractère historique en la désignant du nom de « avenue du Portage », désignation qui évoquerait le souvenir de grands noms historiques et des pages mémorables de notre histoire. Un jour ou l'autre peut-être... espérons-le.

Étienne Brûlé

Cinq ans avant la fondation de Québec, Champlain, à l'occasion de son premier voyage d'exploration sur le Saint-Laurent en 1603, avait sûrement appris comment devait s'opérer la pénétration française dans les vastes solitudes de ce pays nouveau qui sera la Nouvelle-France. A Tadoussac, où il fait escale le 9 juin 1603, il assiste à une « tabagie » des Algonquins. (La tabagie, en algonquin, *tabaquiia*), était un festin public donné en l'honneur des sauvages amis et des voyageurs européens. Le mot tabagie n'a peut-être rien de commun avec le terme tabac, mais il semblerait qu'il en dérive en raison de l'usage du calumet dans les réceptions faites aux hôtes étrangers.) Champlain fera à Tadoussac la connaissance de Tessouat, chef de la tribu de l'île des Allumettes qui règne en maître sur l'Outaouais en amont des chutes de la Chaudière. Cette première rencontre entre le père de la Nouvelle-France et l'un des chefs de la puissante tribu algonquienne dont le territoire s'étend du Saint-Maurice jusqu'à l'île des Allumettes devait régler le cours des événements de la première période de l'établissement français en Amérique du Nord.

POINT D'APPUI

Tadoussac (ou plus exactement le royaume du Saguenay) et les « pays d'en-haut » (la Huronnie que traverse la grande rivière des Outaouais) seront en quelque sorte les deux points d'appui de l'occupation française pendant le XVII^e siècle. Québec n'a pas été sitôt fondée que déjà une bande de Hurons descend l'Outaouais et le Saint-Laurent pour venir faire la traite des pelleteries avec l'« homme blanc ». Ce premier contact, comme la tabagie de juin 1603 à Tadoussac, aura de lointaines répercussions dans l'histoire de la Nouvelle-France. Des huit jeune Français qu'il amène avec lui pour en faire des interprètes auprès des tribus sau-

vages, Champlain en dirigera donc quatre vers le « royaume du Saguenay » et quatre autres vers le pays du chef Tessouat, c'est-à-dire à l'île des Allumettes sur l'Outaouais. Il en sera de même pour les pères Récollets que Champlain fera venir en 1615 et qui seront dirigés les uns à Tadoussac et les autres en Huronnie. A l'époque, pour se rendre dans les pays « d'en-haut », on remontait de préférence l'Outaouais, route plus courte que celle du Saint-Laurent et des Grands lacs et moins exposée aux incursions iroquoises qui étaient toujours à craindre.

DÉFILÉ HISTORIQUE

Ainsi, dès les premiers jours de la Nouvelle-France, on devra pour se rendre chez les Hurons ou chez les Outaouais au nord des Grands lacs, emprunter le « portage de la Chaudière » qui sera étroitement lié à notre histoire pendant plus de deux siècles. Par ce sentier étroit et rocailleux (aujourd'hui, nos rues Hôtel-de-ville et Principale et le boulevard Alexandre Taché) que des milliers de sauvages auront foulé pendant des siècles, on assistera, après l'arrivée de Champlain, au long défilé des jeunes interprètes et coureurs des bois, des missionnaires récollets et jésuites, des traitants de fourrures, des explorateurs et des chefs militaires dont les noms illustrent les plus belles pages de notre histoire.

CHEF DE FILE

C'est au jeune et aventureux Étienne Brûlé que revient l'honneur d'avoir été le chef de file de ce long et impressionnant défilé dans le portage de la Chaudière. En effet, nos historiens s'accordent à dire que Brûlé fut le premier blanc qui ait visité la vallée de l'Outaouais et traversé notre portage. Benjamin Sulte est probablement le seul à écrire que « le premier homme de race blanche qui rencontra les chutes des Chaudières sur sa route se nommait Nicolas du Vignau », mais Sulte n'est pas toujours digne de foi. Aussi, jusqu'à preuve du contraire, il faudra croire que Brûlé fut vraiment le premier Français à apercevoir les chutes des Chaudières. Il n'a que 17 ans quand, en 1608,

il s'embarque avec Champlain pour venir en Nouvelle-France. En 1610, une bande de Hurons descend à Québec pour faire la traite des pelleteries. A la demande de Champlain, Brûlé les accompagnera quand ils retourneront dans leur pays. C'est ainsi que Brûlé remontera pour la première fois, en 1610, la rivière des Outaouais et rencontrera la chute de la Chaudière. De retour à Québec l'année suivante avec une autre bande de Hurons, Brûlé s'empressera de faire à Champlain le récit de son voyage et de répéter les propos plutôt fantaisistes qu'il aura entendus de la bouche du chef Tessouat.

NICOLAS DU VIGNAU

Mais l'année suivante, c'est Nicolas du Vignau, autre jeune interprète dont on connaît peu de choses, que Champlain désignera pour accompagner les Hurons dans leur pays où il passera l'hiver de 1611-1612, à l'île des Allumettes. Il sera donc le deuxième Français à avoir vu nos chutes des Chaudières. Il sera de nouveau choisi par Champlain pour l'accompagner dans son premier voyage d'exploration sur la rivière des Outaouais jusqu'à l'île des Allumettes en 1613. C'est au cours de ce voyage que Champlain rencontrera pour la première fois la chute de la Chaudière et notera que les sauvages la désignent du nom d'« Asticou ». Mais pour son second voyage sur l'Outaouais, Champlain se fera accompagner d'Étienne Brûlé et du père Joseph le Caron, Récollet, ainsi que de dix sauvages. Il quitte Québec le 9 juillet 1615 et refait l'itinéraire de 1613 jusqu'à l'île des Allumettes pour se rendre jusqu'à la baie Georgienne. Brûlé restera cette fois trois ans chez les sauvages de la Huronnie. On signalera ensuite sa présence à Québec en 1618. Il retournera une quatrième fois dans les pays d'en-haut et, durant cinq ans, on ignorera tout de ses aventures, sauf qu'il fut assassiné par les Hurons en 1633.

JEAN NICOLET

Après Étienne Brûlé (1610), du Vignau (1611), Champlain

(1613), le Père le Caron (1615), Jean Nicolet sera le quatrième Français à traverser le portage de la Chaudière quand, en juillet 1618, Champlain l'envoie passer deux ans chez les sauvages de l'île des Allumettes pour apprendre le métier d'interprète. Il n'avait que 18 ans quand, en 1616, il s'engagea pour être interprète de la Compagnie des Marchands, mais il ne s'embarquera qu'en 1618 avec Champlain. Dès son arrivée au pays, on l'envoie chez les sauvages de l'île. En 1634, il sera le premier Français à se rendre jusqu'à l'île Michillimakinac au nord du lac Huron. Commissaire de la compagnie des Cent Associés, Nicolet est l'un des artisans de la colonisation française pendant la première moitié du XVII^e siècle. La ville de Nicolet perpétue sa mémoire.

FRANÇOIS MARGUERIE

Ce jeune interprète et ami des Jésuites était arrivé au pays en 1626 à l'âge de 16 ans. Épris d'aventures, il vécut quelque temps chez les Algonquins dont il apprit l'idiome. Par la suite, il devint interprète pour Champlain. En 1633, on signale sa présence aux Trois-Rivières où on lui a fait la concession de quelques arpents de terre. Mais deux ans plus tard, il remonte l'Outaouais pour aller passer l'hiver avec les sauvages de l'île des Allumettes. Pendant treize ans, il sera coureur de bois et fera la traite des pelleteries avec les tribus sauvages. Le 23 mai 1648, il se noie sur le Saint-Laurent en vue des Trois-Rivières quand une violente tempête sur le fleuve fait chavirer son canot.

NICOLAS PERROT

Interprète, explorateur et traitant, Nicolas Perrot fera de fréquentes traversées du portage de la Chaudière, à partir de 1658. Il est, en 1660, serviteur des Jésuites à la baie des Puants au nord du lac Huron d'où il revient en 1665 en descendant l'Outaouais jusqu'à Ville-Marie avec une flottille d'Outaouais. Six ans plus tard, M. de Courcelle le charge d'accompagner, à titre d'interprète, M. de Saint-Lusson qui va prendre possession du pays des Outaouais et des Hurons à la tête des Grands lacs. Comme interprète

et traitant de fourrures, il fera de fréquentes visites dans notre région. Il se rendra jusqu'à Sainte-Marie-du-Sault au nord du lac Supérieur et redescendra ensuite l'Outaouais avec 900 Outaouais qui transportent une quantité considérable de pelleteries jusqu'à Québec. Cette grande expédition de plusieurs centaines de canots qui traverse le portage de la Chaudière au printemps de 1671 sera très probablement la dernière de quelque importance avant l'interdiction des postes dans les pays d'en-haut en 1673.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Samuel de Champlain

La première messe

L'arrivée du père Récollet Joseph le Caron au pied de la Chaudière, au début du mois de juillet 1615, marque en quelque sorte la prise de possession par l'Évangile de cette vaste contrée que les tribus sauvages sont encore les seules à connaître. Le missionnaire qu'accompagne une bande de Hurons qui reviennent de la traite des pelleteries à Québec s'arrête au pied de la chute avant de s'engager dans le portage de la Chaudière. Il dit alors la première messe qui sera célébrée sur le sol de Hull et dans tout le diocèse actuel d'Ottawa. Seul assiste à cet historique office divin un petit groupe de Hurons dont la naïveté imbue de superstitions et de paganisme les rend inaccessibles à la grandeur du mystère qui se déroule sous leurs yeux étonnés.

CÉRÉMONIE PAÏENNE

Depuis des siècles, les sauvages, quand ils arrivent à cet endroit, s'y arrêtent pour faire la cérémonie du « sacrifice du pétun ». Le frère Gabriel Sagard qui, en 1625, accompagnera le père le Caron dans sa seconde visite dans nos parages décrit ainsi cette étrange cérémonie païenne. « Après que les Hurons et sauvages ont porté tous leurs paquets et les canots au bas du saut, ils s'assemblent en un lieu où un d'entre eux avec un plat de bois va faire la quête et chacun met dans ce plat un morceau de pétun (tabac). La quête faite le plat est mis au milieu de la troupe et tous donnent à leur tour en chantant à leur mode; puis un des capitaines fait une harangue, remontrant que dès longtemps ils sont accoutumés de faire une telle offrande et que par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis qui les attendent souvent au passage et qu'autrement il leur arriverait du déplaisir. Cela fait, le harangueur prend le plat et va jeter le pétun au milieu de la chaudière du dessus les rochers puis tous d'une voix font un grand cri et accla-

mation en finissant la cérémonie. » Plus loin le frère Sagard expliquera que les sauvages « . . . croient en effet qu'il y a de certains esprits qui dominant en un lieu et d'autres en un autre, les uns aux rivières, les autres aux rochers, au feu . . . » Ils leur offrent parfois du pétun et quelques fortes prières et cérémonies ridicules pour obtenir d'eux ce qu'ils désirent.

LE PÈRE LE CARON

La célébration de la sainte Messe par le père le Caron en ce mois de juillet 1615 prend une signification toute particulière. En effet à la cérémonie païenne du sacrifice du pétun se substitue pour la première fois et pour toujours la célébration du sacrifice divin. Le père le Caron, à qui revient l'honneur d'avoir posé ce geste historique sur le sol de la ville de Hull d'aujourd'hui, était l'un des trois pères Récollets (Denis Jamet, Jean Dolbeau et Joseph le Caron) qui, à la demande de Champlain, étaient arrivés en Nouvelle-France en 1615 pour être les premiers missionnaires auprès des indigènes du pays. Le père Jamet s'établit à Québec pendant que le père Dolbeau se rend auprès des tribus sauvages de Tadoussac. Quant au père le Caron, il ne fera que saluer Québec en passant et se rendra immédiatement au Sault-Saint-Louis où attendaient des sauvages en vue de la traite des pelleteries. Le missionnaire reviendra peu après à Québec pour se munir d'une pierre d'autel et pour faire connaître à Champlain son dessein de suivre les Hurons dans leurs pays. Champlain oppose certaines objections à ce projet mais finit par accéder au désir du missionnaire qui remonte aussitôt l'Outaouais avec les Hurons et douze Français. C'est au cours de cette aventureuse expédition que le courageux missionnaire posera la pierre angulaire de l'Église catholique dans les vastes régions désertes de l'ouest de la Nouvelle-France en célébrant une première messe au pied du portage de la Chaudière.

CHEZ LES HURONS

« Le père le Caron ayant passé une année entière dans le pays des Hurons et fait tout ce qui était en lui pour les

disposer à une vraie conversion... jugea... être expédient de faire un voyage en France... Il partit donc de son village pour Kébec le 20 de mai 1616 dans l'un des canots hurons destinés pour descendre à la traite... Ils se rendirent à Kébec le 11 juillet d'où le 20 du même mois il se mit en route pour la France » (Sagard). Après sept années d'absence, le missionnaire reviendra auprès de ses Hurons en juillet 1623. Cette fois le père Nicolas Viel et le frère Sagard l'accompagnent. Ce dernier nous a laissé dans son **Histoire du Canada** (publiée à Paris en 1630) une description de la chute de la Chaudière et de la cérémonie du pétun que Champlain reproduit presque littéralement dans ses mémoires.

LE PÈRE NICOLAS VIEL

Dès son arrivée au Canada avec le frère Sagard en 1623, le père Nicolas Viel se rend aussitôt auprès des Hurons en compagnie du Père le Caron qui le laissera seul, ensuite, en Huronie. Il écrira qu'il est alors animé du « désir de vivre et mourir dans sa mission ». A la fin de mai 1624, une bande de Hurons se met en route pour la traite des pelleteries et le père Viel consent à les accompagner. En route il est trahieusement assassiné par un Huron et son cadavre est jeté dans les rapides qui portent aujourd'hui le nom de « Sault-au-Récollet ». Les pères le Caron et Viel et le frère Sagard ne furent sûrement pas les seuls missionnaires Récollets à traverser ainsi le portage de la Chaudière au début du XVII^e siècle. En 1619 le père Guillaume Poulain, qui se rend chez les sauvages du lac Nipissing, traversera lui aussi notre portage. Dix ans plus tard c'est le père Saint Jean de Brébeuf, Jésuite, qui, accompagné des missionnaires Récollets de la Roche d'Aillon et Anne de la Noue, foule pour la première fois le sol de notre ville et traverse le portage. Avec la première visite de ce grand martyr canadien, on tourne la seconde page de l'histoire religieuse du portage de la Chaudière.

Les martyrs canadiens

Pendant toute la durée du régime français, le site actuel de la ville de Hull est généralement désigné sous le nom de « portage de la Chaudière ». Au début de l'occupation anglaise, on dira ensuite « la place de la Chaudière ». Jusqu'au commencement du siècle dernier, ce ne sera encore qu'un endroit désert où le voyageur doit s'arrêter avant de s'engager dans le petit sentier, le long de l'Outaouais qui lui permet d'éviter la chute qui lui barre la route. Ce « portage de la Chaudière » (les rues Hôtel-de-ville et Principale, le boulevard Alexandre Taché et la rue Bégin) évoque aujourd'hui le souvenir d'une foule de personnages historiques qui, à la suite du père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain, ont foulé pendant plus d'un siècle et demi le sol de notre ville avant la venue du pionnier Philemon Wright.

L'ÉVANGÉLISATION

Les courageux et saints apôtres du Christ seront les premiers à traverser ce portage pour se rendre auprès des tribus païennes de la Huronnie. Dès juillet 1615 le Récoplet Joseph le Caron célèbre ici une première messe au pied de la Chaudière et marque ainsi les débuts de l'évangélisation de ce qui est aujourd'hui l'ouest du Québec et la province d'Ontario que l'on appelait alors les « pays d'en-haut ». L'apostolat du père le Caron et de ses confrères portera cependant peu de fruits, les tribus sauvages se montrant encore peu disposées à recevoir les lumières de la vérité et de la foi. Aussi, en 1625, les pères Récoplets devront donc faire appel au concours des pères Jésuites qui envoient aussitôt en Nouvelle-France trois missionnaires: les pères Jean de Brébeuf, Emmenond Massé et Charles Lalemant qui seront suivis, un an après, par les pères Philibert Noyot et Anne de la Noue.

SAINT JEAN DE BRÉBEUF

Le père de Brébeuf, dès son arrivée au pays, accompagnera les sauvages dans les bois et, l'année suivante avec le Récollet La Roche d'Aillon et le Jésuite Anne de la Noue, il remontera une seconde fois chez les Hurons. Ses deux compagnons le laissent seul en Huronnie et rentrent à Québec. Jean de Brébeuf passera ensuite deux années de privations et de durs labeurs apostoliques auprès des tribus païennes qui persistent à le tenir en suspicion. Au lendemain de la capitulation de Québec aux mains des frères Kirke, en 1629, les missionnaires, à leur grand regret, doivent retourner en France d'où ils reviendront quatre ans plus tard pour reprendre leur apostolat. De 1634 à 1649, année de la dispersion des Hurons et de leur exil dans l'île d'Orléans, vingt-quatre pères Jésuites se consacreront de toute leur âme à l'œuvre de l'évangélisation de la Huronnie. Cet apostolat de privations et de sacrifices qui ira jusqu'au martyre sera couronné par l'impressionnante cérémonie de canonisation du 29 juin 1930 quand Sa Sainteté Pie X fera monter sur nos autels les six martyrs canadiens: les pères Jean de Brébeuf, Antoine Daniel, Isaac Jogues, Charles Garnier, Noël Chabanel et Gabriel Lalemant. Sur la plaque commémorative posée sur le monument Brébeuf au pied de la rue Bégin à Val-Tétreau, on peut lire l'inscription suivante: « Ici, en août 1626, est passé et a séjourné le Bienheureux Jean de Brébeuf, prêtre-Jésuite . . . est mort martyrisé par les Iroquois le seize mars 1649. » Érigé à la mémoire de saint Jean de Brébeuf, ce monument perpétue également la mémoire des cinq autres apôtres qui sont morts martyrs de la foi et de l'apostolat. Ces saints martyrs canadiens ont tour à tour traversé le « portage de la Chaudière » et il est assez vraisemblable de croire que chacun d'eux a pu, à l'exemple du père le Caron, célébrer la messe à la tête du portage sur le bord de la rivière des Outaouais. Saint Jean de Brébeuf traversa ce portage au moins quatre fois pour se rendre en Huronnie. Ce sera d'abord en 1625 puis en 1626. Une troisième fois il le traversera, en 1634, avec les pères Daniel et Davost. Et, en septembre 1644, avec les pères Chabanel et Garreau, il retournera auprès de ses

Hurons pour être martyrisé par les Iroquois le 16 mars 1649 à la mission de Saint-Ignace. Son martyre, accepté avec un héroïsme sans égal, fut l'un des plus cruels que mentionnent les annales du martyrologe canadien. Saint Antoine Daniel, qui l'accompagnait en 1634, consacra dix ans de sa vie à l'apostolat chez les Hurons et sera tué par les Iroquois à la bourgade Saint-Joseph le quatorze juillet 1648. En août 1636 c'est saint Isaac Jogues qui traverse à son tour le portage pour se rendre chez les Hurons avec lesquels il passera dix ans. En septembre 1646 un sauvage le tuera d'un coup de hache dans une mission huronne. L'année suivante, saint Charles Garnier marche sur les traces du père Jogues et sera, lui aussi, tué par les Iroquois le 7 décembre 1649. Saint Noël Chabanel qui, avec le père Garreau, avait suivi le père Brébeuf en 1644 dans les pays d'en-haut, sera cinq ans missionnaire auprès des Hurons dont l'un, en date du 8 décembre 1649, l'abattrà d'un coup de hache dans la mission de Sainte-Marie. Enfin saint Gabriel Lalemant, après à peine sept mois d'apostolat dans les pays d'en-haut, sera à son tour martyrisé par les Iroquois en 1649 au village de Saint-Louis.

SENTIER HISTORIQUE

Ces martyrs de la Croix et leurs dix-huit confrères Jésuites qui, pendant plus de quinze ans, ont tenté de faire luire la lumière de la foi dans les ténèbres du paganisme, ont tour à tour traversé le petit sentier historique du portage de la Chaudière. Et l'on peut croire que la plupart ont célébré sur le sol de notre ville le saint sacrifice de la messe. Leur apostolat cessera en 1649 avec la dispersion des Hurons et la destruction des missions par les Iroquois. Au printemps de cette année-là, les pères P.-J. Chaumonot et Paul Ragueneau quittent la Huronie avec une bande de plus de quatre cents Hurons qui iront s'établir à l'île d'Orléans. Ces deux derniers missionnaires des « pays d'en-haut » ont bien pu, après avoir traversé une dernière fois le portage de la Chaudière, célébrer une dernière messe en cette région ingrate où leurs durs labeurs et le martyre de huit des leurs n'avaient malheureusement porté que peu

de fruit. Ce « nunc dimittis » du missionnaire sera en quelque sorte le dernier mot d'un chapitre émouvant de notre histoire régionale... À peine dix ans plus tard, ce sera les trafiquants de fourrure et les coureurs de bois qui suivront les pays des missionnaires à travers le portage pour aller faire la traite des pelleteries avec les tribus sauvages.



Monument à la mémoire de saint Jean de Brébeuf, à Val-Tétreau, un des quartiers historiques de Hull.

Pierre Radisson

Au mois d'août 1654 une bande de plus de deux-cent-cinquante Outaouais fait une halte au pied de la Chaudière avant de s'engager dans le portage. Ils reviennent de Québec où ils sont allés solliciter les Français de traiter avec eux dans leurs bourgades lointaines au nord des Grands lacs. Deux jeunes Français ont consenti à les suivre. Le plus jeune, Pierre-Esprit Radisson, n'a que dix huit ans et l'autre, son beau-frère, Michel Chouart des Groseilliers, vingt-huit ans. Ce dernier n'en est pas à sa première aventure car, en 1641, à l'âge de seize ans, il avait suivi les missionnaires en Huronnie et s'était ainsi initié au dur métier de coureur de bois et de trafiquant de fourrures. Quoique plus jeune, Radisson est déjà familier des mœurs des sauvages. Né à Paris en 1636, il traverse en Nouvelle-France avec sa famille à l'âge de quinze ans et se fixe aux Trois-Rivières. Dès l'année suivante il est fait prisonnier par les Iroquois. Après avoir été mis à la torture quand il tente une première fois de s'évader, il parviendra, en 1653, à s'enfuir chez les Hollandais, à Orange en Nouvelle-Angleterre. On le conduira d'abord en Hollande qu'il quittera bientôt pour La Rochelle où il s'embarquera pour le Canada au printemps de 1654.

EN HURONNIE

Sitôt de retour à Québec, il accepte de suivre les Outaouais pour aller faire la traite des pelleteries en Huronnie avec Des Groseilliers. Il y restera deux ans. De retour à Québec en 1657, il part de nouveau avec les pères Rague-neau et Duperron et une centaine de Hurons pour se rendre chez les Onnontagués du lac Ontario. L'année suivante, à la mi-juillet 1658, en compagnie de Des Groseilliers, de deux pères Jésuites, vingt-neuf Français et d'une flotille d'Indiens, il quitte Trois-Rivières pour remonter une troisième fois la

rivière des Outaouais. Au Long-Sault, ils sont attaqués par des Iroquois et les déjouent. Les deux aventuriers passeront ensuite deux ans dans les pays d'en-haut à faire la chasse avec les tribus sauvages. En juillet 1660, ils redescendent l'Outaouais avec une bande de trois cents sauvages qui transportent une charge de pelleteries évaluée à plus de 200,000 livres. Continuellement harassés par les Iroquois embusqués tout le long de l'Outaouais, ils parviennent enfin aux Trois-Rivières le 24 août avec leur précieux butin.

AU PORTAGE DE LA CHAUDIÈRE

Dès l'année suivante, en dépit de la défense formelle du gouverneur, Radisson et Des Groseilliers s'apprentent à retourner dans les pays d'en-haut. Avec une bande de sauvages algonquins ils quitteront Trois-Rivières de nuit et remonteront l'Outaouais pour se rendre jusqu'au Sault-Sainte-Marie et au lac Supérieur. Le voyage se poursuivra sans incident jusqu'à leur arrivée à la Chaudière. A la tête du premier portage (entre le pont Alexandra et l'usine Eddy) nos deux aventuriers ont failli perdre la vie dans une embuscade préparée par les Iroquois. Dans son journal écrit en très mauvais anglais, souvent inintelligible, Radisson raconte cet incident mémorable de son aventureuse carrière de trafiquant de fourrures. « Nous entendions le grondement de la chute mais nous ne pûmes atterrir ce jour-là, bien que nous fussions assez près. Une douzaine de canots prirent les devants. Ils furent accueillis par des coups de fusil et des cris. Un canot va d'un côté, un autre va de l'autre. Quelques hommes atterrirent et courent de tous côtés. C'est la confusion générale. » L'expédition est tombée dans une embuscade mais se ressaisit. On parvient à atterrir et à construire en moins de deux heures un petit fortin avec des arbres que l'on abat en toute hâte.

DES ANTHROPOPHAGES

Derrière une palissade les Iroquois guettent les Français et les Algonquins qui, dans leur fortin, les observent. De part et d'autre on n'ose pas se porter à l'attaque. Un Algon-

quin qui accompagne Radisson est fait prisonnier par les Iroquois qui l'abattent et le font rôtir pour le manger. De leur côté les Algonquins feront un prisonnier iroquois qui subira le même sort. La nuit venue les Français s'échappent furtivement à travers le portage pendant que les Iroquois quittent leur palissade pour retourner dans les bois. Cette attaque surprise démoralise les Algonquins qui veulent désertter. Radisson et Des Groseilliers auront cependant raison de leur crainte en leur disant que l'expédition se poursuivra jusqu'au bout ou qu'ils mourront tous en chemin.

DERNIÈRE EXPÉDITION

Cette expédition qui fut fort fructueuse devait être la dernière de Radisson et de son beau-frère Des Groseilliers pour le compte des Français. Après avoir passé trois ans dans les pays d'en-haut et jusqu'à la baie d'Hudson, l'expédition redescend la rivière des Outaouais où elle est fréquemment harcelée par des embuscades iroquoises et arrive enfin, dans l'été de 1664, aux Trois-Rivières avec une abondante charge de pelleteries. Le gouverneur, M. d'Avrignon, sévira avec rigueur contre les hors-la-loi en confisquant une grande partie de leurs fourrures. Des Groseilliers conseillera alors à Radisson de passer au service des Anglais. Ce qu'ils feront sur-le-champ, Radisson se rend à Londres en 1665 où il rédige ses *Mémoires* pour bien convaincre la Couronne anglaise qu'elle peut lui confier la réalisation d'une expédition dans la baie d'Hudson.

CHEZ LES ANGLAIS

Trois ans plus tard les deux aventuriers seront engagés dans le service du roi d'Angleterre pour une expédition dans la baie d'Hudson. Elle sera si fructueuse que, deux ans plus tard, Radisson pourra organiser la compagnie de la baie d'Hudson. Mais nos deux aventuriers ne tardent pas à se brouiller avec leurs nouveaux maîtres qui les remercient de leurs services. Ils se résignent alors à revenir au Canada. Des Groseilliers abandonnera sa vie de coureur de bois mais Radisson, de retour à Paris en 1683, passera

de nouveau au service des Anglais, ce qui ne lui sera guère profitable puisqu'il serait mort en 1710 à l'âge de 74 ans dans l'extrême pauvreté.

FORT-COULONGE

La Chaudière (le site actuel de la ville de Hull) ne fut jamais un poste de traite de pelleteries mais, en 1680, à l'embouchure de la rivière Coulonge sur l'Outaouais on érige un poste fortifié pour la traite des fourrures. En 1694, Nicolas d'Ailleboust, sieur de Coulonge, y hivernera. Et durant près d'un siècle avant la conquête anglaise, la famille d'Ailleboust y fera la traite avec les tribus sauvages. La Compagnie du Nord-Ouest y fera construire, en 1784, un fort qui servira aux mêmes fins que celui que l'on avait construit environ cent ans plus tôt. En 1693, Pierre d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil, se voit confier par M. de Frontenac un important message pour M. de Michillimakinac, au nord des Grands lacs. M. d'Ailleboust fera une courte halte à la Chaudière et sera ensuite en route pour les pays d'en-haut. Au mois d'août, il est de retour à Ville-Marie à la tête de 200 canots chargés de pelleteries valant environ 80,000 livres. Il sera attaqué sur le lac des Deux-Montagnes par une bande d'Iroquois qu'il saura mettre en fuite. Et ce sera la dernière rencontre entre Français et Iroquois dans notre région. L'ancien poste de la Compagnie du Nord-Ouest à Fort-Coulonge est ravagé par un incendie en 1892 et il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines qui sont les derniers vestiges de l'occupation de Fort-Coulonge par les trafiquants français et anglais.

Louis Jolliet

Louis Jolliet, explorateur du Mississipi et du pays des Illinois, hydrographe du roi et premier seigneur d'Anticosti et des îles Mingan, l'un des plus illustres fils de la Nouvelle-France, a par quatre fois, traversé notre portage de la Chaudière de 1668 à 1672. A son sujet sir Thomas Chapais écrivit : « Durant les quarante dernières années du XVII^e siècle peu d'hommes jouèrent au Canada un rôle plus actif et plus honorable que Louis Jolliet. » Son souvenir, au Canada, est perpétué par une statue de Suzor Côté sur la façade de l'hôtel du gouvernement à Québec et par une grande esquisse de Charles Huot que l'on peut admirer au Musée provincial, aux États-Unis par un buste de William La Favor à l'entrée principale du High School de la ville de Jolliet en Illinois et par un bronze dans le vestibule du « Marquette Building » à Chicago.

AU PORTAGE DE LA CHAUDIÈRE

Fils d'un artisan de Québec où il est né le 21 septembre 1645, orphelin à l'âge de cinq ans, Louis Jolliet sera d'abord l'un des meilleurs élèves des Jésuites. Ses études terminées en 1667, il fait un premier voyage en France et, dès son retour au pays, il organise sa première expédition dans les pays d'en-haut en 1668. Il n'a alors que vingt-trois ans. C'est au cours de cette expédition qu'il foulera pour la première fois le sol de la future ville de Hull en traversant le portage de la Chaudière qu'il franchira de nouveau en 1670, en 1671 et 1672. Pour cette première expédition qui lui est commandée par le gouverneur M. de Courcelles et l'intendant Talon, il organise de concert avec Jean Péré, traiteur en pelleteries, une flotille de quatre canots montés par des commis et des voyageurs. Il emporte des marchandises pour la traite des fourrures avec les tribus sauvages au nord des Grands lacs. Pour se rendre au poste de

Michilimakinac, au nord du lac Supérieur, à plus de 350 lieues de Québec, Jolliet et ses hardis canotiers devront traverser plus de cinquante portages dont le plus pittoresque, à cause de sa bruyante chute, sera le portage de la Chaudière. De retour à Québec à l'automne de 1669, Jolliet repartira dès le printemps suivant pour le sault Sainte-Marie et traversera une seconde fois notre portage. L'année suivante, l'intendant Talon l'enverra une troisième fois au pays des Outaouais au sault Sainte-Marie pour y faire encore la traite et surtout pour y rencontrer le père Marquette avec qui il s'est déjà entretenu de son projet d'aller à la découverte d'un passage conduisant à la mer du Sud. A l'automne de 1672, il se rendra une quatrième fois dans les pays d'en-haut, où il arrive le huit décembre. Cette fois son intention est bien arrêtée et il est prêt pour la grande aventure qui l'immortalisera. Accompagné du père Jacques Marquette, il quitte, le dix-sept mai 1673, la petite mission de Saint-Ignace. Cinq Français l'accompagnent sur ses deux canots d'écorce et il n'apporte pour toute provision « qu'un peu de bled et quelques chairs boucannées ». C'est au cours de cette expédition de plus d'un an que Jolliet et le Père Marquette feront leur importante découverte, celle des rivières Mississipi et Wisconsin. A son retour à Québec en 1674, Jolliet n'a que vingt-neuf ans et déjà il est célèbre. On a écrit fort justement que « le moment difficile n'est pas celui de la lutte, c'est celui du succès ». Jolliet sut éviter l'écueil de la popularité où tant de destinées ont sombré. Il renonce aux voyages dans les pays d'en-haut et à la traite des pelleteries et, pendant les 27 dernières années de sa vie, il explore les côtes du Labrador, enseigne l'hydrographie aux jeunes Canadiens, contribue par ses observations à rendre plus facile la navigation sur le Saint-Laurent et fonde un établissement dans l'île d'Anticosti dont il devient le premier seigneur. Jusqu'à sa mort, en 1700, Louis Jolliet n'eut qu'un souci : se rendre utile à sa patrie canadienne par ses travaux, ses voyages, ses études et ses diverses entreprises.

LE PÈRE MARQUETTE

Jacques Marquette, prêtre Jésuite, n'a que vingt-neuf ans

quand il débarque à Québec en septembre 1666. Après avoir consacré deux ans à étudier la langue algonquine, il quitte Québec en octobre 1668 pour la Huronnie. Il traversera notre portage de la Chaudière peu de temps avant Louis Jolliet qu'il rencontrera ensuite au sault Sainte-Marie. Le missionnaire et l'explorateur s'entretiennent dès lors de leur projet d'aller explorer les contrées au sud des lacs Supérieur et Michigan et tenter d'atteindre cette « grande rivière »— Mitchi Sipi—dont les récits des sauvages mentionnent souvent le nom. Le nom de cet illustre missionnaire, mort d'épuisement à l'âge de 38 ans au moment où il va fonder une mission dans une tribu de l'Illinois, s'est perpétué jusqu'à nos jours. Une rivière du Michigan porte le nom du Père Marquette de même qu'un comté et une ville au sud du lac Supérieur. Dans le Wisconsin, un comté et un village portent son nom. Enfin au Capitole de Washington, la statue du père Marquette représente l'État du Wisconsin. La ville de Hull dont il a foulé le sol en se rendant dans le pays d'en-haut pour fonder la mission Saint-Ignace en 1668 et où il a assez vraisemblablement, à l'exemple du père le Caron et des autres missionnaires, célébré la sainte messe au pied de la Chaudière n'a pas encore, à l'exemple de nos voisins américains, songé à perpétuer sa mémoire non plus que celle de son compagnon Louis Jolliet.

ZACHARIE JOLLIET

Frère cadet de l'illustre découvreur du Mississipi Zacharie Jolliet est né à Château-Richer en décembre 1650. Après avoir étudié quelque temps chez les Jésuites et appris le métier de son père, charron à Québec, il se livre aux voyages et à la traite des fourrures comme l'avait fait son frère aîné. En 1689 il est, depuis déjà quelque temps, à Michillimakinac. Cette année-là un mouvement inquiétant agite les sauvages de l'Ouest et M. de la Durantaye qui commande au poste croit devoir en avertir le gouverneur à Québec. On est à plus de 1,200 milles de Québec; l'hiver est sur le point de commencer; les rivières se couvrent déjà de glaces et, au surplus, des bandes d'Iroquois parcourent les forêts sur la route qu'il faudra suivre. Comment, en

pareilles circonstances, trouver un homme assez brave et habile pour tenter de porter un avis qui pourra sauver le pays contre la menace qui pèse sur lui ? Le jeune Zacharie Jolliet s'offre d'aller annoncer à M. de Frontenac que l'ouest de la colonie est en danger. Accompagné d'un seul homme, le jeune Zacharie part en canot d'écorce, parcourt cette longue distance, tantôt dans l'eau vive, tantôt sur les bordages ou sur les glaces flottantes. Comme son frère Louis l'avait fait quatre fois avant lui, Zacharie Jolliet traverse le portage de la Chaudière en toute hâte pour atteindre Québec à la fin de décembre. Cet exploit d'un obscur héros de notre histoire permit à M. de Frontenac de dépêcher, en temps opportun, une expédition qui sauva la colonie d'un très grand danger.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Robert Cavalier de La Salle



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Pierre-Esprit Radisson

Cavelier de La Salle

Ce n'est pas, comme on l'a écrit, au cours de son expédition à la découverte des bouches du Mississippi que Cavelier de La Salle a traversé le portage de la Chaudière mais treize ans plus tôt quand, en 1669, il organise sa première expédition pour trouver le passage à la « mer Verte » et, par elle, atteindre la Chine. Cavelier de La Salle ne fut sûrement pas un aventurier comme on en a connu tant d'autres en Nouvelle-France. Il avait fait toutes ses études classiques chez les Jésuites à Rouen et prononcé ses premiers vœux à leur noviciat de Paris. Après avoir étudié la philosophie et la théologie, il entre dans la vie séculière en 1667, à l'âge de vingt-sept ans, et traverse en Nouvelle-France.

A LACHINE

Dès son arrivée dans la colonie, il se rend à Ville-Marie où le Séminaire de Saint-Sulpice lui concède des terres sur le bord du Sault à l'endroit qu'on appelle alors Saint-Sulpice. Comme il rêve du fameux passage par l'Ouest vers l'Asie, il donne à son domaine le nom de Lachine qui lui est resté jusqu'aujourd'hui. L'année suivante, il parcourt rivières, lacs et forêts pour s'initier aux mœurs et usages des tribus sauvages. Bientôt il gagnera la confiance du Sulpicien Dollier de Casson qui n'hésitera pas à le suivre dans une expédition de découverte. Le supérieur de Saint-Sulpice, l'abbé de Queylus, prévient son confrère, Dollier de Casson, et lui dit que de La Salle a « une humeur assez légère qui pourrait bien le porter à le quitter à la première fantaisie ». Et c'est précisément ce qui devait arriver.

PREMIÈRE EXPÉDITION

En fin de juin 1669, la première expédition de Cavelier de La Salle quitte Ville-Marie. Elle est composée de cinq canots

dirigés par de La Salle et de trois autres dirigés par M. Dollier de Casson. Vingt-deux Français font partie de l'expédition sous la conduite de deux canots de sauvages. Dans ce voyage, de La Salle « avait l'espérance du castor, mais surtout celle de trouver le passage à la « mer Vermeille » où il croyait que l'Ohio tombait, pour ne pas laisser à un autre l'honneur de trouver le chemin de la mer du Sud et par elle celui de la Chine ». En septembre on arrive au village de Tina-Outaoua sur la rive nord du lac Érié (à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Hamilton). Comme l'avait prévu le supérieur de Saint-Sulpice, de La Salle se dit pris d'une grosse fièvre et incapable d'aller plus loin. Mais au lieu de retourner à Ville-Marie, il descendra avec quatorze hommes la rivière Ohio où ses compagnons rebutés des difficultés du voyage l'abandonneront presque seul.

PORTAGE DE LA CHAUDIÈRE

Dans l'été de 1670, Nicolas Perrot, le coureur de bois, le rencontre chassant sur l'Outaouais avec cinq Français et dix Iroquois. La Salle descendra ensuite la rivière jusqu'au portage de la Chaudière qu'il traversera, pour la première et la seule fois, en route pour Ville-Marie où on ne le retrouve que deux ans plus tard. Il n'est pas improbable que dans ce voyage de retour à Ville-Marie, de La Salle ait rencontré quelque part sur l'Outaouais le coureur de bois Daniel Dulhut qui se rendait, en 1684, au poste de Michillimakinac pour aller fonder des postes de traite dans l'Ouest. Quatre ans plus tard (1688), J.-B. Louis Franquelin, cartographe français, visite notre région pour faire des levées et traversera vraisemblablement plus d'une fois le portage de la Chaudière.

LAMOTHE-CADILLAC

Antoine de Lamothe, sieur de Cadillac, capitaine d'infanterie et fondateur de Détroit, traversera à son tour le portage de la Chaudière en septembre 1694, en route pour Michillimakinac où il va remplacer de la Porte-Louvigny,

comme commandant. Comme de La Salle, il ne traversera qu'une seule fois notre portage. Quand, en 1701, il organise une expédition de vingt-cinq canots montés par une centaine de canotiers et de soldats pour aller fonder Détroit, il remonte le Saint-Laurent et traverse les Grands lacs pour aller fonder la ville qui porte aujourd'hui le nom de Détroit.

PIERRE DE LA VÉRENDRYE

Pierre Gaultier, sieur de la Vérendrye, découvreur du Nord-Ouest canadien et des Rocheuses, traversera au moins quatre fois le portage de la Chaudière de 1731 à 1741. Le 8 juin 1731, avec une équipe de cinquante engagés il quitte Ville-Marie pour se rendre à Michilimakinac. Il traversera alors une première fois notre portage et se rendra jusqu'au site actuel de la ville de Winnipeg. Quatre ans plus tard, le 21 juin 1735, accompagné de son fils Louis-Joseph il traversera encore le portage de la Chaudière pour se rendre dans les pays d'en-haut. En juillet 1738, il refait le même itinéraire pour se rendre jusque dans les plaines de l'Ouest où il passera deux ans. Enfin, au printemps de 1741, de la Vérendrye, accompagné du père Claude Coquart, quittera Ville-Marie avec une équipe pour une dernière expédition dans l'ouest canadien et traversera une dernière fois notre portage. Le 1^{er} janvier 1743, il se trouve en vue des Rocheuses qu'il sera le premier Français à atteindre. De retour à Québec où il écrit ses Mémoires, il gémit dans l'inaction pendant dix ans. Le 5 décembre 1749, il est terrassé par la mort à l'âge de 64 ans. Un monument sur la façade de l'hôtel du gouvernement à Québec et un autre à Portage-la-Prairie, érigé en 1929 par le lieutenant gouverneur du Manitoba, perpétuent sa mémoire.

* * *

Le chevalier de Troyes

Le 21 avril 1686 une expédition militaire s'arrête au pied de la Chaudière pour traverser le portage et remonter l'Outaouais et les rivières du nord jusqu'à la baie James. Cette expédition est commandée par le chevalier de Troyes qui, deux ans plus tard, devait mourir du scorbut au fort Niagara où il sera nommé commandant. Sa carrière antérieure à son expédition de 1686 et à son séjour au fort Niagara est restée inconnue. À peine est-il débarqué à Québec, le 1^{er} août 1685, avec le gouverneur, le marquis de Denonville, que ce dernier le charge d'une mission fort périlleuse autant qu'audacieuse. Il devra se rendre à la baie d'Hudson pour en expulser les traitants anglais que Radisson y avait consolidés l'année précédente par l'érection de forts et de comptoirs de traite. Pour atteindre les traitants anglais, on devra faire plus de 900 milles en canots à travers les glaces de la rivière des Outaouais, du lac Témiscamingue et des rivières Blanche, Abitibi et Moose pour arriver enfin au fort Saint-Louis sur les bords de la baie James le 25 juillet après quatre mois de périlleuse et épuisante pérégrination. La *Relation et journal du voyage du Nord par un détachement de cent hommes* que nous a laissée le chevalier de Troyes est un récit palpitant des exploits de ces valeureux voyageurs qui ont tout bravé pour remplir jusqu'au bout leur mission.

LES FRÈRES LE MOYNE

Dans cette audacieuse odyssée, le chevalier est assisté d'un brillant état-major. Son premier lieutenant, son bras droit, celui qui dans les moments les plus critiques et difficiles sera son plus puissant appui, est Jacques Le Moyne, sieur de Sainte-Hélène, deuxième fils de Charles Le Moyne, de Longueuil. « Il passait pour bon tireur » écrira le chevalier. En effet, quatre ans plus tard—le dix-huit octobre

1690—quand Phipps attaque Québec, Saint-Hélène pointe son canon sur le vaisseau de Phipps avec tant d'adresse qu'il en abat le pavillon. Son frère, Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, Chevalier de Saint-Louis, découvreur des bouches du Mississippi et fondateur de la Louisiane, que l'histoire a surnommé « le brave des braves », est lieutenant en second. Enfin, un troisième frère, Paul Le Moyne, sieur de Maricourt, capitaine et interprète, agit comme major de la troupe. Ces trois illustres fils de Charles Le Moyne, qui figurent aux plus belles pages de notre histoire, n'ont que 27, 25 et 23 ans, et l'expédition qu'ils dirigent avec le chevalier de Troyes sera l'un de leurs plus remarquables exploits. Le trente mars l'expédition de trente-cinq canots « tant grands que petits » quitte Ville-Marie. On n'est encore qu'à la fin de l'hiver. Lacs et rivières sont recouverts de glaces flottantes et sur les rives s'amoncele toujours une neige épaisse et fondante. Le détachement est composé de cent hommes, dont trente soldats d'infanterie et de soixante-dix volontaires, choisis parmi les habitants de la colonie. Après trois semaines de périlleuse navigation à travers les glaces et la neige, l'expédition arrive enfin au pied de la chute de la Chaudière le 21 avril.

Dans la **Relation et voyage du chevalier de Troyes**, on lit à la date du 19 avril : « ... nous décampames de fort bonne heure pour aller à un lieu nommé la chaudière, à environ neuf lieues de là, ce que nous ne pumes à cause qu'il fallut raccomoder nos canots. Nous passames la rivière du lièvre ... et nous fumes camper à deux lieues plus haut (à la rivière Blanche) où tous les canots à cinq ou à six nous vinrent joindre le lendemain. Le vingt et unième avril le P. Silvy dit la messe et communia ceux qui restaient à faire leur pasques. Après quoy je partis pour aller au portage de la Chaudière que les voyageurs ont ainsi nommé parce qu'une partie de la rivière qui tombe parmi une confusion affreuse de roches se jette dans un trou de ces roches faite en forme de chaudière dont l'eau s'écoule par-dessus ... Le vingt-deuxième, je séjourné (sur le site actuel de la ville de Hull) pour avoir le reste des canots dans l'un desquels je renvoyé au montréal quatre hommes de mon

détachement, gens malades ou blessez. Ensuite je me rends au portage des chesnes ainsi nommé à cause de la quantité de ces arbres qui sont en cet endroit, qui est à environ une lieue et demie du saut de la chaudière. Je monté dans cette route plusieurs rapides qui se rencontrent entre eux (les rapides de la Petite-Chaudière) et fils un portage qui est à une lieue ou environ de celui de la Chaudière . . . (le portage des rapides Remic). Le vingt quatrième jour nous vinmes au portage des chats, qui est un endroit qu'on appelle ainsi à cause des roches dont la rivière est remplie et qui égratignans, par manière de parler, les canots des voyageurs leur ont donné lieu de lui imposer ce soubriquet. »

L'aumônier de l'expédition, le père Antoine Silvy, Jésuite, visitait notre région pour la seconde fois. Arrivé au Canada en 1673, à l'âge de trente-cinq ans, il est envoyé, dès l'année suivante, chez les Outaouais de Michillimackinac où il séjournera quatre ans. De là il passe en 1678 à la mission de Tadoussac et, pendant son séjour dans cette mission, il se rendra deux fois à la baie d'Hudson. Il est donc tout désigné pour accompagner le chevalier de Troyes dans son expédition à la baie James. Aussi le chevalier le tenait-il en très haute estime. « Il me suivait pas à pas et courait les mêmes risques que moi, » écrira-t-il à son sujet. Il est à noter que, contrairement à ce que l'on a écrit, le père Silvy n'a pas célébré la messe sur le site actuel de la ville de Hull, comme l'avait fait avant lui le Récollet le Caron, mais bien à la rivière La Blanche, où le mauvais temps immobilise l'expédition pendant toute une journée. Et ce ne sera qu'après la messe dite que le groupe se remettra en route pour le portage de la Chaudière, où l'on fera une seconde halte de toute une journée avant de se rendre au portage des Chênes. Après quatre mois de pénible et dangereuse pérégrination, on atteindra enfin le fort Saint-Louis sur la rivière Moose le 25 juillet et le lendemain le fort Sainte-Anne sur la baie James, d'où on chassera les traitants anglais. De retour à Québec, après avoir complètement rempli sa mission, le chevalier de Troyes sera nommé commandant du fort Niagara, où il mourut du scorbut avec presque tous ses hommes le 8 mai 1688.

Le major de Lignieris

Durant tout le régime français, Michillimakinac, au nord des Grands lacs, était le poste le plus avancé et le plus important pour la traite des pelleteries avec les tribus sauvages des « pays d'en-haut ». Les missionnaires Jésuites y avaient fondé la mission Saint-Ignace pour l'évangélisation des Outaouais et des autres tribus sauvages. Pour atteindre ce poste ou cette mission on empruntait de préférence la route de l'Outaouais parce qu'elle était moins exposée aux embuscades iroquoises. Mais jusqu'à la fin du XVII^e siècle la rivière des Outaouais, de l'île du Calumet jusqu'aux rapides de Lachine, est très fréquemment infestée par des bandes de maraudeurs iroquois qui s'attaquent aux traitants de fourrures et même aux missionnaires.

DE LOUVIGNY

A l'automne de 1689 le poste de Michillimakinac est mis en danger par de sourdes menées iroquoises auprès des Outaouais que l'on tente de détourner de leur commerce avec les Français. A peine arrivé à Québec en octobre 1689 M. de Frontenac se rend compte de l'importance d'envoyer d'urgence à Michillimakinac des secours et un commandant qui saura se gagner la confiance des Outaouais. M. de Frontenac y dépêchera Louis de la Porte, sieur de Louvigny, pour relever de son commandant Morel de la Durantaye. Louvigny quittera Montréal le 22 mai 1690 avec cent quarante-trois hommes sous ses ordres. Charles de Monseignat, commissaire aux fortifications à Québec et qui fut le bras droit de Frontenac, nous a laissé une relation fort exacte et circonstanciée de cette expédition dirigée conjointement par Louvigny, le capitaine d'Hosta et le lieutenant de la Gemmeraie. En plus des armes pour le ravitaillement du poste, on transporte des présents de toutes sortes qui devront servir à mieux disposer les tribus sauvages à notre endroit.

Une trentaine de soldats accompagnera le détachement jusqu'au Calumet « n'y ayant plus de risque au-delà de ce détroit » précise Monseignat. A la fin de mai on est au pied de la Chaudière et on traverse notre partage sans rencontrer de maraudeurs iroquois que l'on sait être en embuscade quelque part le long de la rivière.

L'EMBUSCADE

« Le deux juin, poursuit de Monseignat, ayant fait halte 3 lieues au-dessus de l'endroit nommé les Chats, à l'abri d'une pointe qu'avançait fort au large de la rivière (à cinq milles à l'est de Quyon et au sud de la petite station de Mohr) ils découvrirent deux canots iroquois qui paraissaient au bout de la pointe. D'Hosta et Louvigny résolurent d'y envoyer trois canots de dix hommes chacun et que soixante hommes tiraient par terre pour les prendre de tous les côtés. D'Hosta et de la Gemmercaie s'embarquèrent dans les canots; Louvigny devait conduire ceux qui allaient par terre. Les trois canots furent bientôt à l'endroit où se trouvaient les ennemis. Ils y essayèrent un fort grand feu, à bout portant, les ennemis les tirant de terre, où ils étaient embusqués. Il y eut quatre Français de tués dans cette première décharge et il n'en resta que deux qui ne furent pas blessés dans le canot de la Gemmercaie qui voulait aborder le premier. Aussi ils furent obligés de revenir à l'endroit où ils avaient laissé les autres canots. Ils y trouvèrent Louvigny que Nicholas Perrot n'avait jamais voulu laisser partir crainte de risquer trop les présents du roi et n'être plus en état, s'ils étaient défaits, de continuer leur voyage. D'Hosta et Louvigny se mirent à la tête de cinquante à soixante hommes et coururent par terre donner dans l'embuscade. Le premier choc fut si rude qu'ils les obligèrent à s'embarquer avec précipitation. Ils tuèrent en tout plus de trente Iroquois. Ils eurent quatre prisonniers : deux hommes et deux femmes. Un des hommes fut mené à Michillimakinac et mangé par les Hurons et les Outaouais. L'autre fut amené à Québec. D'Hosta revint à Montréal après le combat et Louvigny continua sa route sans aucune mauvaise rencontre. »

EXPÉDITION MILITAIRE

En 1728 le gouverneur, M. de Beauharnois, est résolu d'en finir avec les Outagamis (ou les Renards) qui ont leurs villages dans l'État de l'Indiana d'aujourd'hui, à plus de cinq cents milles de Montréal. A Constant Le Marchand, sieur de Ligneris, Chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de Michillimakinac en 1722 et major aux Trois-Rivières, il confie le commandement de la plus imposante expédition militaire qui ait traversé le portage de la Chaudière. Elle était composée de 400 réguliers français et canadiens et de 700 à 800 sauvages, Iroquois, Hurons, Nipissings et Outaouais. Le Récollet Emmanuel Crespel qui en était l'aumônier nous a laissé une fort intéressante relation de cette expédition.

LE RENDEZ-VOUS

« Nous partîmes, écrit-il, le cinq juin 1728 (de Montréal) et montâmes près de 150 lieues la Grande rivière qui porte le nom des Outaouacs et qui est remplie de sauts et de portages. Nous la quittâmes à Matouan c'est-à-dire « confluent » (aujourd'hui Mattawa) pour prendre celle qui conduit au lac Nipissing. Son cours est de 30 lieues et se trouve coupée de sauts et de portages comme celle des Outaouacs. De cette rivière nous entrâmes dans le lac dont la largeur est d'environ huit lieues et de ce lac la rivière des Français nous conduisit bien vite dans le lac Huron où elle se jette après avoir parcouru plus de trente lieues avec beaucoup de rapides. Comme il n'est pas possible que beaucoup de personnes aillent ensemble sur ces petites rivières, il était convenu que ceux qui passeraient les premiers attendraient les autres à l'entrée du lac Huron dans un endroit nommé la Prairie et qui est, en effet, une très belle prairie . . . Le vingt-deux juillet nous fûmes tous réunis; je célébrai la messe que j'avais différée jusqu'à ce temps et le lendemain nous partîmes pour Michillimakinac.

PORTAGE DE LA CHAUDIÈRE

Il est assez vraisemblable, d'après ce que l'on vient

de lire, qu'il n'y eut pas de rassemblement pour une halte au pied de la Chaudière. Au contraire, comme le précise le père Crespel, le rendez-vous avait été fixé à la Prairie sur les bords du lac Huron où une première messe fut célébrée aux intentions de toute la troupe réunie. Après avoir fait ce long et pénible trajet de plus de 500 milles en canots d'écorce, la petite armée atteignit enfin, au début du mois d'août, les villages des Renards qui, à l'approche de l'ennemi, s'étaient enfuis dans les forêts de l'Ouest américain. Le résultat de cette imposante expédition militaire fut à peu près nul. Aussi dès son retour à Montréal de Ligneris sera-t-il accusé de négligence et d'incompétence mais il sera finalement acquitté par le conseil de guerre. Déjà malade, de Ligneris ne survivra pas longtemps à ces épreuves et mourra aux Trois-Rivières le 19 février 1732.

LA DERNIÈRE

Cette expédition militaire du major de Ligneris sera la dernière à traverser le portage de la Chaudière. Après environ un siècle de batailles d'embuscades, l'Iroquois se retire définitivement de la rivière des Outaouais dont la route redevient libre pour la traite des pelleteries à laquelle les traitants anglais ne tarderont pas à s'intéresser dès le lendemain de la cession de la Nouvelle-France à la couronne anglaise.

* * *

Les traitants anglais

Dès le début de l'occupation anglaise de la Nouvelle-France, le premier occupant anglais qui ose s'aventurer dans les pays d'en-haut et qui traverse pour la première fois le portage de la Chaudière est le jeune Alexander Henry qui se rendra célèbre comme pionnier de la traite des fourrures sous le régime anglais. Enrôlé très jeune dans les troupes du général Amherst, ce jeune Écossais est licencié de l'armée au lendemain de la prise de Montréal. Il n'a alors que vingt et un ans à peine et, déjà, il songe à courir les aventures des voyages d'exploration dans ce vaste pays qu'il ne connaît pas encore. Ville-Marie est, à l'époque, un centre important de la traite des pelleteries. Sa population est, en bonne partie, composée de traitants, de guides et de voyageurs que le jeune Henry ne tardera pas à connaître. C'est ainsi qu'il fera la connaissance d'un ancien traiteur français, J.-B. Campion, homme intègre et loyal qui lui servira de guide très sûr. Il apprendra de lui qu'à 300 lieues à l'ouest on peut atteindre par les rivières des Outaouais et des Français, les postes de Michillimakinac et de Sault-Sainte-Marie qui restent encore les grands centres de la traite avec les tribus sauvages au nord des Grands lacs.

VERS L'OUEST

Alexander Henry décide de s'y rendre et n'a apparemment aucune difficulté à obtenir du général Gage, qui commande à Montréal, la permission d'organiser avec Campion une petite expédition vers Michillimakinac. À la mi-août 1761, il s'embarque à Lachine et remonte l'Outaouais. Au début de septembre, il est le premier occupant anglais à traverser le portage de la Chaudière et à atteindre sans trop de difficultés le poste de Michillimakinac et celui du saut Sainte-Marie où il passera deux ans. Les traitants

français de ces postes l'y accueillent d'abord plutôt froidement. La petite colonie de chasseurs français au nord du lac Supérieur refusera quelque temps de se soumettre à la couronne anglaise. Un vieux traiteur français, J.-B. Cadot, qui vit avec sa femme sauvagesse, Anastasie, au poste du saut Sainte-Marie, est le chef de ce dernier îlot de résistance en Nouvelle-France. Mais Alexander Henry qui ne manque ni d'habileté ni de diplomatie saura bientôt convaincre le vieux Cadot qu'il doit accepter le fait accompli. Avec ses principaux lieutenants La Corne, Langlade, Beaujeu, Baby et autres, Cadot acceptera, en fin de compte, de trafiquer avec les nouveaux occupants. Du point de vue financier, cette première expédition de Henry est plutôt un échec mais le jeune aventurier s'était gagné la confiance de J.-B. Cadot et c'est l'essentiel. De retour à Montréal avec ce dernier, il réussit assez facilement à obtenir le privilège exclusif de la traite autour du lac Supérieur et repart une seconde fois pour les pays d'en-haut. Le grand mérite de ce jeune Écossais de vingt-deux ans fut d'avoir révélé aux nouveaux occupants de la Nouvelle-France la valeur inestimable de la traite des pelleteries qui, au début du régime anglais, permettra à de nombreuses familles écossaises et anglaises de Montréal d'accumuler de grandes fortunes qui sont à l'origine de la puissance économique de la majorité anglaise du pays.

THOMAS CURRY

Le succès du jeune Henry devait inévitablement éveiller la convoitise de plusieurs autres aventuriers. En 1766 Thomas Curry organise à Montréal une expédition de quatre canots pour refaire l'itinéraire de La Vérendrye. Il sera le deuxième Anglais à traverser le portage de la Chaudière et se rendra jusqu'à la rivière Saskatchewan. Son expédition fut si profitable par la vente des pelleteries qu'il ne jugera plus nécessaire de retourner dans l'Ouest. Trois ans plus tard, James Finlay fera le même voyage et obtiendra le même résultat.

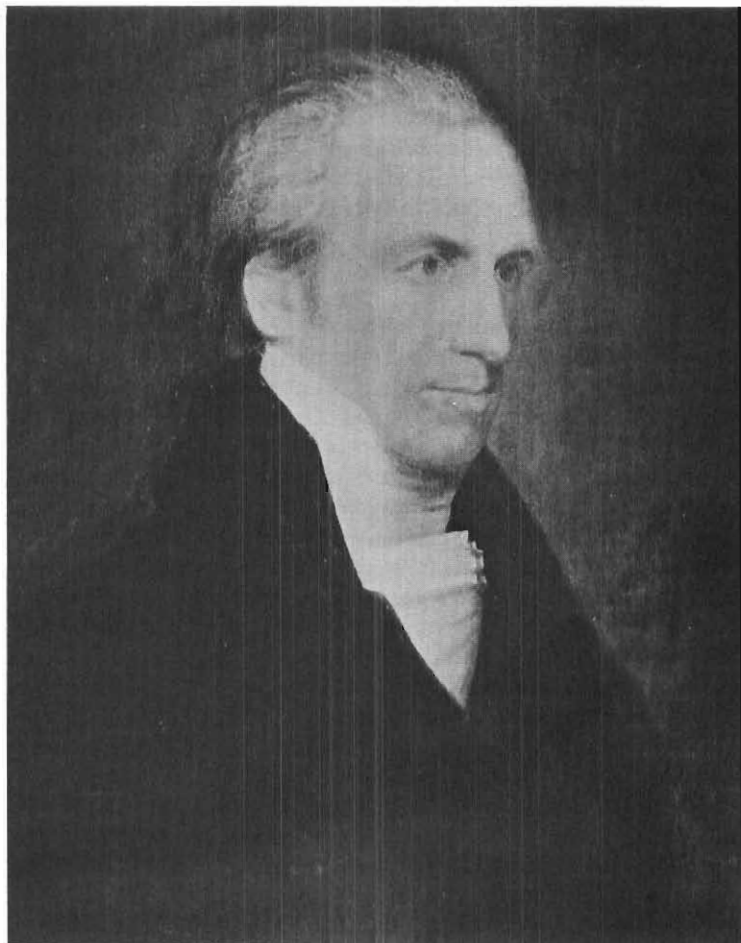
LE NORD-OUEST

Dans le temps, à Montréal, Joseph Frobisher, avec ses deux frères Benjamin et Thomas, se livre à son tour au commerce des fourrures. A la suite d'Alexander Henry, il partira lui aussi pour les pays d'en-haut et traversera le portage de la Chaudière. En 1776 Alexander Henry revient à Montréal où il s'intéressera encore très activement au commerce des fourrures pendant une vingtaine d'années. Avec les frères Frobisher, Simon MacTavish, Alexander MacKenzie et Roderick MacKenzie, il fonde en 1784 la puissante compagnie du Nord-Ouest qui, en 1821, se fusionnera avec la compagnie de la baie d'Hudson.

AVANT WRIGHT

Tous ces pionniers de la traite des pelleteries au Canada sous le régime anglais furent, pour la plupart, les prédécesseurs de Philemon Wright car, tous, pour se rendre aux postes de la traite au nord des Grands lacs ont traversé notre portage de la Chaudière. Roderick MacKenzie débutera comme employé de la compagnie Gregory, McLeod, traiteurs de fourrures à Montréal. En 1789, il se rend à Michillimakinac, en empruntant la route de l'Outaouais et traversera notre portage à peine dix ans avant l'arrivée de Philemon Wright à Hull. Dans le journal de son voyage il note que « bien que ce pays soit déjà assez ancien on n'y voit ni fermes ni maisons du Long-Sault près de Montréal jusqu'au Sault-Sainte-Marie, de sorte que nous avons traversé une contrée absolument déserte ». Mais avec l'arrivée, au début du XIX^e siècle, de Philemon Wright commencera l'ère de l'exploitation forestière et de la colonisation de la vallée de l'Outaouais. Le portage de la Chaudière qui, jusque là, n'aura été qu'une étape dans les grandes randonnées des coureurs de bois et des traitants de fourrures vers les solitudes de l'Ouest servira de plus en plus au transport du bois carré que l'on abat sur l'Outaouais supérieur. L'établissement de la colonie de Philemon Wright dans le canton de Hull marquera donc les débuts d'un nouveau chapitre de notre histoire locale. Le portage de

la Chaudière, bientôt abandonné par les traitants de la fourrure, ne sera plus traversé que par les rudes bûcherons de la forêt de la Gatineau. Plusieurs d'entre eux s'y signaleront par leurs exploits.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Philemon Wright

J.-B. Falardeau

Jusqu'au début du siècle dernier, les occupants anglais s'intéressaient presque uniquement à la traite des pelleteries qui leur rapportent des revenus considérables. On ne s'est pas encore avisé que la forêt canadienne est alors l'une des plus grandes richesses naturelles de la colonie. En effet, avant 1800, presque tout notre bois d'œuvre provient du Vermont. Il était expédié à Québec par voie du lac Champlain, de la rivière Richelieu et du Saint-Laurent. Le principal mérite de Philemon Wright est d'avoir été le premier au pays à s'intéresser avec succès à l'exploitation forestière qui fut incontestablement son unique préoccupation quand il décida d'établir sa colonie dans le canton de Hull au début de 1800. La plupart des colons amenés ici par le pionnier sont à la fois cultivateurs et bûcherons. Aux yeux de Wright la culture de la terre vient en second lieu et, pour cette raison, il organisera au pied de la Chaudière un petit établissement qui servira au ravitaillement des colons dont la tâche principale est d'exploiter les vastes concessions forestières de Wright sur l'Outaouais et la Gatineau. L'expédition du premier train de bois, en juin 1806, qui transporta pour la première fois à Québec une vaste quantité de bois, marque le début du commerce du bois au Canada.

L'OBSTACLE DANCEREUX

Le bois abattu sur l'Outaouais supérieur et ses tributaires était flotté jusqu'à la tête de la Chaudière. A cet endroit on désarticule les trains de bois. Une partie est transportée au moyen de chevaux à travers le « portage de la Chaudière » tandis que l'on laisse l'autre partie du bois s'engouffrer dans la chute au pied de laquelle une chaîne de billes tendue à travers la rivière arrêtait les billes qui venaient de sauter la chute. Cette descente du bois à

travers les tourbillons d'écume de la Chaudière était une manœuvre qui comportait beaucoup de risque. « Les voyageurs avançaient prudemment, écrit Joseph Tassé, vis-à-vis de la « Rafting Bay » avec le train de bois auquel on attachait un grand canot. Aussitôt qu'ils étaient rendus assez loin, c'est-à-dire entre un îlot et la grande chute, ils se rendaient à force de rames à l'île, abandonnant les radeaux de bois qui étaient rudement ballotés et disloqués par la terrible masse d'eau de la cataracte. Souvent les imprudents voyageurs s'avançaient trop loin et ne pouvaient malgré leurs efforts désespérés remonter le courant, leur canot était emporté par la force irrésistible de l'eau. Habités à franchir les endroits les plus périlleux, à envisager fréquemment la mort de sang-froid, la présence d'esprit n'abandonnait pas d'ordinaire ces hardis rameurs dans ces moments critiques. Ils n'avaient rien de mieux à faire alors que de se diriger sur le roc qui dresse ses flancs abrupts à la tête des rapides et on ne pouvait ensuite les conduire sur le rivage qu'avec les plus grandes difficultés. Cette dangereuse épreuve leur était souvent fatale et ils allaient disparaître dans le gouffre aboyant. »

NOS DRAVEURS

A cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du siècle dernier, on ne compte sur l'Outaouais pas moins de 200 différents chantiers qui emploient quelque 6,000 bûcherons et draveurs pendant dix mois de l'année à raison de 20 dollars par mois. La « drave », la descente du bois à travers le cours capricieux et souvent fort dangereux des rivières, était pour les « draveurs » une aventure où ils risquaient presque toujours leur vie. La chute de la Chaudière est un obstacle que l'on ne franchit jamais sans éprouver de graves appréhensions et les draveurs gardaient toujours le souvenir des tragiques aventures de la descente du bois dans la chute qui a coûté la vie à plusieurs d'entre eux. Quelques-unes de ces tragédies sont rapportées par les historiens Joseph Tassé, Gertrude Van Courtland et John Mc-Taggart et tous ces récits sont aujourd'hui assez généralement connus. Mais celui que publicait, en janvier 1855, le

New York Journal reste encore passablement inédit. Il a pour auteur un jeune avocat anglais qui, en 1847, exerçait une profession fort peu lucrative dans la petite bourgade de la Chaudière. L'auteur, dont le nom nous est inconnu, raconte en termes fort circonstanciés l'émouvant sauvetage d'un draveur, Jean-Baptiste Falardeau, qui au printemps de 1847 fut à deux doigts d'être happé par les eaux tumultueuses de la chute. Un matin de ce printemps-là, au moment où il traversait le pont suspendu, le jeune avocat aperçoit sur un radeau au haut de la chute deux draveurs qui rament frénétiquement pour atteindre l'îlot de roc. Le radeau avait quitté le chenal qui conduit à la glissoire et les draveurs luttent contre le courant pour n'être pas emportés dans la cataracte. Mais leurs efforts semblent vains. Le radeau se dirige vers le tourbillon de la chute. Dans une suprême tentative l'un des draveurs fait un bond désespéré pour atteindre l'îlot de roc. Il tombe dans la rivière et disparaît à jamais dans la chute. Plus heureux que lui son compagnon parvient à toucher l'îlot où, pour un instant, il aura la vie sauve. Mais pour combien de temps ? Debout sur son îlot il peut apercevoir la foule qui accourt sur les deux rives de la rivière pour assister à cette scène émouvante. Mais comment secourir le pauvre Falardeau sans risquer la vie de ses sauveteurs ? Après plusieurs échecs on parvient à lancer sur l'îlot une pierre à laquelle est attachée une corde légère. A cette dernière, une autre corde plus forte permet à Falardeau de tirer jusqu'à lui un câble qu'il attachera à une bille de bois emprisonnée dans une crevasse de l'îlot. Dans ce câble on passe un cercle de fer auquel le pauvre Falardeau s'attache solidement. Pour le libérer de sa périlleuse position plus de deux cents hommes commencent alors à tirer sur le câble que l'on a fixé au cercle de fer auquel Falardeau se cramponne désespérément au-dessus du torrent. C'est à ce moment que l'abbé Joseph Désautels, missionnaire à Aylmer, vient à passer sur le pont. Ils se rend aussitôt compte que la vie d'un homme est en danger. Debout dans sa voiture, il se décoiffe et invite la foule à s'agenouiller pour réciter avec lui la prière des agonisants. Le câble auquel le pauvre

Falardeau est suspendu est tendu au-dessus du torrent au moyen d'un triangle que l'on a dressé sur la rive. Mais le triangle cède soudainement. Falardeau tombe dans les eaux tumultueuses... Les sauveteurs font un ultime effort et parviennent à tirer le malheureux jusqu'à terre. Et longtemps après ce sauvetage de 1847—l'un des premiers du genre—l'îlot qui émerge sur la crête de la chute était encore connu sous le nom de « l'île à Falardeau ».

Signor Farini

Quinze ans à peine après l'émouvant sauvetage de J.-B. Falardeau qui, suspendu à un câble, avait traversé la chute de la Chaudière pour échapper à une mort certaine, une foule de plus de douze mille personnes était témoin en 1864 d'un exploit sans précédent dans nos annales. En effet, le 9 novembre 1864, un acrobate italien, Signor Farini, traversait d'Ottawa à Hull sur un fil tendu au-dessus de la chute. Farini fut non seulement le premier, mais très probablement le seul à défier ainsi les eaux tumultueuses de la chute.

BLONDIN

À cinq ans de distance, cet exploit rappelait ceux qui ont justement rendu célèbre l'intrépide Blondin qui, en 1859, traversait les chutes Niagara, sur un fil de fer de 1,100 pieds de longueur, à plus de 160 pieds au-dessus du torrent. Blondin, que l'on a surnommé « l'empereur de l'air », s'appelaît de son vrai nom Jean-François Gravelet. Né en 1824 à Saint-Omer (France), il fut initié à l'équilibrisme par son père qui exerçait le métier d'acrobate forain. À trente et un ans, Gravelet traverse en Amérique et, vers 1857, il est applaudi au théâtre Royal de Montréal où il donne une

exhibition de ses remarquables talents d'acrobate. Deux ans plus tard, en juin, juillet et août 1859, il accomplira au-dessus des chutes Niagara des exploits que nul autre après lui n'aura la témérité de tenter. Devant une foule de plus de 50,000 personnes, le 30 juin 1859, il traverse, pour la première fois, la chute sur un fil de fer. La semaine suivante—le 4 juillet—il répète son exploit, la tête recouverte d'un sac. Le 16 juillet, il traverse une troisième fois en poussant devant lui une brouette. Le dix-neuf août, son gérant, Harry Calcourt, consentira à monter sur ses épaules et à traverser avec lui. Mais, rendu au milieu du fil, le gérant Calcourt est pris de vertige. Blondin menace de l'abandonner seul sur le fil s'il ne retrouve pas son sang-froid. Le pauvre Calcourt retrouva son aplomb (si l'on peut dire) et se confia à Blondin qui poursuivit sans incident sa périlleuse balade au-dessus du torrent.

SON GRAND EXPLOIT

C'est le 24 août que Blondin accomplit son plus grand exploit. Le cou, les bras et les pieds étreints par des chaînes pesant 40 livres, il part du côté américain et se rend jusqu'au milieu du fil. Là, il se tient sur la tête, se suspend à un bras et, ensuite, à une jambe. Il retourne à terre et revient avec un poêle pesant près de cinquante livres, un soufflet, une lèche-frite, une cueillère et une fourchette. Avec sur le dos son poêle contenant des copeaux de bois et une demi-douzaine d'œufs, il se rend jusqu'au milieu du fil. Revêtu d'un uniforme de chef cuisinier, il allume le feu dans son poêle qu'il tient en équilibre sur le fil. Il y casse des œufs et y fait cuire une omelette qu'il mange avec grand appétit. Le 15 septembre, en présence du prince de Galles (le futur Édouard VII), il répétera son exploit avec son gérant sur ses épaules. Au cours de sa longue carrière autour du monde, il fera plus de 6,000 traversées aériennes dont la dernière à Londres, à l'âge de 61 ans. Il mourra dans la capitale anglaise en 1897, à l'âge de 73 ans, sans n'avoir jamais été victime du moindre accident.

L'ÉQUILIBRISTE FARINI

De Signor Farini, l'un des plus remarquable émules de Blondin, nous connaissons malheureusement bien peu de choses. Les journaux de l'époque qui rapportent ses exploits au-dessus de la chute Chaudière en septembre 1864, se contentent de nous dire qu'il est un équilibriste italien. Et il nous a été impossible de savoir si, à l'exemple de Blondin, il a, lui aussi, tenté de traverser la chute Niagara. Le 20 août 1864 l'*Ottawa Union* nous apprend que Farini vient d'arriver à Ottawa et qu'il se dispose à traverser la chute Chaudière sur un fil de fer. Le neuf septembre, à neuf heures du soir, il tente sa première traversée. Muni d'une longue perche aux bouts de laquelle des flambeaux sont allumés, il se rend jusqu'au milieu du fil. A ce moment, les autorités policières d'Ottawa interviennent et le somment de rebrousser chemin. Il se sera ensuite très probablement entendu avec la police qui lui permettra le lendemain de répéter son exploit en toute liberté. Plus de 12,000 personnes (foule fort nombreuse à l'époque), réunies sur le pont suspendu et sur les deux rives de la rivière, assistent à cette audacieuse traversée sur un fil tendu d'une longueur de 740 pieds à 120 pieds au-dessus du torrent. Du côté d'Ottawa, la câble est solidement attaché à une pile de planches de la scierie Perley and Pattee et, du côté de Hull, à une tour de bois sur le « Table Rock » où se trouve aujourd'hui la « Gatineau Power ». Dans la cour à bois de Perley and Pattee, on a érigé une plate-forme où les « notables » ont pris place pendant que la foule se masse sur les deux côtés de la rivière. Sur le pont suspendu, il y a une si grande affluence que le gardien, M. Quain, croit plus prudent de faire fermer les barrières du côté d'Ottawa. Farini donne alors un spectacle inoubliable. Par deux ou trois fois il traversera dans les deux sens sur le fil tendu. Et pour terminer, il se rendra jusqu'au milieu du fil. Et là, comme pour défier l'esprit maléfique du dieu Asticou des Sauvages, il se suspendra par les pieds au-dessus de la chute. Personne, par la suite, ne tentera d'imiter ce téméraire équilibriste italien. Sauf, peut-être, Isidore Lavigne qui, l'année suivante, sera le héros bien involontaire d'un exploit unique en son genre et presque incroyable.

Isidore Lavigne

Signor Farini, en 1864, avait incontestablement fait preuve d'un sens d'équilibre peu commun et d'un remarquable sang-froid quand il traversa plusieurs fois la chute de la Chaudière sur un fil de fer tendu au-dessus de l'eau. Et nul autre après lui n'eut la témérité de vouloir imiter son geste. Mais, dès l'année suivante, trois robustes et hardis « draveurs » devaient être les héros, bien involontaires il va sans dire, d'un exploit bien plus extraordinaire. Si extraordinaire que l'on se refuserait d'y croire s'il n'était confirmé par le récit irrévocable d'un journaliste de l'époque.

ILS SAUTENT LES CHUTES

Vers une heure de l'après-midi le 18 mai 1865, un « draveur » de la compagnie Atkinson, de Québec, Isidore Lavigne, de Hull, a sauté les chutes cramponné à un radeau de bois pendant que deux de ses compagnons, attachés à une grosse rame de bois, faisaient le même saut périlleux. Et tous trois eurent la vie sauve. On est à l'époque de la descente du bois sur l'Outaouais. Pour passer les chutes, les « cageux » doivent être habilement dirigés vers les glissoires des deux côtés de la chute. Cette manœuvre difficile et presque toujours très dangereuse qui exige beaucoup d'adresse et de vigueur a déjà entraîné plusieurs malheureux « draveurs » dans les eaux tumultueuses de la Chaudière. C'est précisément ce qui faillit arriver à Isidore Lavigne et à ses compagnons.

À LA NAGE

Un « cageot » sur lequel se trouvent M. Robert, le pilote, Isidore Lavigne, de Hull, Léonard Levasseur, de Saint-André-Avelin et Louis Bulrice, de Thurso, dévie dangereusement de sa route à la suite d'une fausse manœuvre et s'engage dans le courant qui fatalement le précipita dans le gouffre.

Terrifié par le danger qui le menace, le pilote Robert se jette éperdument à la rivière et nage frénétiquement vers une estrade qu'il parvient à atteindre. Il aura la vie sauve. Mais ses trois malheureux compagnons sont encore sur le radeau qui rapidement se dirige vers le gouffre. Bulrice et Levasseur ne savent pas nager. Ils ne peuvent donc pas songer à tenter la dangereuse expérience de Robert. Il ne leur reste plus qu'un mince et ultime espoir.

SUR UNE RAME

S'attacher solidement l'un et l'autre à une grosse rame de bois, se jeter ensuite à la rivière en se confiant à la Providence. Le tourbillon entraîne d'abord les deux malheureux « draveurs » sur le rocher que la tragique aventure de Jean-Baptiste Falardeau, en 1847, a rendu célèbre. Embarrassés par leur rame à laquelle ils sont attachés, les « draveurs » ne peuvent s'agripper à l'îlot. Et l'instant d'après, le courant les précipite dans le gouffre. Pendant près de deux minutes, ils disparaissent dans les eaux tumultueuses au pied de la chute. Le premier, Bulrice, revient à la surface. À peu de distance, il aperçoit, flottant sur l'eau, une grosse pièce de bois retenue par un câble. Il se libère de sa rame et parvient à atteindre la pièce de bois. M. Baldwin et Jean Soulière, dans une chaloupe, se précipitent à son secours et le ramènent à terre sain et sauf. Son compagnon, Levasseur, lié à sa rame est balotté jusqu'au pied de la rue Bank où une chaloupe vient le retirer de l'eau.

SUR LE RADEAU

Isidore Lavigne, le héros de cette tragique aventure, s'est conduit en bon capitaine. Pendant que ses compagnons terrifiés par le danger qui les menace tous, l'abandonnent les uns après les autres, il décide, pour sa part, de ne pas quitter le radeau. Avec toute la vigueur de ses robustes bras, il se cramponne à son radeau qui se précipite avec fracas dans le gouffre de la Chaudière. Dans un tourbillon d'écume, le courant l'entraîne jusqu'à l'îlot

au pied de la chute où on le retrouve dans un état d'insensibilité presque complète. Ses sauveteurs le conduiront tout aussitôt dans un hôtel de Hull pour y recevoir les soins les plus urgents. Bientôt remis de sa dure épreuve, il se rend, accompagné de quelques amis, sur le pont suspendu pour « admirer » la chute de la Chaudière, refaire par la pensée, cette fois, le saut périlleux qui a failli lui coûter la vie et... peut-être en rire !

Benjamin Moore

C'est à l'historien Anson A. Gard, auteur de *Pioneers of Upper Ottawa* que nous empruntons le récit qu'on va lire. Par un heureux hasard, au début du siècle, Gard fait la rencontre de James Moore qui est alors l'un des plus vieux résidents de Hull-Sud. Ce vieillard de 76 ans, en 1905, est le petit-fils de Dudley Moore, l'un des premiers colons du canton. A l'occasion de cette rencontre avec Gard le vieux Moore fredonne une complainte sur la chute de la Chaudière. « Cette chanson, dit le vieux Moore, fut composée il y a bien des années par un instituteur de Hull. Et elle m'a été chantée bien souvent par ma mère il y a bien, bien longtemps quand je n'étais encore qu'un petit garçon. »

ROBERT CHAMBERS

L'auteur de cette complainte serait très vraisemblablement Robert Chambers, qui, en 1807, ouvrit la première classe régulière d'enseignement dans la maison de Philemon Wright à la ferme Gatineau près du lac Leamy et qui y enseigna très probablement jusqu'en 1810. La complainte fredonnée par le vieux Moore rappelle la mort tragique de trois jeunes garçons de Hull qui ont trouvé la mort en

tentant de sauter la Chaudière en canot. Ce sont Benjamin Moore (oncle de James Moore), William Wright, Asa Young et James McConnell. Mais le canot dans lequel ils sont montés n'est pas sitôt engagé dans le courant qui les entraîne dans le gouffre que le jeune James McConnell, pris de panique, se jette à la rivière et nage jusqu'au rivage. Ses trois malheureux compagnons sont peu après entraînés dans le gouffre où ils trouvent la mort. Seul, un jeune sauvage, David Wabby, est le témoin de cette tragédie. Il se rend aussitôt chez les parents de Benjamin Moore pour leur raconter ce qu'il vient de voir. La triste nouvelle est bientôt connue de toute la petite colonie. Parents et amis s'assemblent sur la rive au pied de la chute dans l'espoir d'y retrouver les corps des trois malheureuses victimes de cette bravade. Ce ne sera qu'après neuf jours de recherches et d'attente que l'on verra enfin les trois cadavres flotter à la surface de l'eau.

LA COMPLAINTÉ

On lira sûrement avec intérêt quelques extraits de cette plainte que nous a léguée la prodigieuse mémoire de James Moore. Elle a pour titre **Where The Foaming Waters Roar** :

It was on the Grand River, near the falls called the Chaudière
 That four young men got in a boat and for them they did steer
 Intending for to run them o'er, their course they did pursue,
 Their boat ran with swift motion and from it they were threw,
 Benjamin Moore and Wm Wright, likewise Asa Young
 Those three young men were drowned and from their boat were flung;
 But James McConnell was preserved, for he swam safe to the shore,
 Down by those islands where the foaming waters roar.
 A little boy who, standing by, his dreadful sight did see,
 And home to Benjamin's parents with the news did quickly flee.
 The father and the mother, the sisters and brothers too,
 With mournful cries came running down to see if it were true.
 For six long days they sought them beneath the foaming tide
 And nothing of their bodies in any shape could find
 Till nine long days were passed and gone, their floating corpse they spied,
 That once were like the lilies fair that bowed their heads and died,

Cette tragique aventure qui a coûté la vie à trois jeunes garçons de Hull se situe vers 1820. La complainte de Robert Chambers (?) qui en évoque le souvenir était encore chantée au milieu du siècle dernier dans plusieurs vieilles familles anglaises de Hull et de la banlieue.

A pied sec

Plus d'une fois il est arrivé que la chute de la Chaudière dont le grondement pouvait être entendu à plusieurs milles de distance et qui terrifiait les âmes naïves des peuplades sauvages fut réduite au silence à la suite d'une longue période de sécheresse. En amont du « saut », le niveau de la rivière était alors si bas que la chute se trouvait à sec et silencieuse. Au cours du siècle dernier, la chose ne se serait produite que deux fois seulement, en 1870 et 1882. Depuis le début du siècle, on a pu traverser à pied sec sur la crête de la chute en quatre circonstances au moins, en 1900, en 1906, en 1908 et en 1909. A l'automne de 1906, après un été de grande sécheresse, le niveau de la rivière était phénoménalement bas. Un vieux pionnier du canton de Fitzroy, M. Hadley, qui était alors âgé de quatre-vingts ans et qui avait passé toute sa vie sur les bords de l'Outaouais, disait que jamais auparavant il n'avait vu la rivière à un niveau si bas, sauf peut-être en 1870.

L'EAU HAUTE

Cette année de 1870 fut, en effet, vraiment remarquable. En hiver la chute de neige avait été très abondante. Au printemps, gonflée par le dégel, la rivière déborda en plusieurs endroits. A Hull, le ruisseau de la Brasserie avait inondé presque toute la partie basse de la ville. Et longtemps après les anciens parlaient encore de la fameuse « année de l'eau haute ». Mais cette inondation du prin-

temps fut bientôt suivie d'une longue période de sécheresse qui fit baisser si bas le niveau de la rivière que la chute de la Chaudière se trouva à sec pendant plusieurs jours. Douze ans plus tard, en 1882, le niveau de la rivière tomba à un si bas niveau que la chute fut une autre fois à sec. En septembre 1906, Rodolphe Laferrière écrivait dans *Le Temps* que cinq ou six ans auparavant il avait traversé à pied sec sur la crête de la chute. Il faut donc croire qu'en 1900 ou 1901 la chute se trouva une troisième fois à sec.

QUATRIÈME FOIS

Cette année-là (au début de septembre 1906) la rivière était, pour la quatrième fois en moins de quarante ans, à son plus bas niveau. Dans *Le Temps* du 11 septembre 1906, Rodolphe Laferrière rapporte que le « niveau de la rivière est phénoménalement bas ». L'abaissement des eaux durait depuis déjà trois semaines. Le dix-huit août, on signale la présence d'une « batture de bran de scie au milieu de la rivière sous le pont Bocehmer (interprovincial) à l'extrémité nord; ce qui constitue un danger pour la navigation ». Aux Chênes, on peut traverser jusqu'à Britannia à pied sec sur un fond de billots. Aux chutes de la Chaudière, H. R. Egan, de la compagnie Eddy, a traversé sur la crête de la chute où il ne passe pas une seule goutte d'eau. Cet abaissement du niveau de la rivière force les scieries Eddy, Booth et Gilmour-Haghsou, de suspendre leurs activités. Plus de cinq cents hommes sont en chômage. Ce ne sera qu'au début d'octobre, après trois semaines « d'eau basse », que le niveau de la rivière commencera à monter.

UNE CÉLÉBRATION

Pour marquer cet événement inusité, le chef de la police municipale de Hull, M. Ludger Genest, décida d'organiser une célébration digne de passer à l'histoire. Le dix-huit septembre il invitait un groupe d'amis à dîner au champagne avec lui sous la tente et sur la crête de la chute de la Chaudière. A cette fin une grande tente avait été montée sur la tête de la chute et des tables furent dres-

sées pour une trentaine de convives. Le chef Genest ouvrit la célébration en brisant sur le roc de la chute une bouteille de champagne. Après quoi, les trente invités ont entonné l'O Canada et deux drapeaux furent hissés sur le haut de la tente pour marquer la prise de possession de la Chaudière que la sécheresse avait, encore une fois, réduite au silence. Et pour clore ces agapes historiques, M^e Lorenzo Leduc prononça un vibrant discours de circonstance. Il est vraiment dommage que l'on n'ait pas songé à sauver de l'oubli cette magistrale pièce d'éloquence qu'on relirait sûrement aujourd'hui avec grand intérêt. Enfin la photographie prise pour perpétuer le souvenir de ce mémorable événement existe peut-être encore. On pourrait sûrement y voir les principaux invités de M. Genest : MM. Victor Dubreuil, sous-ministre des Travaux publics à Ottawa, Édouard Mousseau, surintendant à la compagnie E. B. Eddy, le shérif Wright, Charles Millen, Allan Laferrrière et son frère Rodolphe, Jack Kelley, Napoléon Pagé, Herman Legault et autres.

MESDEMOISELLES VIAU

Une semaine plus tard—le 25 septembre 1906—mesdemoiselles Valéda et Viola Viau, accompagnées de M. Horace Talbot, traversaient à leur tour sur la crête de la chute à pied sec. Tous trois ont gravé leurs noms sur une pièce de bois pour marquer l'événement. Mesdemoiselles Viau sont sûrement les seules femmes à avoir ainsi traversé au-dessus de la chute. Deux ans plus tard — le 22 novembre 1908 — pendant que la compagnie Quinlan-Robertson construisait un barrage sur la rivière, le chef Ludger Genest en compagnie de Barnabé de Repentigny, traversa une seconde fois sur la tête de la chute qui était alors à sec. Notons enfin que, pour la troisième fois depuis le début du siècle, la chute était à sec le 16 décembre 1909.

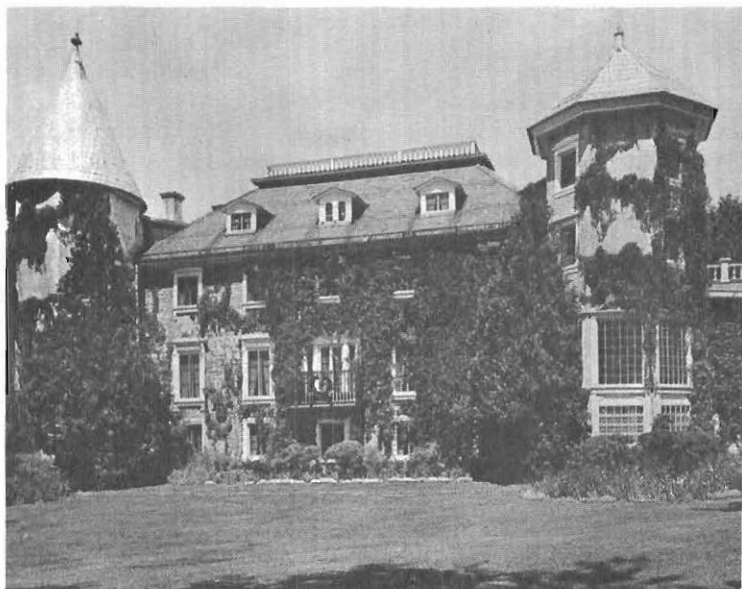
* * *

Louis-Joseph Papineau

Louis-Joseph Papineau, le grand tribun et patriote de l'époque de nos grandes luttes constitutionnelles qui devaient nous valoir le gouvernement responsable, fut très probablement le premier Canadien à rendre visite à Philemon Wright dans sa colonie au pied de la Chaudière au cours du mois d'août 1807. Papineau qui n'a alors que vingt et un ans étudie le droit depuis déjà quatre ans dans l'étude de son oncle, M^e Benjamin Viger, qui sera lui aussi l'une des figures dominantes de la grande époque.

GENTILHOMME PATRIOTE

Le jeune Papineau est accompagné de son père, le notaire Joseph Papineau, dont on peut dire avec raison qu'il fut le digne précurseur de son illustre fils. Dans le premier parlement canadien, le notaire Joseph Papineau, de 1792 à 1804, combattit vaillamment au premier rang : « ses discours électrisaient la Chambre d'assemblée et allaient, répétés de bouche en bouche, porter le courage et le patriotisme dans le cœur de la population ». « C'était, écrit L.-O. David, le premier orateur des deux Chambres, l'homme le plus populaire de son temps et estimé de ceux même qu'il combattait. Ceux qui ont connu Joseph Papineau, poursuit M. David, nous le représentent dans sa grande et massive taille de six pieds, les cheveux blancs poudrés, relevés sur la tête et se terminant en arrière par la queue traditionnelle, avec le jabot, les manchettes et la canne à jonc à pomme d'or; français d'origine, de cœur et de costume, toujours patriote, affable et gai sous un air grave et imposant, respecté de tout le monde, orgueil et ornement de la population canadienne qui lui manifestait, de mille manières, son respect et sa reconnaissance; fier de son fils, dont il était non seulement le père, mais l'ami, le conseiller intime. »



(PHOTO. CHÂTEAU MONTEBELLO)

Le manoir Papineau, construit en 1850.

SA SEIGNEURIE

Député de Montréal à l'Assemblée législative de 1792 à 1804, le notaire Papineau avait en 1801, acquis du Séminaire de Québec, les deux cinquièmes de la seigneurie de la Petite-Nation sur la rivière des Outaouais et en acheta le reste en 1803. L'année suivante il quitte la politique pour s'occuper de l'exploitation de sa seigneurie. Mais cinq ans plus tard (en 1809) on le forcera à sortir de sa retraite et, de nouveau, il siègera à l'Assemblée législative avec son fils, Louis-Joseph, jusqu'en 1814. En 1810 il est établi dans sa seigneurie où il a construit un manoir seigneurial sur l'île Roussin en face de Montebello. A cette époque, la Petite-Nation c'est la solitude et la forêt que seuls connaissent les trafiquants et les voyageurs des compagnies de fourrures.

EN CANOTS D'ÉCORCE

On se rendait à la seigneurie de la Petite-Nation en empruntant la rivière des Outaouais qui était alors la seule route d'accès. On voyageait dans de petits canots tirés à la cordelle à travers les rapides de Lachine et du Long-Sault. Le plus souvent on se servait de canots d'écorce qui se prêtaient mieux au portage. « Le trajet, écrit encore L.-O. David, durait huit à quinze jours. On marchait toute la journée; le soir on allumait un grand feu, on faisait bouillir la marmite et, après avoir bien mangé, fumé plusieurs pipes et chanté les bonnes vieilles chansons canadiennes on se couchait à la belle étoile. On ne trouvait dans le temps sur l'Outaouais que deux colons : Philemon Wright et Joseph Papineau. »

AU MANOIR

Autour du manoir seigneurial du notaire Papineau s'établissent, vers 1810, les premières familles canadiennes-françaises de l'Outaouais. En 1830, on compte dans la seigneurie, cent trente familles dont quatre-vingts sont catholiques. Les archives de la mission de Notre-Dame de Bonsecours dans la seigneurie de la Petite-Nation remontent à 1815 de sorte qu'aujourd'hui Montebello est la plus ancienne paroisse du diocèse d'Ottawa. Le seigneur Joseph Papineau résidera dans son manoir jusque vers 1835 alors qu'il retournera à Montréal où il mourut le huit juillet 1841 à l'âge de 90 ans. La seigneurie passera alors à son fils aîné, Louis-Joseph Papineau, qui s'y retirera en 1845 et y mourra le 23 septembre 1871 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

CHEZ M. WRIGHT

Quand, avec son fils aîné Louis-Joseph, le notaire Papineau rend visite en août 1807 à Philemon Wright, il est alors propriétaire de la seigneurie de la Petite-Nation qu'il songe à exploiter. Aussi on peut bien supposer qu'avant de prendre cette importante décision, M. Papineau, qui était sûrement au fait qu'un Américain avait organisé

une colonie agricole au pied de la chute de la Chaudière, a jugé plus sage de se bien renseigner auprès de cet Américain sur les perspectives de la colonisation dans la vallée de l'Outaouais. Il semble bien qu'il fut favorablement impressionné par sa visite chez M. Wright puisqu'il n'hésita pas à suivre son exemple en attirant dans notre région des familles canadiennes-françaises qui ont constitué le premier noyau de notre population.

LA COLONIE WRIGHT

Philemon Wright est alors établi depuis 1800 sur sa ferme Gatineau dans le voisinage immédiat du lac Leamy. L'année suivante il a fait un peu de défrichement près de la chute de la Chaudière où il construira ensuite une maison de bois, un moulin, une boutique de forge, un abri pour les animaux, et enfin, un moulin à chanvre. C'était alors la « ferme et le village de la chute Columbia ». En 1804 on commencera le défrichement de la « ferme de Bretagne » qui s'étend de la chute jusqu'au « lac de la Chaudière » (Deschênes) ce qui sera par la suite Val-Tétreau. Enfin, il y aura la ferme Waterloo commencée en 1802 par Wright qui la confiera ensuite à T. Brigham. Ces trois fermes : Gatineau, Waterloo (dans le voisinage du lac Leamy) et Bretagne (Val-Tétreau) et enfin, le petit établissement de la Chaudière, c'est tout ce que le notaire Papineau voit ici en 1807. L'année suivante—le 8 mai 1808—un incendie consume le fruit de sept années de labeur du pionnier : son établissement de la chute, sa meunerie, son moulin à chanvre, sa scierie et une grande quantité de blé et de bois sont réduits en cendres. Encouragé par la détermination de ses fils, Philemon Wright se remet à la tâche et reconstruit son établissement. En 1810 il quittera sa première demeure sur les bords de la Gatineau pour aller résider dans une maison qu'il s'est fait construire sur l'emplacement actuel de l'hôtel Standish Hall. Cette visite, en 1807, du seigneur de la Petite-Nation et son fils aîné, le patriote Louis-Joseph Papineau, ne devait être que la première des trois intéressantes visites que devait recevoir Philemon Wright dans sa petite colonie au début du siècle dernier.

Lord Dalhousie

Durant son séjour au Canada, de 1819 à 1828, en sa qualité de gouverneur de la colonie, lord Dalhousie devait s'intéresser d'une façon toute particulière à l'établissement de Philemon Wright dans le canton de Hull et à la construction du canal Rideau qui est à l'origine de la fondation de Bytown. Si l'on se souvient qu'à cette époque Wright expédie chaque année, à Québec, depuis bientôt quinze ans, une grande quantité de bois qu'il fait couper dans le canton, on comprendra que lord Dalhousie, peu après son arrivée dans la colonie, ait visité l'établissement de la Chaudière dont on entend beaucoup parler à Québec depuis quelques années. En sept ans—du mois d'août 1820 au mois de septembre 1827—lord Dalhousie fera trois visites à Hull et à Bytown, dont deux ont pour objet principal la construction du canal Rideau et du pont de la chute de la Chaudière.

SA PREMIÈRE VISITE

Après avoir voyagé toute la nuit sur la rivière des Outaouais à partir du Long-Sault, lord et la comtesse Dalhousie arrivent à Hull, peu après le lever du soleil, samedi le 26 août 1820. C'est leur première visite à l'établissement de Wright. Leur arrivée est accueillie par un salut d'honneur par la milice de Hull dont Ruggles Wright est le commandant. Sur la « commune », on hisse le drapeau anglais. Après avoir déjeuné à la résidence de Wright, lord et la comtesse vont admirer la chute de la Chaudière qu'ils voient pour la première fois. Accompagné de Philemon Wright, le gouverneur visitera ensuite, à cheval, la petite colonie qui comporte alors cinq établissements : celui de la Chaudière où 80 hommes sont employés et les fermes Gatineau, Columbia, Britannia et Chaudière dont la superficie totale est d'environ 3,000 acres. Le lendemain,

le gouverneur accompagné de sa suite et d'un groupe de colons, traversera à cheval le chemin Britannia (Aylmer) et admirera au passage le lac « Shawdier » (Chaudière), c'est-à-dire le lac des Chênes. En canot, il se rendra ensuite jusqu'au pied des rapides des Chats, où C. Sheriff a défriché depuis neuf mois plus de cent acres de terre.

EN CANOT D'ÉCORCE

Le soir même, il traversera en canot le lac des Chênes pour aller visiter les colons anglais établis dans le canton de March deux ans plus tôt. Il y sera l'hôte de M. Pinhey dont l'historique maison conservée jusqu'à ce jour vient d'être acquise par la Commission de la capitale nationale. Le lendemain matin, le gouverneur n'hésitera pas à traverser hardiment quatre milles de rapides en canot d'écorce conduit par de vigoureux et habiles voyageurs canadiens. A 4 heures de l'après-midi, il est de retour à la résidence de Wright, où il accueille avec bienveillance tous ceux qui ont des requêtes à lui présenter. Le 31 août au matin, lord et la comtesse Dalhousie et leur escorte, accompagnés des principaux résidents de la colonie, se rendent à la pointe Columbia pour s'embarquer dans les canots qui les conduiront à Montréal.

LE CHEMIN D'AYLMER

En témoignage d'appréciation de gratitude pour cette visite de Son Excellence, les habitants du canton décidèrent sur-le-champ d'améliorer le chemin Britannia que le gouvernement venait de parcourir à cheval. Ils s'engagèrent à en labourer tout le parcours de dix milles sur une largeur de vingt pieds et tous s'imposèrent des jours de corvée : la « Masonic Society » offrit cent jours et les habitants, quatre cents. Dès le même automne, le chemin était entièrement refait.

DEUXIÈME VISITE

Dès l'année suivante, le Haut-Canada songe à améliorer la navigation et il sera alors question de canaliser

la rivière Rideau pour relier le Saint-Laurent à la rivière des Outaouais. Plusieurs projets seront à l'étude et en 1823, les autorités anglaises accordent leur appui au projet du canal Rideau. En mai 1826, le gouvernement impérial décide de confier au lieutenant-colonel John By, des Ingénieurs royaux, la direction des travaux du canal Rideau que lord Dalhousie avait déjà recommandés. Conformément à ses instructions, le lieutenant-colonel By remonte l'Outaouais jusqu'au pied de la Chaudière où il devra rencontrer le gouverneur pour étudier et choisir l'entrée du canal sur les bords de la rivière. Le 21 septembre 1826, lord et la comtesse Dalhousie et leur escorte s'embarquent à Lachine à bord d'une grande barge conduite par douze vigoureux rameurs costumés pour la circonstance. Le 24, on arrive à la chute de la Chaudière où le gouverneur et la comtesse sont reçus une seconde fois par M. Wright. Le colonel By ne tarde pas à y rencontrer le gouverneur et, avec lui, décide que la coulée entre la colline du parlement et le parc Major sera l'entrée du canal.

LE PONT SUSPENDU

Et pour faciliter le transport des matériaux venant du canton de Hull, il fut alors décidé de jeter une série de petits ponts sur les îles au haut de la chute de la Chaudière et de construire, en même temps, au-dessus de la chute, un pont suspendu. Thomas MacKay, constructeur d'une partie du canal de Lachine, fut chargé de la construction de ce pont. Wright et ses fils devaient construire les têtes de pont en maçonnerie. Le 28 septembre, en présence d'une foule nombreuse, du colonel By et de S. Danford, des Ingénieurs royaux, du capitaine honoraire Byng et du capitaine Stewart, de la Marine royale, le gouverneur Dalhousie posa la première pierre de ce premier pont entre Hull et Ottawa. Après quoi lord et la comtesse Dalhousie retournèrent à Québec à bord d'une barge montée par quatorze rameurs. Le pont suspendu au moyen de trois câbles fut ouvert à la circulation le dimanche matin du 9 septembre 1827. Ce n'était encore qu'un pont temporaire fait de câbles recouverts de planches sur lequel seuls les piétons pouvaient

traverser en payant un droit de péage de six deniers. Le 26 septembre, lord Dalhousie, qui visite Hull une troisième fois, traversera avec la comtesse Dalhousie ce pont qui oscille au moindre vent et qui descend à sept pieds du torrent de la chute. Le gouverneur profitera de cette dernière visite pour faire l'inspection des travaux du canal Rideau jusqu'à Hog's Back. Ce sera sa dernière visite car l'année suivante il retourne en Angleterre. Joseph Tassé avait raison d'écrire que « lord Dalhousie s'intéressa beaucoup durant son séjour au Canada à l'établissement de M. Wright dans le canton de Hull ». En 1820, à la demande de M. Wright qui désire la construction d'une église épiscopaliennne dans le canton, il accorde une subvention de \$2,000 à la condition que la population contribue le même montant. Et l'église sera construite dès l'année suivante sur le site actuel du poste de police, rue Leduc. A la suite de sa première visite à Hull en 1821, il enverra à M. Wright deux canons en cuivre et une quantité d'armes et de munitions pour le corps de milice que Wright avait organisé en 1802. Enfin en 1826, il accorda au colonel By une subvention de mille livres pour l'exécution de travaux au haut de la Chaudière afin de permettre le passage des cages de bois sans qu'elles se brisent dans la chute.

Le Dr John Bigsby

Le docteur John J. Bigsby qui, au printemps de 1821, rendait visite à la petite colonie de Wright, mérite sûrement plus qu'une simple citation dans les récits historiques sur la ville de Hull. Les auteurs anglais de même que Joseph Tassé et Benjamin Sulte, l'ignorent totalement. Ernest Cinq-Mars, le premier, en parlera dans son histoire de Hull, mais il se contentera d'une brève citation que l'on retrouvera dans l'histoire de Lucien Brault. De tous les visiteurs de langue anglaise qui, au cours du siècle dernier, ont rendu visite à

Hull, le docteur Bigsby est incontestablement le plus sympathique et le plus bienveillant. Le récit de ses voyages pendant six ans à travers le Canada : la rivière des Outaouais jusqu'au lac Supérieur, le Saint-Laurent jusqu'à Kamouraska, les lacs Ontario et Érié jusqu'à Détroit et Niagara et, enfin, le Manitoba, fut publié en 1850 à Londres en deux volumes sous le titre *The Shoe and Canoe*. L'auteur s'y révèle un observateur d'une vaste culture. A la fois médecin, géologue et botaniste, il est, au surplus, un dilettante qui nous a laissé sur les beautés naturelles de notre pays, sur les mœurs de sa population et sur la politique canadienne, des observations et des jugements d'une étonnante justesse. Surtout si l'on tient compte qu'il visite notre pays au moment où il traverse la période agitée des grandes luttes constitutionnelles qui nous vaudront le gouvernement responsable et nos institutions parlementaires d'aujourd'hui.

LE MÉDECIN

C'est en qualité de médecin d'un régiment allemand qui est passé au service de la couronne anglaise et d'un groupe d'immigrants anglais qu'il traverse au Canada à bord d'un voilier au printemps de 1820. A son arrivée à Québec, il est immédiatement conquis par le site enchanteur de la vieille capitale. Et il écrira : « La grandeur, la variété et la beauté pittoresque de ce site est sans rival dans tout l'ouest du monde. Il n'y a rien de comparable à New York, à Boston ou à Philadelphie. » Peu après son arrivée au pays, il sera envoyé, au mois d'août, dans le canton de Hawkesbury dont la population est décimée par une épidémie de typhus.

LE GÉOLOGUE

Le printemps suivant, le gouvernement le chargea de faire un rapport sur la géologie et la minéralogie du Haut-Canada. Il se dit heureux qu'on lui ait confié cette mission, mais il note, sur un ton enjoué, que pour cette expédition de plus de 2,000 milles on ne lui accorde qu'une aide financière de 26 livres. « Si ce n'eût été, dit-il, de la géné-

rosité des trafiquants de la Compagnie du Nord-Ouest et de mes économies, il m'eût été difficile de remplir parfaitement ma mission. » C'est à Montréal qu'il doit se rendre pour monter dans un canot d'écorce que la compagnie met à sa disposition pour se rendre jusqu'au sault Sainte-Marie à la tête du lac Supérieur. L'expédition est dirigée par Pierre Rastel, sieur de Rocheblave, l'un des bourgeois de la compagnie. L'abbé Antoine Tabeau, curé de Boucherville, accompagne les voyageurs à titre d'aumônier. A Montréal, le vingt mai, où l'on s'apprête au départ, le docteur Bigsby fait, en compagnie d'un commis de la compagnie, un trajet de deux milles en calèche tirée par deux gros chevaux noirs jusqu'à la rivière des Outaouais où il monte en canot d'écorce avec M. de Rocheblave, l'aumônier et le commis qui l'accompagneront jusqu'au sault Sainte-Marie.

CANOT LACHE

« Notre canot, écrit-il, avait trente-six pieds de long et six de large au centre. On l'appelle le « canot lache », fabriqué pour les voyages rapides et ne devant transporter que les provisions et les effets personnels. Il est habituellement monté par dix-neuf hommes : quinze rameurs et quatre voyageurs. Ces derniers occupent le centre; les rameurs chaque extrémité du canot. La compagnie avait fourni toutes les munitions de bouche (sic) avec grande libéralité : des vins de Porto et de Madère, du brandy, du rhum, de la saucisse, des œufs, une immense tarte de veau et de faisan, du rosbif froid, du bœuf salé, des jambons, des langues, des pains, du thé, du sucre et enfin, des queues de castor . . . » Au moment du départ, après la récitation de la litanie, les rameurs entonnent l'une de leurs nombreuses chansons à répondre qui leur aident à ramer dix-huit et même dix-neuf heures par jour à la cadence de cinquante coups de rames à la minute.

LA PETITE-NATION

On atteindra bientôt sur les bords du lac des Deux-Montagnes un petit village de sauvages où l'on passera

la nuit sous la tente. A deux heures on repartira pour se rendre à Pointe-Fortune. Et, de là, à travers les savanes et la forêt touffue, on se rend jusqu'à la tête du Long-Sault à neuf milles plus loin. Jusqu'à la seigneurie de la Petite-Nation, à vingt-cinq milles plus haut, que l'on atteindra à neuf heures du soir, les deux rives de la rivière n'offre que l'aspect silencieux de la forêt déserte. Au manoir de la Petite-Nation, construit dans l'île Roussin en face de Montebello, le fils du seigneur, Denis-Benjamin Papineau, reçoit cordialement les visiteurs qui dressent leurs tentes et invitent leur hôte à partager leur souper. Le lendemain—22 mai—à trois heures du matin, on se remet en route. Une forêt très dense borde la rivière sur un parcours de plus de trente milles. « Peu avant d'arrêter pour dîner près d'une maison d'un colon américain (dans le canton de Templeton) poursuit le Dr Bigsby, nous rencontrons cinq canots lourdement chargés que montent une soixantaine d'hommes de la compagnie du Nord-Ouest avec lesquels nous échangeons des refrains de chansons populaires. »

CHEZ M. WRIGHT

A deux milles plus haut on atteint enfin la chute de la Chaudière où l'on rencontre « une véritable armada » de vingt-deux grands canots de la compagnie du Nord-Ouest et une douzaine d'autres montés par des sauvages qui, avec leur famille, leurs chiens et leurs pelleteries, retournent à leur village du lac des Deux-Montagnes. Du petit village de Hull, le docteur Bigsby se limite à la description suivante : « Une demi-douzaine de maisons et de magasins, une belle église épiscopale et plusieurs pauvres bâtiments. » Du haut du clocher de l'église (site actuel du poste de police, rue Leduc) il ne voit que la rivière, la chute et une forêt très dense à l'orée de laquelle il peut apercevoir les fermes de M. Wright. Les visiteurs sont reçus par M. Wright dans sa demeure près des chutes (hôtel Standish Hall). Le soir même, à sept heures, on traverse le portage de la Chaudière pour aller camper sur les bords du lac des Chênes.

UNE MESSE

Au réveil, à trois heures le lendemain matin, on fait la rencontre de sept canots montés par vingt-quatre voyageurs de la compagnie de la baie d'Hudson. À neuf heures on s'arrêtera à quelques milles à l'ouest d'Aylmer. C'est dimanche, le vingt-trois mai. L'aumônier, M. Tabeau, monte sa tente, dresse un autel et récite la messe pour les voyageurs agenouillés autour de lui. « Je fus heureux d'y assister, écrit le Dr Bigsby. La lumière de la religion catholique romaine est infiniment meilleure que la noirceur de l'incroyance. » De là, en suivant la rive du lac, l'expédition se rend jusqu'aux « splendides rapides des Chats ». « Sauf toujours les chutes Niagara, écrira Bigsby, nous avons là devant nous le plus beau torrent d'eau que j'ai vu en Amérique ». Et plus loin il ajoutera : « Je m'estimerais heureux s'il m'était donné de finir mes jours dans le murmure des rapides des Chats. » Mais c'est là que nous devons fausser compagnie au docteur Bigsby qui doit se rendre par la rivière des Français jusqu'au sault Sainte-Marie. À la suite de cette expédition et des autres qu'il fera sur le Saint-Laurent et les Grands lacs ainsi qu'au Manitoba, le Dr Bigsby publiera, en 1827, à Québec : *Localities of Canadian minerals, with notes and extracts* (73 p. in 8). Et, en 1850, il publiera à Londres son récit de voyages en deux volumes, intitulé *The Shoes and Canoes*. Une version française de cet ouvrage fort intéressant et instructif serait une précieuse acquisition pour nos bibliothèques historiques.

Le duc de Richmond

La population de la colonie, au début du siècle dernier, est presque totalement établie sur les deux rives du Saint-Laurent. À l'ouest de Montréal, l'établissement agricole de Philemon Wright au pied de la chute de la Chaudière est

la première tentative de pénétration dans les solitudes de l'ouest. Et toute la région des Grands lacs restera déserte jusqu'au jour où les Loyalistes américains commenceront à s'y établir. A l'extrémité ouest de la province, dans la péninsule d'Essex, il y a bien alors un important groupement de colons français dont les origines remontent à la fondation de Détroit par Lamothe-Cadillac, mais ce noyau canadien-français restera encore longtemps isolé et ignoré du reste de la colonie. A l'époque, les autorités anglaises qui appréhendent toujours une attaque de la part des Yankees hésitent à encourager l'établissement de colons anglais dans les régions à la fois trop éloignées de Montréal et de Québec et trop voisines de la frontière américaine. Près de trois quarts de siècle après la cession, lord Aylmer, en 1832, écrira au vicomte Goderich, secrétaire aux colonies, que « les cantons de l'est pourrait recevoir 500,000 émigrés et la vallée de l'Outaouais, 100,000 et qu'avec ce surcroît aussi considérable de population anglaise les différends entre les deux races seraient bientôt réglés. »

SUR L'OUTAOUAIS

Mais l'ironie du sort voudra que l'établissement du « Yankee » Philemon Wright (comme on disait alors) et de ses associés au pied de la chute de la Chaudière précède d'au moins vingt ans la colonisation de la vallée de l'Outaouais par les émigrés anglais. Au printemps de 1813, quand les régiments anglais, venus au pays pour participer à la guerre de 1812-1815 sont licenciés, on leur offrira de rester au pays à la condition de s'établir sur des terres qui leur seront concédées gratuitement dans notre région. Plusieurs centaines de soldats du 99^e régiment acceptent cette offre et viennent fonder l'établissement de Richmond à quelques vingt milles au-dessus de la chute de la Chaudière. Deux ans plus tard, le « Richmond Settlement » est déjà un village bien organisé où l'on compte douze magasins, quatre brasseries, deux distilleries, une scierie, une meunerie, plusieurs boutiques d'artisans et, même, une salle municipale.

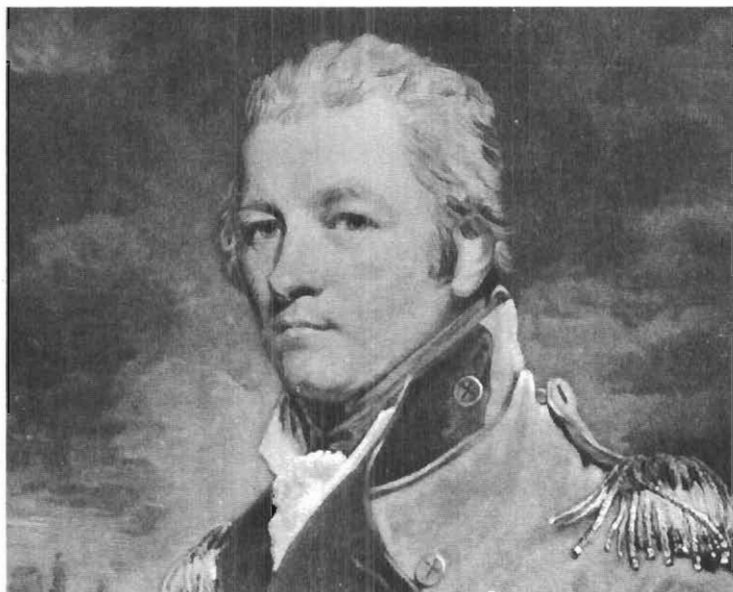
AVANT BYTOWN

Dans notre voisinage immédiat, un Johiel Collins avait précédé l'arrivée de ces soldats anglais dans la région, en s'établissant vers 1809 au pied du portage de la Chaudière sur la rive ontarienne de la rivière, où il construit un magasin et un quai. Ce Collins est vraisemblablement le premier à s'établir sur le site actuel de la ville d'Ottawa. Quelques années plus tard, Caleb T. Bellows achètera la petite propriété de Collins et construira un plus grand quai qui sera connu d'abord sous le nom de « Bellows Landing » et, ensuite, de Richmond Landing » après l'établissement des soldats anglais à quelques milles au-dessus de la chute. En mai 1810, Ira Honeywell défrichera quatre acres de terre et construira une maison en bois rond à trois milles au-dessus de la chute et sera le premier pionnier du canton de Nepean. Enfin, sur la rive nord de l'Outaouais, au pied de la Chaudière, il y a le petit établissement de Philemon Wright qui, à l'époque, est généralement désigné sous le nom de « Wright's Mills » et qui, en 1820, sera beaucoup moins important et moins florissant que ne le sera l'établissement de Richmond.

WILDERNESS OF RIDEAU

John MacTaggart qui visite notre région en 1826 l'appelle « the Wilderness of Rideau », ce qui n'a rien d'exagéré puisque dans le temps on est ici en pays presque désert. N'eût été la construction du canal Rideau en 1827 et la fondation de Bytown qui devait devenir la capitale de la Confédération canadienne, il est assez probable que notre région n'aurait pas aujourd'hui l'importance qu'elle connaît. Mais, au début du siècle dernier, les autorités anglaises s'intéressaient de plus en plus à notre petit coin de pays qui, à leurs yeux, avait une importance stratégique. Dès 1783, le gouvernement anglais fait explorer la rivière Rideau jusqu'à Kingston, pour s'assurer de la possibilité d'y construire un canal qui reliera le Saint-Laurent à la rivière des Outaouais. Sept ans plus tard, des plans d'un canal militaire sont soumis aux autorités. En 1815, le gouverneur sir Gordon Drum-

mond fait de nouveau étudier le projet. Et, de son côté, le gouvernement anglais s'occupe activement à coloniser la région où doit être construit ce canal.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Le duc de Richmond

EXPÉDITION DIFFICILE

L'importance stratégique que l'on attachait à la construction de ce canal militaire et à la colonisation dans cette partie du pays devait être l'une des premières préoccupations du duc de Richmond qui, en mai 1818, succède à sir John Sherbrooke comme gouverneur du Canada. Un an à peine après son arrivée au pays, il s'empresse de visiter Kingston et tout le cours de la rivière Rideau jusqu'à l'Ontarouais pour se renseigner de façon précise sur la possibilité de la réalisation de cet important projet. Cette expédition qu'il fit dans des conditions très difficiles devait lui coûter

la vie. Arrivé la veille à Kingston, il quittait cet endroit le 20 août 1819 pour se rendre à Perth où il passa trois jours. Mardi, le 24, il quitte Perth, accompagné du lieutenant-colonel Cockburn et de sa suite pour descendre la rivière Rideau jusqu'à l'établissement qui porte son nom. L'absence de route carrossable le contraint à traverser à pied sur une distance d'environ trente milles un pays absolument désert. Après une marche forcée à travers la forêt et des marais infestés, l'expédition atteint le petit hameau de Fallowfield à quelques milles à peine de Richmond Settlement. C'est là que se produisit l'événement tragique qui devait être le prélude à la mort soudaine du gouverneur. Charles Cambridge raconte dans une lettre qu'il adresse le 14 octobre 1819 à lord Belfast les circonstances de la mort du duc de Richmond.

ATTEINT DE LA RAGE

« Dans le bois, écrit Cambridge, le duc, ayant entendu japper un chien se mit à courir et l'on eut de la peine à le rejoindre. Arrivé à la lisière du bois, le duc, à la vue d'une eau stagnante, s'élança par-dessus une clôture et se précipita dans une grange voisine où ses compagnons terrifiés le suivirent avec empressement. Sa maladie était maintenant à son paroxysme. Ce fut presque un miracle qu'il ne mourut pas dans la grange. On le transporta avec peine dans une misérable chaumière du voisinage et, de bonne heure le matin fatal du 22, le duc de Richmond expirait dans les bras d'un fidèle Suisse qui n'avait jamais quitté un instant son maître. »

VISITE À HULL

Aucune version de cette mort tragique ne précise comment le duc fut atteint de la rage mais on suppose qu'au cours de cette expédition il a dû être mordu par un renardeau apprivoisé. C'était l'intention du gouverneur, après avoir visité les colons de Richmond de rendre visite à la colonie de Wright à Hull. Une voiture de chantier tirée par deux bœufs avait même été envoyée à Richmond à la ren-

contre du gouverneur. Et les circonstances ont voulu que ce soit dans cette voiture que l'on transporte le corps du duc de Richmond jusqu'à la taverne d'Isaac Firth, au pied de la chute de la Chaudière, sur la rive ontarienne de l'Outaouais. Le corps du gouverneur fut ensuite transporté par bateau jusqu'à Québec où il repose maintenant dans la cathédrale anglicane de la rue Desjardins. Le duc de Richmond n'avait été gouverneur du Canada que pendant une quinzaine de mois.

John McTaggart

John MacTaggart, « ingénieur civil au service du gouvernement britannique » que les autorités anglaises avaient associé au lieutenant-colonel John By pour la construction du canal Rideau, durant son séjour de trois ans au Canada, fréquemment visité l'établissement de Philemon Wright qu'il a connu intimement et dont il parlera en termes fort élogieux. Dès son retour à Londres en 1829 il publie *Three years in Canada, an account of the actual state of the country in 1826-7-8, comprehending its resources, productions, improvements and capabilities and including sketches of the state of the society and advice to emigrants, etc.* (Deux volumes). Cet ouvrage est incontestablement une fort intéressante contribution à l'histoire du début de la colonie de Hull.

LE PONT « UNION »

En plus de travailler de concert avec le colonel By à la construction du canal Rideau, MacTaggart se verra confier en 1826 la surveillance de la construction du pont « Union », le premier que l'on ait construit à la chute de la Chaudière et qui, à l'époque, était le plus long pont au Canada. L'auteur consacre au récit de sa construction un chapitre très documenté que les historiens de Hull ne de-

vront sûrement pas ignorer. Dès son arrivée en juin 1826, à la chute de la Chaudière, MacTaggart devra d'abord faire le tracé du canal de l'Outaouais jusqu'aux Black Rapids sur la rivière Rideau. Mais il ne devait pas cependant s'en tenir là.

LA HULL MINING CO.

Le 26 décembre 1826, il organisera avec Philemon Wright et son fils Tiberius la *Hull Mining Co.* Wright, que MacTaggart désigne sous le nom de « Lord of the Manor » en sera le président. Le Dr Alexander J. Christie, premier journaliste d'Ottawa, correspondant à Bytown du *Herald* de Montréal de 1826 à 1836 et fondateur, en juin 1836, du *Bytown Gazette*, sera le secrétaire de la compagnie. Thomas McKay en sera le gérant et MacTaggart, l'ingénieur. John Redpath, Robert Drummond et John Burnett feront aussi partie de la compagnie. MacTaggart n'hésite pas à dire que la construction du canal Rideau et l'organisation de cette compagnie minière contribueront dans un avenir prochain à faire de notre région l'une des plus importantes et des plus prospères de tout le pays.

MONTAGNES DE HULL

Peu après la formation de la compagnie, MacTaggart écrira dans le *Herald* de Montréal, que pendant qu'ils exploiraient la route du canal Rideau les ingénieurs ont découvert dans les montagnes du canton de Hull « un immense gisement de minerai de fer de la plus haute teneur dont des échantillons ont été envoyés à Montréal ». Et il ajoute : « Dans ces montagnes, nous avons trouvé du marbre bleu, noir et argent ainsi que du granit argenté . . . Dans les solitudes de ces montagnes, il y a des richesses insoupçonnées, elles regorgent de minerais très riches, ses rivières sont poissonneuses, ses plaines sont fertiles et ses forêts valent dix fois plus que le bois que l'on y trouve. » Et, enfin, MacTaggart entrevoit que dans les années à venir cette mine de fer et la forêt de la Gatineau fourniront aux chantiers maritimes de Montréal tout le fer et le bois nécessaires à

la construction des navires « dont la mère-patrie aura besoin ». Ces brillantes perspectives ne devaient être, comme l'on sait, qu'un mirage.

COLONIE PÉNITENCIÈRE

MacTaggart ne devait pas toutefois s'en tenir à ce seul grand rêve puisqu'à ses yeux la vallée de la Gatineau pouvait servir à d'autres fins « pour la mère-patrie ». Sous le titre *Vale of Gatineau, a proper place for the transportation of convicts*, il consacre l'un de ses principaux chapitres à un projet d'émigration anglaise plutôt chimérique. « Je suis d'avis, écrit-il, qu'il serait grandement profitable pour la Grande-Bretagne de transporter une partie de ses prisonniers dans cette vallée de la Gatineau. Ils y seraient isolés du reste de la population de la colonie et il leur serait absolument impossible de s'en évader... » Il ajoute que les prisonniers pourraient être transportés dans la Gatineau « à un quart de ce qu'il en coûte présentement pour les transporter en Nouvelle-Hollande. Cette région, avantageusement située en regard du Haut et du Bas-Canada, pourrait être d'une grande utilité pour la mère-patrie comme réceptable pour ses prisonniers... Le meilleur endroit au Canada pour ces prisonniers, conclut MacTaggart, est cette vallée de la Gatineau, située à cinquante milles au nord de la chute de la Chaudière. » Ce projet de colonie pénitencière n'était, heureusement, qu'une idée plutôt fantaisiste de MacTaggart à laquelle le gouvernement britannique n'a semblé prêter aucune attention. Au lieu de servir de refuge aux criminels des Îles britanniques, la vallée de la Gatineau a été colonisée par une population honnête et laborieuse. Elle est maintenant l'une des belles régions touristiques de la province et nous ne doutons pas que MacTaggart serait aujourd'hui le premier à s'en réjouir.

* * *

M^{sr} Ignace Bourget

La visite pastorale de M^{sr} Ignace Bourget dans le canton et la région de Hull, à l'automne de 1840, marque une date importante dans l'histoire religieuse de notre ville, car on a dit avec raison que cette visite historique est à l'origine de l'organisation religieuse du diocèse d'Ottawa. Dès 1836, l'évêque de Montréal, M^{sr} Lartigue, avait résolu de nous donner une organisation religieuse et avait même décidé que son coadjuteur, M^{sr} Bourget, ferait une visite pastorale à l'été de 1839. Mais, en juillet cette année-là, il écrivait à l'abbé John Brady, missionnaire à la Petite-Nation depuis 1837 : « D'après ce que vous m'avez écrit en mai dernier du peu de préparation qu'ont pu apporter vos gens à la visite pastorale, j'y renonce pour cette année. »

NOTRE RÉGION EN 1840

La colonisation ne devait commencer sur les rives de l'Outaouais qu'à la fin des travaux du canal Rideau qui avaient attiré dans la région bon nombre de catholiques irlandais et canadiens-français qui, pour la plupart, s'établirent à Bytown et dans la vallée de l'Outaouais. Dans le comté d'Ottawa, qui comprend alors celui de Pontiac, on compte en 1831 environ 2,069 catholiques sur une population totale de 5,673 âmes. Plus de la moitié de cette population catholique, soit 1,066, vit dans le canton de Hull. La mission de Notre-Dame-de-Bonsecours de Montebello dans la seigneurie de la Petite-Nation dont les archives remontent à 1815 est la plus ancienne paroisse du diocèse. Douze ans plus tard, l'abbé Roupe, qui visite les catholiques du Haut-Outaouais, plante des croix à Buckingham, Aylmer et dans l'île des Allumettes pour désigner l'emplacement des chapelles que l'on devra y construire pour les catholiques de l'endroit. En 1838, d'après l'abbé John Brady, il y a à peu près cent familles catholiques dans le canton de Templeton

et environ le même nombre dans le canton de Hull. Dans cette vaste région, il n'y a qu'une seule école catholique à Buckingham.

AYLMER ET HULL

Aylmer, en 1836, est déjà un village important où bon nombre de catholiques canadiens-français et irlandais sont établis. Le 5 mars 1838, ils enverront à M^{gr} Bourget une pétition demandant d'être autorisés à construire une église qui sera terminée deux ans plus tard. Quant à Hull proprement dit, ce n'est encore qu'une petite bourgade qui est la propriété exclusive de Wright et où l'on trouve très peu de facilités d'établissement. Aussi la plupart des pionniers canadiens-français du canton devaient s'établir à Aylmer, à Pointe-Gatineau, à Buckingham, dans le canton de Templeton, à Masham et à Gracefield dans la Gatineau et, enfin, dans l'île des Allumettes. L'abbé John Brady, qui doit veiller aux intérêts religieux de cette population dispersée aux quatre coins de cette vaste région, écrit le 4 novembre 1838, à M^{gr} Bourget : « Les deux rives de la Grande rivière sur toute leur étendue sont déjà occupées soit par des catholiques soit par des protestants de toutes sectes. Ces derniers, surtout les méthodistes et les baptistes qui sont les plus fanatiques, ont des ministres et des temples. Ils sont en relations quotidiennes avec les catholiques et comme ceux-ci n'ont ni prêtres ni églises et ne veulent pas prier avec eux, ils leur font honte et leur reprochent d'être des athées. Ces hérétiques ont leurs écoles, leurs temples et leurs ministres; nous, nous n'avons rien de tout cela. Il n'y a pas dans tout le vaste territoire que nous desservons une seule école catholique, sauf à Buckingham. J'ai fait tous mes efforts pour en établir d'autres, les moyens m'ont fait défaut. Tel est, Monseigneur, l'état pitoyable de cette portion de votre diocèse. » Le missionnaire pressait son évêque de rendre visite à ses ouailles délaissées pour leur apporter les secours de la religion dont ils étaient privés.

VISITE PASTORALE

Monseigneur Bourget ne devait pas rester sourd à cet appel. Sa visite pastorale fut préparée de longue main.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Au dernier plan, tout près du confluent de l'Outaouais et de la Gatineau, la pittoresque église Saint-François de Sales, de Pointe Gatineau. Au premier plan, la baie du Gouverneur, et au deuxième, à droite, une pointe de Rockcliffe (Ontario).

Dès le mois d'août 1840, il envoie six prêtres dans la région pour y préparer sa visite. Ils visitèrent à partir de Grenville et de Montebello toutes les missions de Buckingham, Chelsea, Aylmer et de l'île des Allumettes. Ils remontèrent même à soixante milles sur la Gatineau jusqu'au lac Sainte-Marie où ils trouvèrent une dizaine de familles perdues au fond des bois. M^{sr} Bourget quitte Montréal en septembre et commence sa visite pastorale dans l'île des Allumettes et la continue en descendant la rivière dans un grand canot d'écorce que l'abbé Bourassa avait commandé à un sauvage au prix de quarante dollars. Le 2 octobre, Monseigneur bénit l'église Saint-Paul d'Aylmer que l'on vient de terminer. Le quatre, il bénit celle de Saint-Étienne de Chelsea; le six, celle de Saint-François-de-Sales de Gatineau et le neuf il érige les missions de Buckingham et de Sainte-Cécile de Masham. De retour à Montréal, il pourra écrire dans sa lettre pastorale du vingt-cinq novembre : « Nous avons planté la Croix en huit endroits où ce signe de salut n'avait pas encore été publiquement arboré et vénéré. Nous avons béni solennellement quatre chapelles qui se sont trouvées assez finies pour que les exercices de la mission y soient faits avec décence... Nous avons érigé huit nouvelles missions et désigné la place de trois nouvelles chapelles. » De cette mémorable visite pastorale de M^{sr} Bourget date l'organisation religieuse du diocèse d'Ottawa.

LA PETITE CHAPELLE

Peu avant le départ de M^{sr} Bourget pour sa visite pastorale, l'abbé Brady lui écrivait le 8 avril 1840 : « Il n'y a à Chelsea ni à Buckingham, ni à Templeton une maison où je puisse me retirer... Je me suis donc installé aux Chaudières et là je me trouve au centre de mes missions... C'est ici, aux Chaudières, que devrait être construite l'église des deux cantons de Hull et de Templeton si l'on pouvait y faire consentir tout le monde; mais ça été impossible dans le temps. » Monseigneur prit la décision la plus sage. Le huit octobre il ordonne « que le canton de Templeton avec le village des Chaudières jusqu'au chemin de Brigham, y compris la terre d'Andrew Leamy qui est au-delà du che-

min, forme la nouvelle mission de Saint-François-de-Sales de Gatineau ». C'est qu'alors il y avait trop peu de catholiques dans le « village des Chaudières » pour que l'on songeât à y construire une chapelle ou y établir une mission. Cependant Ruggles Wright, dès 1838, avait manifesté à l'abbé Brady le désir de construire une chapelle pour l'usage de ses hommes. A cette fin, il avait même concédé le 16 septembre 1846 deux lots de terre à l'intersection des rues Wright et Victoria. Le père Eusèbe Durocher y construisit une humble maison dont une partie servait de demeure à une famille de batelier et l'autre de « chapelle des Chantiers ». C'est dans cette humble chapelle que le R.P. Louis Reboul, o.m.i., jeta les bases de l'Église de Hull et travailla, de concert avec la population sans cesse grandissante, à la fondation de la ville de Hull.

M^{sr} Alexandre Taché

M^{sr} Alexandre Taché, o.m.i., le grand apôtre de l'Église de l'Ouest canadien, n'était encore qu'un jeune diacre de 21 ans quand, en juin 1845, il passait par Hull pour se rendre dans les missions de la rivière Rouge au Manitoba, qui avaient été confiées aux soins de M^{sr} Provencher. Depuis bientôt 26 ans, M^{sr} Provencher avait multiplié les sollicitations et les voyages pour obtenir le concours de missionnaires, mais c'est à peine si au cours de ce quart de siècle une douzaine de prêtres séculiers étaient venus lui apporter leur appui dans l'immense territoire qu'il avait à évangéliser. Et la plupart d'entre eux, après quelques années de séjour, étaient retournés dans le diocèse de Québec épuisés et déçus. « Je ressemble, avait dit M^{sr} Provencher, à un chêne qui demeure seul debout au milieu d'une plaine où l'orage emporte tous les autres arbres. » Il comprit alors que sa seule ressource était de s'adresser à une congrégation religieuse pour trouver les coopérateurs dont il avait

un si pressant besoin. Il s'adressa au R.P. Bruno Guigues, provincial des Oblats au Canada et, plus tard, premier évêque d'Ottawa. A sa demande, le R.P. Guigues désignera le père Aubert, o.m.i., pour les missions de la rivière Rouge.

LE FRÈRE TACHÉ

Le frère Alexandre Taché qui fait alors son noviciat chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée à Longueuil, n'a pas encore 22 ans. Mais il avait obtenu la guérison de sa mère en s'offrant pour l'évangélisation des tribus sauvages de l'Ouest canadien. Dès qu'il connut le désir exprimé par M^{sr} Provencher, il s'empressa d'offrir son concours pour ses missions lointaines et sollicita avec instance la faveur d'y consacrer toute sa vie. Son offre fut acceptée avec empressement et gratitude par M^{sr} Provencher et le frère Taché



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Mgr Alexandre Taché

fut désigné par son provincial pour accompagner le R.P. Aubert. Ce jeune missionnaire est le fils de Charles Taché, frère de sir Étienne Paschal Taché, premier ministre du Canada-Uni et l'un des pères de la Confédération canadienne. Au moment où il part pour le territoire de la rivière Rouge pour y évangéliser les tribus sauvages, il n'est encore que diacre. Mais peu après son arrivée à Saint-Boniface, M^{sr} Provencher s'empressa de l'ordonner prêtre. Six ans plus tard, à 28 ans à peine, il sera sacré évêque par M^{sr} Mazenod et deviendra coadjuteur de M^{sr} Provencher à qui il succédera, deux ans plus tard, comme évêque de Saint-Boniface, à l'âge de trente ans.

VERS L'OUEST

Au début du siècle dernier, pour se rendre à Saint-Boniface à 1,400 milles de Montréal, il n'y avait ni chemin de fer ni route sur laquelle on pouvait circuler. On devait donc s'y rendre par eau et en canot d'écorce, sur les rivières et les lacs. « Souvent on devait passer d'une rivière dans une autre distante de la première; ou bien il fallait franchir une chute ou un rapide que le canot ne pouvait monter ou descendre; chaque fois il fallait faire portage; ce n'était plus le canot qui portait les voyageurs, c'était les voyageurs qui portaient le canot et les bagages. Ailleurs les rapides étaient moins violents; le canot pouvait les franchir mais à la condition d'être allégé. Les voyageurs descendaient à terre, ou déchargeaient les bagages en tout ou en partie et on les portait. C'est ce que l'on appelait un demi-portage. Entre Montréal et Saint-Boniface il y avait 72 portages et presque autant de demi-portages. On passait la journée en canot et la nuit sur terre » (M^{sr} Taché). Ce long et pénible trajet de Lachine à la rivière Rouge se fit en soixante-deux jours.

EN CANOT D'ÉCORCE

Le départ avait été fixé au vingt-quatre juin. L'équipage se composait de deux Oblats, le père Aubert et le frère Alexandre Taché; de deux sœurs de la Charité, les sœurs Whitman et Cusson qui se rendaient auprès des quatre

sœurs fondatrices de la mission de la rivière Rouge; d'un guide iroquois, Charlot; d'un Canadien français, au gouvernail, et quatre rameurs canadiens-français. Le canot d'écorce de trente-trois pieds de longueur, de cinq pieds de largeur et de deux de profondeur porte, outre son équipage de dix personnes, un chargement de deux mille livres : bagages, provisions, fusils et munitions pour la chasse, lignes pour la pêche, couvertures de laine, vivres, etc. Pendant deux mois les voyageurs n'auront sous les yeux que « des arbres, des rochers et des loups ». À peine trouveront-ils çà et là des traces de l'homme « des huttes sauvages échelonnées à de grandes distances sur les bords des lacs et des rivières et quelques postes de la compagnie de la baie d'Hudson consistant le plus souvent en une maison de bois et en quelques hangars ».

A BYTOWN

Après quatre jours de « canotage », les voyageurs arrivent à Bytown dans la nuit du 27 juin. Les missionnaires vont saluer leurs frères oblats, les pères Telmon et Damase Dandurand, qui ne disposent encore que d'une pauvre église de bois. Le lendemain, le père Aubert célèbre la messe dans le petit couvent des Sœurs Grises de la Croix, dont la sœur Élisabeth Bruyère est la mère fondatrice depuis quelques mois à peine. De bonne heure le dimanche 29 juin, les missionnaires se rendent à Aylmer « dans une belle et grande voiture fournie gratuitement et généreusement par madame Joseph Aumond, épouse de l'un des pionniers canadiens-français de Bytown ». Après avoir franchi le pont de la Chaudière, les missionnaires traversèrent la petite bourgade R. Wright sans s'y arrêter. Rien ici ne pouvait encore retenir leur attention puisque ce n'est que l'année suivante que le R.P. Eusèbe Durocher, o.m.i., construira l'humble « chapelle des chantiers » qui sera la pierre angulaire de l'église de Hull. À Aylmer les voyageurs seront retenus plusieurs heures par la pluie auprès de l'abbé Desautels, premier prêtre résident de la mission naissante. Le lendemain les voyageurs s'embarqueront de nouveau dans leur canot, remonteront l'Outaouais, les lacs Supérieur et des Bois pour atteindre enfin, par la rivière Winnipeg,

Saint-Boniface, où le 25 août M^{sr} Provencher les accueille avec joie.

VISITE DE 1874

Sacré évêque à l'âge de 28 ans à peine et archevêque en 1871 à 48 ans, M^{sr} Alexandre Taché devait tenir un rôle de premier plan dans l'histoire religieuse et politique de son vaste diocèse. Il fut appelé lors des événements tragiques du soulèvement des Métis de Louis Riel à intervenir comme pasteur et médiateur auprès des autorités fédérales pour tenter d'obtenir pour ses ouailles un traitement aussi équitable que possible. Pendant plusieurs années, il multiplia ses démarches et ses instances auprès du gouvernement général et fit de nombreux voyages à Ottawa pour plaider la cause de ceux qui étaient confiés à ses soins. C'est au cours de l'un de ces nombreux voyages que M^{sr} Alexandre Taché eut la satisfaction de visiter, pour la première fois, la paroisse naissante de Notre-Dame de Hull. En la fête de la Pentecôte, le 24 mai 1874, il officiait pontificalement dans notre église qui vient à peine d'être bénite. A l'occasion de cette visite de M^{sr} Taché, le Métis de Saint-Boniface, en date du 30 mai 1874 écrivait : « Les intelligents citoyens de la ville de Hull ne vouront point laisser passer une si belle occasion de féliciter le prélat de la constance indicible qu'il met à la défense de son troupeau. » « Soyez assuré, Monseigneur, dit le D^r Beaudin au nom des habitants de la ville, que les Canadiens français de tout le Canada sont reconnaissants de ce que Votre Grâce fait pour nos frères au Manitoba. Nous souffrons aujourd'hui de leurs souffrances, comme nous nous réjouirons plus tard de leurs joies, si la Providence bénit vos démarches et les couronnes de succès. » Deux ans plus tard, le 26 octobre 1876, encore à l'occasion d'un voyage à Ottawa, M^{sr} Taché tenait à rendre visite à ses frères oblats de Hull et à saluer ses nombreux amis de notre ville qui le tenaient en très haute estime. Ce devait être sa dernière visite dans notre ville. Le 22 juin 1894, M^{sr} Alexandre Taché mourait à Saint-Boniface à l'âge de 71 ans. Il avait consacré environ cinquante ans de sa vie aux intérêts spirituels de la population de son diocèse.

Lord Elgin (I)

Mieux vaudrait peut-être ne pas en reparler. Tout de même, il semble bien que du récit de l'échauffourée du 17 septembre 1849, dans la petite ville de Bytown, on peut, à la réflexion, dégager une profitable leçon de compréhension et de tolérance. Cette journée historique qui a passé à l'histoire sous le nom de « Stony Monday » s'est trouvé en quelque sorte à mettre fin, par un étrange concours de circonstances, à la rivalité de races qui pendant plus d'un quart de siècle mettait aux prises les deux groupes raciaux de notre population. Un incident totalement étranger à ces regrettables dissensions raciales devait mettre le feu aux poudres. Le 25 avril 1849, le gouverneur Elgin sanctionne la loi qui accorde une indemnité aux habitants du Bas-Canada qui ont subi des dommages matériels au cours des troubles de 1837-1838. Si même, huit ans plus tôt, on a déjà accordé pareille indemnité aux habitants du Haut-Canada, on n'hésitera pas dans certains milieux fanatiques à s'en indigner et à mettre le feu au parlement à Montréal en signe de protestation.

UN AVERTISSEMENT

Au début de septembre, lord Elgin, qui devait rencontrer le président des États-Unis à Niagara, annonce qu'il profitera de l'occasion pour visiter plusieurs villes du Haut-Canada où les esprits sont déjà fort agités. Aussi le **Montreal Courier**, journal ultra-tory, jugera-t-il à propos d'écrire : « Nous pensons qu'il ne serait pas prudent pour Sa Seigneurie de tenter une telle expédition. Nous ne faisons aucunement cas de son salut, c'est une affaire de peu de conséquence, mais nous aimons le salut du pays et nous savons que si lord Elgin va dans le Haut-Canada et que si la faction radicale (celle qui approuve la conduite du gouverneur) semble faire quelque démonstration en son honneur ou fasse un seul acte qui soit regardé comme un triomphe pour les

ministres qui ont passé l'acte payant les rebelles, cette démonstration sera le signal de la convulsion la plus terrible que cette province ait jamais éprouvée. » Les appréhensions du *Courier* devaient bientôt être confirmées par de regrettables événements.

A TORONTO

Le 19 septembre, le *Canadien* de Québec publie la note suivante : « Son Excellence, après avoir laissé lady Elgin à Niagara, s'est mis en route pour Toronto en passant par Thorold, Dundas et autres places, où on lui a présenté plusieurs adresses. La municipalité de Toronto, en apprenant le jour fixé pour la visite de lord Elgin, s'est réunie pour lui préparer une adresse; et sur motion de M. Sherwood, l'ex-solliciteur-général, il a été résolu que des constables spéciaux seraient nommés pour maintenir dans la ville l'ordre que l'on pensait devoir être troublé, durant la visite de Son Excellence, par des tories qui avaient fait poser sur les murs de la ville, quelques jours auparavant, des placards dont voici un échantillon : « C'est sous le prétexte de recevoir Elgin qui récompense les rebelles, que des centaines d'égorgeurs armés ont été soudoyés pour envahir Toronto le jour de son arrivée, massacrer les loyaux habitants et détruire leurs demeures et propriétés... Armez-vous, accourez des campagnes, accourez de la ville pour protéger vos personnes et vos propriétés, vos femmes et vos petits enfants, contre Elgin et les cruels assassins. » Pour sa part la *Quebec Gazette* a cru bon, le 18 septembre, de conseiller à lord Elgin de se montrer très prudent. « L'annonce officielle de la visite du gouverneur général à Toronto dans une lettre de son secrétaire au maire de la ville laisse l'une des deux choses suivantes : soit que lord Elgin désire faire une entrée triomphale dans la ville où on lui présenterait les clefs de la ville sur un plateau d'argent pendant que des jeunes filles en robes blanches danseraient la danse des roses autour de son chariot, soit encore qu'il craigne une émeute et voudrait que le maire prenne des mesures en conséquences. » Le journal ajoute que le gouverneur général est grandement dans l'erreur s'il s'attend à être

acclamé « par l'honnête population de Toronto, et il ferait bien de lire les articles du **Patriot** pour savoir à quelle réception il peut s'attendre ». Cette hostilité à lord Elgin se manifesta dans la plupart des villes du Haut-Canada qu'il a visitées. Dans plusieurs d'entre elles le drapeau était à mi-mât sur l'hôtel de ville lors de son passage. Dans sa conduite comme dans ses propos lord Elgin fit preuve d'une prudente sagesse et se garda bien de provoquer l'adversaire qu'il fit plutôt mine d'ignorer. En dépit de l'agitation, sa tournée se poursuivit sans incident regrettable.

VISITE À BYTOWN

Le gouverneur général s'était proposé de faire une visite de quelques jours à Bytown et dans les petites villes de la vallée de l'Outaouais. On a supposé, vraisemblablement avec raison, que cette visite ne devait pas être étrangère au choix de Bytown comme capitale du Canada. L'organe ultra-tory d'Ottawa, **The Packet**, demandera donc aux citoyens d'éviter tout désordre lors de la visite du gouverneur « afin de promouvoir nos intérêts au sujet du choix de la capitale, car autrement la ville aurait tout à perdre ». On ne devait pas, cependant, suivre ce sage conseil. À l'annonce de la visite prochaine de lord Elgin, un groupe de citoyens avait résolu de lui présenter de respectueux hommages dans une adresse de bienvenue. Comme à Toronto et autres villes du Haut-Canada, l'élément ultra-tory de Bytown n'entendait pas que le gouverneur général fut l'objet d'une bienveillante réception. Le maire Robert Hervey ayant refusé de convoquer une assemblée pour régler les détails de la réception, on présenta une requête à deux magistrats de la ville, Charles Sparrow et Joseph Turgeon, qui convoquèrent une assemblée pour le dix-sept septembre sur la place du marché By. La proclamation n'était pas sitôt affichée que le maire en lança une autre pour convoquer les citoyens à une assemblée dans la Haute-ville, le mercredi suivant, le dix-neuf septembre.

LE « STONY MONDAY »

Dès le début, l'assemblée du lundi dix-sept septembre sur la place du marché By dégénère en une bagarre géné-

rale. On se lance d'abord des pierres et l'on échange ensuite des coups de feu. Un groupe prend possession de l'édifice du marché, tandis que l'autre se retranche derrière le mur de pierre de l'ancien **City Hotel**, à l'intersection de la rue Clarence. A l'appel du maire, la garnison se rend sur les lieux et met fin à la bagarre qui a déjà fait une trentaine de blessés et un mort. On conçoit qu'à la suite de ce regrettable incident, lord Elgin ait décidé de ne pas rendre visite à Bytown. Mieux valut, en effet, qu'il en fût ainsi car, en venant à Bytown, le gouverneur général s'exposait à être la cible de ses adversaires qui se proposaient de lui présenter une adresse où il était dit : « While we beg to approach your Excellency with the respect due to Her Majesty's representative, we cannot in justice to ourselves, avoid conveying to your Excellency our unqualified disapprobation of the unprecedented course pursued by your Excellency's present advisers, whose whole system of policy in the administration of public affairs in this colony, from the day of their assumption of power to the present time, we most unhesitatingly and emphatically condemn. » Dans les circonstances, lord Elgin prit la sage décision de remettre à plus tard sa visite à Bytown.

Lord Elgin (II)

Sur les événements de la journée du 17 septembre 1849 — le mémorable « Stony Monday » — il s'est publié, comme on l'imagine, plusieurs versions toutes contradictoires, les journaux du temps n'ayant pas, comme ceux d'aujourd'hui, le sens de l'objectivité ni, surtout, le souci de l'exactitude et de la mesure. Il n'entre pas dans le cadre de cette chronique de faire la part du vrai et du faux dans tout ce que l'on a écrit sur cette historique journée. Aussi devons-nous nous en tenir aux faits sur lesquels on paraît tomber d'accord. L'assemblée sur la place du marché By qui devait

réglé les détails de la réception de lord Elgin avait dégénéré en échauffourée d'une vingtaine de minutes. Et n'eut été l'intervention opportune de la garnison, on peut supposer que la bagarre aurait pris des proportions beaucoup plus tragiques. La faction pro-Elgin n'ayant pu tenir son assemblée, la faction adverse tenta de tenir celle qu'elle avait convoquée pour le mercredi suivant.

L'OTTAWA ADVOCATE

Suivant l'organe des ultra-torys, l'*Ottawa Advocate*, vers onze heures et demi du matin plus d'un millier de « braves et forts » conservateurs du comté de Carleton sont entrés dans la ville pour y tenir une réunion « à laquelle aucun radical n'osera se présenter ». Entre-temps « les chefs du parti radical » (pro-Elgin) avaient convoqué dans le quartier nord (la basse-ville) un « grand nombre d'hommes armés de mousquets, de baïonnettes, de faux et autres armes meurtrières qui faisaient un tapage assourdissant. Dans la campagne voisine (la Gatineau) on avait recruté des vauriens sanguinaires qui devaient tenir une assemblée si les conservateurs n'étaient pas suffisamment forts pour les en empêcher ». À midi les troupes sont appelées et stationnées sur le pont des Sapeurs pour tenir les deux camps à distance. On se dispersa, de part et d'autre, sans en venir aux mains.

LA QUEBEC GAZETTE

Le correspondant de la *Quebec Gazette* est plus précis et très probablement plus exact. « De part et d'autre, écrit-il, on était résolu de ne pas céder de terrain. De chaque côté il y a à peu près le même nombre d'hommes soit environ 400. Dans le camp conservateur, on est armé de fusils, de pistolets, de faux, d'épées et de bâtons. Dans l'autre camp une centaine d'hommes ont des armes. On a même dit qu'ils avaient deux canons. » Le correspondant qui dit avoir eu le privilège de se mêler aux deux camps n'hésite pas à les blâmer tous deux et à se réjouir que l'armée soit intervenue pour les disperser.

LE CANADIEN

Enfin voici la version du **Canadien** de Québec. « Les perturbateurs avaient convoqué une assemblée pour le lendemain, mercredi, afin de passer des résolutions à leur gré, mais les partisans de lord Elgin en ayant été informés, s'étaient préparés pour la circonstance et attendirent leurs adversaires de pied ferme. Après avoir connu leur force, et au moment même de l'assemblée, le maire vint annoncer par une proclamation qu'elle n'aurait pas lieu. « Il y avait sans doute découvert que ses orangistes n'étaient de force à lutter avec les réformistes, quand ces derniers avaient eu l'information et le temps de se préparer et de réunir une partie des leurs. Les braves orangistes n'ont donc pas risqué de se faire mettre en déroute par leurs adversaires qu'ils avaient attaqués en traîtres les jours précédents. Quand cette proclamation inattendue parut, les réformistes déchargèrent leurs armes à feu en signe de triomphe. Les esprits sont encore en émoi dans Bytown. On s'attend à quelque chose de plus. »

SAISIE À HULL

Après la dispersion des deux factions, la ville est troublée toute la nuit par une nombreuse escouade de constables spéciaux. Sous le commandement du major Clements, des soldats sont envoyés à Hull pour y saisir des armes. A l'arsenal de Hull, ils sont reçus par Ruggles et Joshua Wright et Andrew Leamy qui répondirent qu'ils ne céderaient pas leurs armes. L'un d'eux aurait menacé les soldats avec un fusil armé d'une baïonnette. Tous trois furent mis en état d'arrestation et conduits aux casernes à Ottawa où, après enquête devant le maire et d'autres magistrats, ils sont libérés sous cautionnement. Les soldats avaient également transporté à Ottawa deux canons de bronze, un certain nombre d'épées et de mousquets ainsi qu'une quantité de poudre à fusil trouvés dans l'arsenal de Hull.

VISITE D'ELGIN

Quatre ans plus tard—le 26 juillet 1853—lord Elgin fit à la ville de Bytown la visite qu'il avait dû contremander

en 1849. A son arrivée à Bytown, le gouverneur et sa suite sont descendus à Rideau Hall, où résidait alors l'hon. M. McKay. Le lendemain, on fit des manifestations dans la ville, qui était partout décorée. Vers onze heures, on fit une procession et l'artillerie fit résonner ses canons. Et la **Minerve** que nous citons poursuit le compte rendu de la visite. « Sur le coteau (la colline parlementaire) on avait élevé une plate-forme qui était couverte de riches tapis. C'est là que Son Excellence le gouverneur général fut conduit pour recevoir les adresses qu'on devait lui présenter. La première de ces adresses, comme c'était de droit, fut celle de la corporation de Bytown, présentée et lue en anglais et en français par le maire J.-B. Turgeon. Vinrent ensuite les adresses des sociétés de Tempérance et autres. »

A AYLMER

Après avoir visité Bytown, ses institutions et ses monuments, le gouverneur se rendit à Aylmer. Il ne pouvait être question de visiter Hull, puisque la ville n'était pas encore fondée. En route pour Aylmer, lord Elgin est accueilli à mi-chemin par une délégation accompagnée d'un petit corps de cavalerie organisé pour la circonstance. À l'intersection du chemin de Deschênes, on s'arrête à la boutique de forge de M. Marion où le gouverneur reçoit le salut royal de vingt-neuf coups de canon. « Jusqu'à Aylmer, poursuit la **Minerve**, il y eut feu de joie continu le long de la route et le village était tout orné de verdure et de drapeaux. Lord Elgin se rendit, en arrivant, au Palais de Justice où il reçut une adresse de félicitation, de respect et de bienvenue, après quoi il se rendit à la résidence de M. Egan, qui eut l'honneur d'offrir un dîner à Son Excellence. M. Egan donna ce soir-là une soirée dansante à laquelle son Excellence prit part. L'hon. Thos. McKay et MM. Aumond, le juge McCord, le maire de Bytown et plusieurs autres avaient augmenté le parti de Son Excellence. Le lendemain vendredi, les visiteurs partirent pour le portage du Fort, et passèrent aux rapides du lac des Chats sur le railroad (sic) de MM. Egan et Aumond. Le long de cette route, plusieurs adresses furent encore présentées à Son Excellence. »

Sir Edmund Head

Les deux visites à Ottawa du gouverneur général sir Edmund Walker Head, en 1856 et en 1859, ont sûrement décidé du choix de la ville d'Ottawa comme capitale du Canada. Sir Edmund avait succédé en 1854 à lord Elgin comme gouverneur général du Canada-Uni. Il arrivait au pays juste au moment où, depuis quelques années, plusieurs villes : Québec, Montréal, Kingston, Toronto et Bytown, se disputent l'honneur d'être la capitale canadienne.

CAPITALE DES BILLOTS

Bytown, qui n'est encore qu'un village de 10,000 âmes à peine et que la presse de Québec qualifie ironiquement de « capitale des billets », deviendra la « ville d'Ottawa » en janvier 1855. Le gouverneur Head devait être en quelque sorte l'arbitre de cette lutte entre ces cinq villes canadiennes. Aussi c'est manifestement avec l'intention de se bien renseigner que, peu après son arrivée au Canada, il visitera ces villes les unes après les autres.

LA RACE SUPÉRIEURE

En octobre 1855, Hamilton donne un grand banquet en son honneur. A cette occasion Head prononce des paroles malheureuses qui soulèveront l'ire de la presse française du pays et au sujet desquelles il devra avec une réserve prudente s'expliquer pour tenter d'apaiser le juste ressentiment de notre population. A Hamilton, Head avait dit : « De même que nous regardons vers l'est pour voir le soleil se lever et poursuivre sa journée, de même, au Canada, nous regardons du côté de l'ouest pour observer les plus grands progrès en richesse et en population. Il est, comme vous savez, diverses circonstances auxquelles on peut attribuer cette prééminence de votre contrée de l'ouest. Elle est due

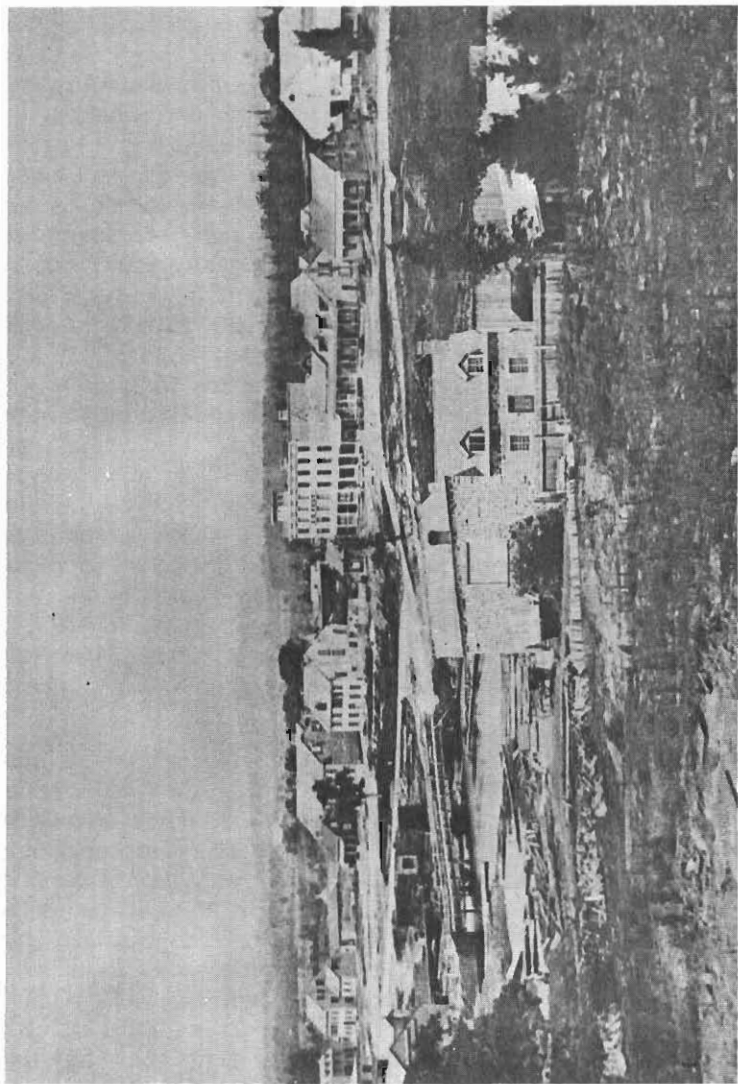
à la supériorité de la race dont la plupart d'entre vous descendez. » On conçoit que de tels propos ne soient pas passés inaperçus et que le gouverneur se soit vu obligé de s'expliquer.

VERS OTTAWA

Après avoir passé à Kingston pour être témoins de l'exposition qui s'y tenait, sir Edmund et lady Head ont fait une excursion dans le haut de l'Outaouais, ce qui leur a permis de visiter Bytown et Aylmer. A ce sujet le *Canadien* du 6 octobre 1856 publie la note suivante : « Un journal dit que Son Excellence a reçu un meilleur accueil dans le petit village d'Aylmer que dans l'Ottawa City (sic). » A Bytown, Son Excellence et lady Head sont les hôtes de l'hon. Richard Scott, député d'Ottawa, qui les reçoit à un dîner de gala dans le parc de la côte du major. Ravie par le pittoresque du panorama, lady Head en fit un croquis qu'elle envoya à la reine Victoria ce qui a pu, a-t-on dit, influencer quelque peu la reine dans le choix de la capitale.

VISITE À AYLMER

Après avoir visité le village de Bytown et admiré au passage la chute de la Chaudière, les distingués visiteurs furent les hôtes de M. John Egan, riche marchand de bois d'Aylmer dont il avait été le premier maire de 1847 à 1855 et que l'on surnommait alors le « roi de la Gatineau », titre que l'on donnera ensuite à Alonzo Wright. Sir Edmund fut le premier gouverneur général à visiter le village d'Aylmer où John Egan donne, en son honneur, un grand banquet dans sa riche demeure où toute la population est conviée. Le lendemain matin, sir Edmund et lady Head quittent le village à bord de l'*Emerald* (bateau à vapeur que John Egan avait lancé dix ans plus tôt sur l'Outaouais). Leur départ est salué par une salve de coups de canon et les acclamations de la foule. On se rend d'abord jusqu'au portage du Fort où les distingués visiteurs sont reçus par l'un des pionniers de l'endroit, un M. Osborne, qui leur fit faire une excursion en canot sur l'Outaouais. A Portage-du-Fort, sur



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Vue de Hull (Québec) en 1873. Au centre (plan arrière), l'on aperçoit le magasin E. B. Eddy.

ce qui reste d'un monument de marbre érigé par Osborne, on peut encore lire cette inscription : « A Lady Head la première femme de la noblesse qui ait passé en canot sur la rivière des Outaouais. » De retour à Québec de ce premier voyage à Bytown, sir Edmund, dans une dépêche confidentielle aux autorités anglaises, dira que « Ottawa est le seul endroit acceptable pour la majorité du Haut et du Bas Canada comme compromis » et recommandera que cette ville soit désignée capitale du pays. Le 31 décembre 1857, la reine Victoria avisera le gouvernement canadien qu'elle a choisi Ottawa comme capitale. Dès le six avril suivant le conseil municipal met à la disposition du gouvernement des quartiers temporaires et, le mois suivant, les architectes sont invités à soumettre des plans pour la construction du parlement. Le 20 mai 1859, sir Edmund arrive à Ottawa où la plupart des ministres du cabinet, dont sir John A. MacDonald et sir Georges-Étienne Cartier, l'accueillent à l'hôtel Doran. Le 26, le site des édifices du parlement est marqué par Son Excellence qui choisit la colline où le colonel By avait autrefois construit ses casernes. A l'occasion de cette visite mémorable, le gouverneur général est complimenté et remercié par les autorités municipales de la petite capitale. Sir Edmund répond en ces termes :

« Monsieur le Maire, Mesieurs, je reçois avec la plus grande satisfaction l'assurance renouvelée de votre loyauté envers votre gracieuse souveraine; et je vous remercie de la bonne réception que vous me faites pour la seconde fois que je visite votre cité. Je n'ai aucun autre intérêt dans le choix d'une capitale que celui qui me porte à désirer le bien-être du Canada. Mais je crois que la réputation de la Province et votre future grandeur comme peuple dépend beaucoup de la conservation du lieu qui unit le Haut et le Bas-Canada. Votre ville offre à mon avis, un site favorable à réconcilier les intérêts et à calmer les dissensions des deux parties de la Province. Je pense que les Chambres de la législature qui vont être construites à Ottawa seront l'écho fidèle de votre patriotisme, garantissant les droits et renforçant les obligations d'une nation unie et prospère.

J'espère que la Providence nous accordera une abondante moisson et un commerce actif qui feront oublier les rigueurs de la dernière crise; et je désire très ardemment surtout la prospérité d'Ottawa et de cet espace de terre qui porte son nom. » L'année suivante, la petite capitale devait recevoir un visiteur royal, le prince de Galles (le futur Édouard VII) qui, le premier septembre 1860 présidera à la pose de la pierre angulaire du parlement canadien.

Le prince de Galles (1860)

Le prince de Galles, le futur Édouard VII, fut le premier de la famille royale d'Angleterre à visiter le Canada en 1860. Cette visite du jeune prince—il n'a alors que dix-neuf ans—soulève partout au pays un grand enthousiasme. À l'occasion de ce voyage, il viendra à Ottawa, qui est alors une petite ville d'à peine 15,000 âmes pour présider à la pose de la pierre angulaire du parlement canadien.

EN ROUTE POUR OTTAWA

Le trente et un août, à huit heures et demie du matin, le prince quitte Montréal par une pluie battante qui trempe jusqu'aux os les nombreux détachements de milice volontaire qui sont venus à sa rencontre. Arrivé au lac des Deux-Montagnes, il est salué par une salve d'artillerie tirée par les Indiens réunis devant l'église de l'endroit. A Carillon, il est reçu par deux compagnies de cavalerie et à Grenville, il quitte son train spécial pour s'embarquer à bord du **Phoenix** qui le conduira sur l'Outaouais jusqu'à la capitale canadienne.

GRANDE RÉCEPTION

Le prince arrive à Ottawa le trente et un août. Il est l'objet d'une réception extraordinaire. La **Minerve** de Montréal publie le quatre septembre la dépêche suivante de son correspondant dans la capitale. « En vue de l'embouchure de la rivière Gatineau, à environ deux milles au-dessous

de la cité d'Ottawa, une réception extraordinaire lui a été faite. Mille deux cents hommes, conduisant 150 canots d'écorce ont descendu la rivière leur flottille formant la lettre V, la pointe en avant. Quelques canots occupés par des guerriers indiens en pleine tenue, étaient à l'avant-garde. Les autres étaient conduits par des conducteurs de radeaux (lumbermen), les uns en chemises rouges et pantalons blancs, les autres en rouge brodé, selon leurs uniformes respectifs, d'un genre ou d'un autre. Mais la beauté de la scène ne consistait pas dans la singularité du costume, mais dans la superbe apparence des hommes eux-mêmes. Ce sont les dignes représentants des hommes solides et courageux qui, au nombre de 12,000 à 15,000, peuvent camper dans les forêts, tout un hiver avec une seule couverture. Ils se sont formés en deux lignes de chaque côté de la rivière durant l'arrivée du prince, et à son passage, ils ont poussé le plus vigoureux hurah que le prince ait encore entendu en Amérique, élevant leurs pavillons et brandissant leurs rames. Cette scène a hautement intéressé le prince et sa suite qui s'empressaient de monter au gaillard d'avant pour en être témoin. Le **Phoenix**, continuant lentement sa route, les canots se sont tous réunis en formant de nouveau la lettre V. Le steamer étant alors à son point principal; six autres steamers encombrés de passagers se trouvèrent enfournés dans le vide de cette initiale. Tandis que le glorieux cortège arrivait à New Edimburg, l'enthousiasme, au débarquement, était des plus vifs. Il n'y avait pas moins de 20,000 personnes sur les versants du quai.

LE DÉBARQUEMENT

« Les arrangements pour le débarquement étaient admirablement faits. Il y avait des estrades pour le public et celle du prince et de sa suite était couverte de velours cramoisi. Le soleil s'est couché juste à son arrivée à terre et le prince, ainsi que sa suite royale ont beaucoup joui du magnifique tableau qui se déroulait sous leurs yeux. Mais aussitôt que le cortège eut touché le rivage et que le maire commença à lire son adresse, une pluie battante vint ôter beaucoup d'éclat à la cérémonie. Des jeunes filles, vêtues de blanc, chantaient le **God Save the Queen** en dépit du

mauvais temps. Le prince a du être conduit immédiatement à travers la ville, élégamment parée de magnifiques arcs de triomphe, dans une voiture couverte, de sorte qu'il ne put rien voir alors, ce qui ralentit l'élan de la population qui se pressait sur son passage. La garde d'honneur était composée de la compagnie des Carabiniers d'Ottawa et d'une autre de Prescott. Le salut royal a été tiré par la batterie de l'artillerie de campagne d'Ottawa commandée par le major Turner. Les volontaires de la compagnie de Port Hope formaient l'escorte. »

LA PIERRE ANGULAIRE

À 11 heures, le premier septembre, S.A.R. le prince de Galles partit du nouvel hôtel où il résida — et qui, en l'honneur du choix que Sa Majesté a fait de cette ville comme siège du gouvernement a reçu le nom de Victoria House — et se rendit sur les lieux où il devait poser la pierre angulaire de fondation des édifices parlementaires. À l'entrée du terrain, on avait construit un magnifique arc de triomphe, et dans l'enceinte où la cérémonie devait s'accomplir, on remarquait un dais gothique tout vis-à-vis duquel était la pierre de fondation surmontée d'une gigantesque couronne. Quarante ans plus tard, le frère du prince de Galles, le duc d'York, visitait à son tour les villes d'Ottawa et de Hull. À cette occasion, le **Temps** d'Ottawa rappelait quelques souvenirs de la visite du prince de Galles en 1860. Nous lisons, en effet, dans le **Temps** du 21 août 1901, l'intéressant commentaire suivant sur la visite du duc d'York, qui rappelait le souvenir de la visite de 1860.

LE PRINCE À HULL

« La visite du duc d'York à Ottawa et très probablement aussi à Hull, rappelle de précieux souvenirs de 1860. Le prince de Galles remonta l'Outaouais en bateau. Une flottille de bateliers en grands canots d'écorce, le rencontra en bas de Rockcliffe et se forma en V double, de chaque côté du bateau. Le prince débarque au quai de l'**Empress**. Il visita la nouvelle capitale et quand il en repartit, il passa par Hull et Aylmer. Les marchands de bois de la Chaudière construisirent entre le pont suspendu et le pont des

glissoires, une arche colossale qui n'était qu'une pile de planches aux formes architecturales. Pas un clou ne fut enfoncé dans cette énorme structure qui contenait 150,000 pieds de bois. M. David Scott, qui travaille encore aujourd'hui dans le bureau des Améliorations de l'Outaouais, avait dessiné les plans de cette arche. Celle-ci était érigée tout à côté de la voie ferrée de Perley et Pattee qui traversait la rue à cet endroit et qui est disparue depuis l'avènement de l'électricité à Ottawa. Ce sont MM. Perley et Pattee qui fournirent le bois. Les autres fournirent la main-d'œuvre.

SUR L'OTTAWA

« Le prince passa par Hull, qui avait déjà commencé dans le temps, à en céder en importance à Ottawa. La population était bien enthousiaste, mais ne prit pas une part très active aux démonstrations. Elle décora cependant cette partie du chemin macadamisé d'Aylmer, qui passait dans ses limites—limites de canton dans ce temps-là—et s'y groupa pour voir défiler le cortège royal. La procession consistait en une infinité de voitures. Aylmer avait érigé une arche de verdure dans sa grande rue. On en garde encore la photographie. Le prince s'embarqua sur le lac, sur un des bateaux réguliers, et débarqua à Fitzroy. Il se rendit à Amprior, où il se retira chez M. Dan McLaughlin. Un souvenir de cette visite à Amprior, c'est que le prince y planta un petit chêne, qui a continué à grandir depuis et qui fait aujourd'hui l'orgueil de la famille McLaughlin. Le cortège royal se rendit à Pakenham en voiture, quinze milles, et monta sur le train de Brockville et Ottawa, en route pour Brockville, Kingston et le fleuve.

LES BÛCHERONS

« Un des plus beaux numéros du programme à Ottawa, ce fut les courses en canot. Le caractère de ce genre d'amusement a bien changé depuis 40 ans. Dans ce temps-là, les voyageurs prenaient part aux courses. Aujourd'hui ce sont les « dudes » comme disent ceux qui ont été supplantés à l'aviron. Les courses pour l'amusement du prince se firent en face du promontoire où sont aujourd'hui les édifices parlementaires, à partir de l'île du Pin—ainsi appelée à cause

du grand pin qui ornait son extrémité est—et le quai de la Reine. Douze cents bûcherons, fine fleur des chantiers d'en haut, prirent part au concours. Ces vigoureux bateliers campèrent sous tente, à l'endroit où l'église de Hull est construite et qui était alors un vaste champ de verdure. Ce fut un festin tout le temps qu'ils furent à Hull. On les garda aux petits soins pendant trois jours. On faisait cuire un bœuf tout rond pour chaque repas. Un grand nombre d'étrangers se joignaient aux bateliers. Un de leurs grands canots, précieux souvenir, a été détruit aux Chaudières, au grand feu de l'an dernier. Ces canots portaient une vingtaine d'hommes. »

Louis Riel (I)

L'un des épisodes les plus intéressants de la carrière fort mouvementée du chef des Métis de la rivière Rouge au Manitoba, Louis Riel, fut son bref séjour dans le village de Hull au printemps 1874 (et non 1871 comme on l'a écrit). Élu sans opposition le 22 janvier 1874 député de Provencher (Manitoba) Riel était venu à Ottawa pour prêter serment et prendre son siège au parlement. Mais sa tête était déjà mise à prix, car on l'accusait du meurtre de Thomas Scott, qu'un tribunal militaire de Métis avait condamné à mort le 4 mars 1870. Le soulèvement des Métis en 1870 et surtout l'exécution de Scott avait surexcité les esprits dans plus d'un milieu anglais du pays.

LE TORONTO GLOBE

Le *Globe* de Toronto, qui s'indignait à l'idée que Riel pût siéger au parlement canadien, écrivait le 31 mars 1874 : « Qu'il soit permis à Riel de prendre son siège et de voter, dans les circonstances présentes, c'est une chose dont il ne saurait être question. Ce serait un scandale et une insulte qu'aucune législature au monde ne pourrait souffrir. On prétend qu'il n'y a pas d'exemple de l'expulsion d'un représentant avant son procès; mais cela vient simplement

de ce qu'aucun homme sous accusation de félonie n'a jamais eu l'audace de se présenter dans l'enceinte du parlement. Mais on doit se rappeler que Riel n'est pas seulement accusé du crime de meurtre par la voix publique. Un « warrant » a depuis longtemps été émis pour le faire arrêter; et le grand jury de la Cour du banc de la Reine du Manitoba a déclaré « true bill » contre lui. Il est, par conséquent, à tous les points de vue, un coupable fuyant la justice; et jusqu'à ce qu'il soit lavé de l'accusation de crime portée contre lui, il ne saurait faire partie d'une assemblée d'hommes loyaux réunis ensemble pour faire des lois en union et sous l'autorité de la Couronne... Ce serait une chose absolument intolérable qu'on lui permît un moment de salir le seuil de la Chambre des communes par sa présence. »

AU PARLEMENT

Le chef métis, qui ne manquait pas d'audace, ne se laissa pas intimider par la clameur de ceux qui réclamaient sa tête. A la fin de mars, il arrive à Ottawa où la session du parlement vient de s'ouvrir. Le 29, accompagné du docteur J.-B. Fiset, député de Rimouski, et de gardes pour le protéger, Riel se rend au parlement pour prêter serment. Le D^r Fiset se présente le premier au bureau du greffier et lui demande s'il peut faire prêter serment à un député. Le greffier accepte de recevoir le député qui se tient à la porte. Le D^r Fiset le fait entrer et aussitôt après avoir prêté serment, Riel signe le « roll » et le Dr Fiset fait de même après lui. Lorsque Riel fut sorti du bureau, le greffier jeta un coup d'œil sur les signatures et vit avec étonnement le nom de Louis Riel. Il s'empressa d'en aviser immédiatement le premier ministre, l'hon. M. A. Mackenzie, qui parut très étonné de la chose. A la séance du soir, il y avait foule dans les galeries de la Chambre. On s'attendait à voir le chef métis prendre son siège. On fut déçu, car Riel avait décidé de prendre son siège qu'après le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

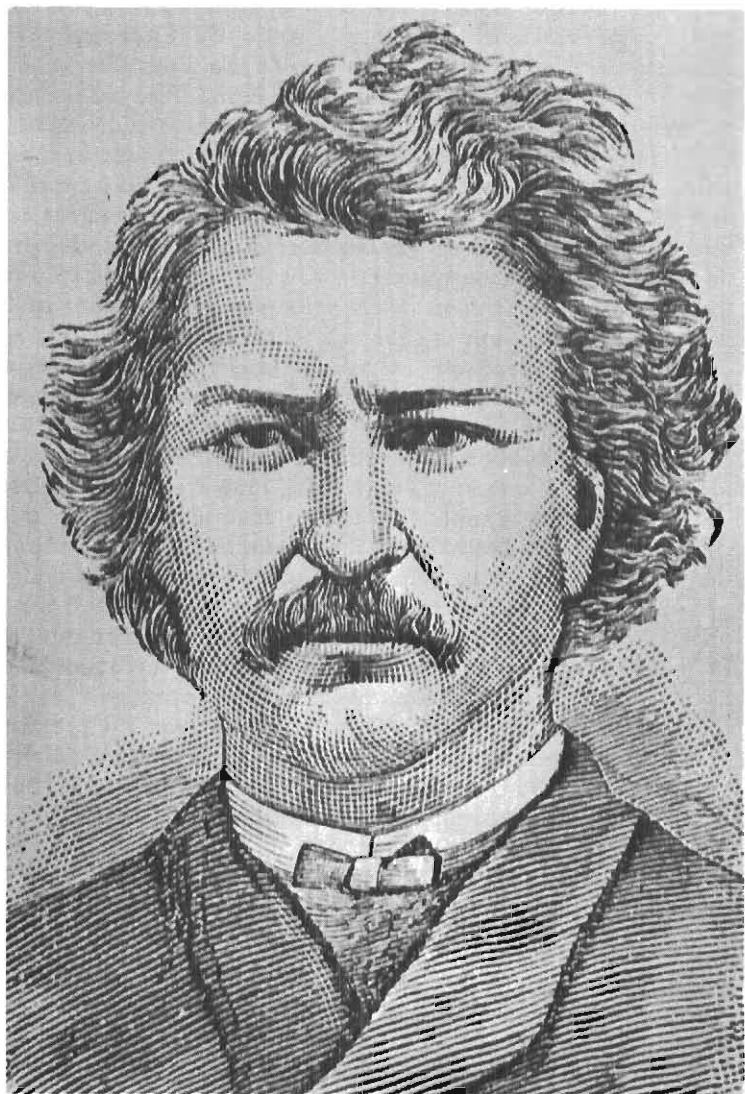
ÉMOI GÉNÉRAL

L'émoi est général à Ottawa comme à Hull. On répand la rumeur qu'une centaine d'hommes à Hull ont prêté ser-

ment de protéger Riel contre toute attaque dont il pourrait être l'objet après avoir pris son siège en Chambre. On rapporte également qu'à la demande de Fred Davis, un mandat d'arrestation a été émis le 30 mars. Riel est accusé du meurtre de Thomas Scott. Une assemblée d'orangistes a eu lieu le 30 mars pour convoquer à Ottawa tous les « frères et amis » de la province d'Ontario. Le 30 au matin entre 10 et 11 heures, deux personnes se sont présentées au bureau du comptable de la Chambre avec une autorisation de Riel pour toucher ses frais de voyage. Le greffier, M. Patrick, leur répond que rien ne sera payé à Riel tant qu'il n'aura pas pris son siège. Le *Citizen* dit que jamais, depuis la mort de Scott, on a vu une pareille excitation à Ottawa. Lorsque la nouvelle que Riel avait prêté serment et qu'il avait été vu dans les édifices du parlement a été connue, la population s'est répandue dans les rues comme si le feu eût été à la ville. Contre toutes éventualités, le département de la milice a donné instructions aux chefs des corps de volontaires de placer de fortes gardes à l'entrée de l'arsenal et de se tenir prêts à répondre au premier appel. La batterie de campagne d'Ottawa est prête à marcher; l'artillerie de la garnison et les gardes montrent la même célérité. Une patrouille de quarante hommes parcourt la ville. L'excitation augmente à l'approche de la séance de nuit, car on croit que Riel tentera de prendre son siège. La nouvelle que le frère de Thomas Scott est en ville contribue à augmenter l'excitation. On dit que Riel a été brûlé en effigie à New Edinburgh.

LE 31 MARS

Le *Canadien* résume ainsi les événements de cette journée : « Riel et les questions se rattachant à sa présence dans la capitale font fureur et sont les seuls objets dont on s'occupe. Il circule toutes sortes de rumeurs et les journaux à sensation d'Ottawa amplifient l'histoire autant que possible. Riel a prêté serment, mais il n'a pas encore pris son siège en Chambre. Malgré sa rudesse, il a eu le bon sens de se soustraire aux regards du public, faisant en cela preuve d'une sagesse que ses ennemis ne sont guère dis-



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Selon des témoignages dignes de foi, Louis Riel, chef métis, aurait séjourné à Hull et à Angers au printemps de 1874.

posés à lui reconnaître. Il est bien certain que Riel n'avait jamais pensé qu'il deviendrait une cause d'excitation publique aussi grande que celle causée par sa présence dans la capitale. La Chambre était remplie aujourd'hui et la plus grande excitation régnait dans la ville. A l'ouverture de la Chambre, conformément à l'ordre du jour d'hier, le procureur général Clarke, du Manitoba, conformément à la sommation qu'il en avait reçue, a comparu à la barre de la Chambre. Il était évidemment malade et on lui donna un siège. On l'a fait comparaître pour répondre à certaines questions se rattachant à la mise en accusation de Louis Riel, accusé du meurtre de Thomas Scott. Les questions ont été posées sous forme de motion par MM. MacKenzie et Bowell, et adressées à Clarke par l'entremise de l'orateur. La première demande :—Le député de Provencher est-il le même Louis Riel accusé du meurtre de Thomas Scott ? Clarke a répondu dans l'affirmative. La seconde question demande :—Si on vous montrait la liste des noms des membres sur laquelle se trouve le nom de Riel, reconnaîtrez-vous sa signature ? Clarke répondit après avoir examiné la signature : « Bien que l'écriture en soit un peu plus grosse qu'à l'ordinaire, c'est sa signature. » On lui demanda alors : Avez-vous pris une mise en accusation contre Louis Riel pour le meurtre de Thomas Scott ? Clarke répondit dans l'affirmative et déclara qu'une mise en accusation avait été prise au terme extraordinaire de la Cour du banc de la Reine du Manitoba, en novembre 1873. On lui demanda alors s'il avait été émis un mandat d'arrestation en vertu de cette mise en accusation. Clarke dit que le mandat d'arrestation avait été émis et le produisit puis en donna lecture à la Chambre. A la question : « Ce mandat a-t-il été exécuté ? » Clarke a répondu qu'il ne l'avait pas été. Il s'ensuivit une longue discussion qui forme un des plus tristes précédents. Après que plusieurs autres questions eussent été posées et que Clarke eut répondu, il fut définitivement résolu, comme ordre de la Chambre, que Louis Riel, député de Provencher, soit présent à son siège dans la Chambre, demain (1^{er} avril) et là donner telles explications qu'il désirera. La Chambre s'est ajournée à six heures. »

Louis Riel (II)

Sommé par la Chambre de prendre son siège et d'expliquer sa conduite, Louis Riel fit preuve de prudence et de sagesse. Dès son arrivée à la gare de la rue Broad, à Ottawa, le D^r Beaudin de Hull qui avait été son condisciple au collège de Montréal, lui conseilla de se retirer à Hull, sous la protection d'amis nombreux et sûrs. Le 1^{er} avril, jour où il devait répondre à la sommation de la Chambre en prenant son siège, on avait posté à toutes les portes du parlement des hommes qui devaient l'arrêter. La *Minerve* écrit à ce sujet : « On sait maintenant pourquoi M. Riel n'a pas pris son siège ni le 1^{er} avril, ni hier—(le 8). Les Chambres d'Ottawa, aussi bien que le gouvernement fédéral, sont complètement à la merci des autorités locales pour tout ce qui se rattache à la procédure criminelle. Les Communes ont ordonné, la semaine dernière, à M. Riel d'être à son siège; mais voilà que la police d'Ottawa se met en travers de cet ordre et se prépare à arrêter Riel avant qu'il ait mis le pied sur le seuil des bâtisses parlementaires. »

RIEL À HULL

Personne n'ignorait que Louis Riel était à Hull, l'hôte du D^r Beaudin. Le *Citizen* et la *Free Press* d'Ottawa publient des nouvelles à sensation au sujet des allées et venues du chef métis. Les esprits sont fort agités dans les deux villes. La *Minerve* du 7 avait publié la note suivante : « Une grande assemblée des Canadiens français a eu lieu hier soir à la Gatineau. Ils ont adopté des mesures dans le but de protéger Riel si le gouvernement ne lui accorde pas l'amnistie et s'il ne lui permet pas de prendre son siège. Une assemblée du même genre a eu lieu à Hull à l'hôtel Leduc. Riel est à Hull et il a assisté au service religieux dimanche dernier dans l'église de Hull. Il était déguisé en vieillard. Il est rumeur que les « Guards » et l'artillerie ont reçu l'ordre de

se tenir prêts à étouffer tous les troubles qui pourraient naître si Riel vient occuper son siège au parlement. »

A L'ÉGLISE NOTRE-DAME

« Hier matin à l'heure du service religieux à l'église catholique de Hull, deux personnes, l'une à cheveux blancs et l'autre un jeune homme, suivaient la route qui conduit à l'église. L'allure vive et empressée du vieillard le fit remarquer des passants et on crut immédiatement à un déguisement. En effet, cet homme à cheveux blancs était Louis-Riel et la personne qui l'accompagnait était son hôte. A l'issue du service, ils furent rejoints par deux députés canadiens et tous ensemble se rendirent au lieu de leur destination. Quelques curieux entrèrent après eux, mais Louis Riel avait disparu et on ne l'a pas revu depuis. »

ASSEMBLÉE À HULL

Dans le *Canadien* du 8 avril on peut lire ce qui suit : « Une dépêche d'Ottawa en date du 7, dit ce qui suit : « Il y a eu une assemblée dans le jardin Leduc, à Hull, hier soir. Environ 500 Canadiens français étaient présents et plusieurs orateurs ont porté la parole, entre autres Champagne, l'ancien secrétaire privé de Riel. Ils ont fait des appels à leurs compatriotes, leur demandant de s'unir aux Canadiens français de la Pointe-Gatineau, de Templeton, de l'Ange-Gardien, de Buckingham et de la basse-ville pour paraître en forme demain aux bâties du parlement pour protéger Riel, si quand il prendra son siège, le gouvernement ne lui accorde pas le pardon. Les orateurs voulaient organiser un corps de 3,000 hommes pour présenter une pétition demandant son pardon, et s'il n'était pas accordé, prendre possession de la Chambre. L'assemblée était divisée, et après beaucoup de discussion, il a été résolu de présenter une pétition et si on n'y faisait pas droit, de ne pas permettre à Riel de paraître. On dit que Riel était présent, mais déguisé. Il y a eu aussi une assemblée à Pointe-Gatineau pour le même objet. Il y en a eu une autre de convoquée pour demain, à la station de feu de Rideau. »

ADRIEN MONCION

Un détective du nom de McCarthy avait juré de mettre la main sur Riel. A Hull, on était aux aguets. La centaine d'amis de Riel s'était donné le mot d'accourir à son aide si on tentait de s'attaquer à lui. Les amis avaient convenu de se rassembler au son du porte-voix du gardien de la pompe à feu, Pariseau, de la rue Leduc. Adrien Moncion, oncle de l'ancien maire Thomas Moncion, était à l'époque un jeune homme de 20 ans qui, comme les autres, avait juré de défendre le chef métis. En 1938, il racontait à l'auteur du **Nord de l'Outaouais**, le fait suivant :

« Au bout de quelque temps, McCarthy commençait à publier, sur les allées et venues de Riel, des données qui montraient que le limier avait flairé la piste. Je crus bon alors d'avertir le D^r Beaudin et de lui suggérer d'amener le chef des Métis chez mon père à l'Ange-Gardien (Angers). Nous l'y conduisîmes et mon père ne fut pas peu surpris d'avoir à rendre un service si nouveau. Riel demeura là une quinzaine de jours dans notre maison qui est aujourd'hui (1938) un hangar sur la propriété de M. Trefflé Mongeon. A son tour, un « habitant » de la Pointe-Gatineau donna l'hospitalité au Métis qui quitta enfin les environs pour Montréal et l'Ouest. » Il s'était bien rendu compte qu'il lui était impossible de tenter de siéger au parlement dont toutes les portes étaient surveillées par ses ennemis jurés. D'ailleurs le 16 avril, la Chambre avait décidé de l'expulser et de déclarer son siège vacant. A l'élection complémentaire du 3 septembre suivant, il fut réélu sans opposition une seconde fois député du comté de Provencher. Dès la session suivante, la Chambre le déclara, le 25 février 1875, hors la loi ce qui le privait de son droit de siéger au parlement. Dix ans plus tard, à la suite d'un second soulèvement des Métis de la rivière Rouge, il fut arrêté et condamné à être pendu.

* * *

Le duc d'York (I)

Le duc d'York, second fils et successeur d'Édouard VII sous le nom de George V, devait rendre visite aux villes d'Ottawa et Hull en septembre 1901, soit exactement quarante ans après la visite de son père qui, comme prince de Galles, avait visité ces deux villes en septembre 1860. A l'occasion de cette visite le duc et la duchesse d'York séjournèrent à Ottawa pendant quatre jours, c'est-à-dire du vingt au vingt-quatre septembre.

UNE INVITATION

La ville de Hull, ayant appris la visite prochaine du duc à Ottawa, manifesta le désir d'être honorée de sa visite. Dès qu'on fut assuré que l'on répondrait à ce désir, une assemblée de citoyens fut convoquée pour aviser aux préparatifs de la réception. Le comité suivant en fut chargé : le maire V.-O. Falardeau (président), les échevins Dupuis, Gagnon, Walsh, Walker, D'Amour et E. Carrière, le greffier J.-E. Boulton (secrétaire), les députés L.-N. Champagne et C.-B. Major, le juge Roche, E. B. Eddy, F.-A. Barrette, R. A. Helmer, le D^r Louis Duhamel, les notaires F. A. Labelle et Nérée Tétreau, les docteurs Fontaine et Graham, Y. St-Jean, Charles Leclerc, Charles Leduc, Damien Caron, J. C. Wainwright, H.-A. Champagne, Joseph Bourque, G. Lafond, G. H. Millen—La presse y était représentée par M. Patison du **Hull Advance**, Napoléon Pagé du **Spectateur** et Rodolphe Lafertière du **Temps** d'Ottawa. Au cours des délibérations du comité, il fut question d'obtenir le titre de « sir » pour M. E. B. Eddy au cas où un semblable honneur serait conféré à M. J. R. Booth.

LES PRÉPARATIFS

Notre ville, qui se relevait des ruines laissées par la désastreuse conflagration de 1900, a tenu à recevoir di-

gnement ses distingués visiteurs. Le dix-sept septembre, le **Temps** publie les détails suivants : « Les préparatifs pour la visite ducale à Hull se complètent de jour en jour. M. C.-B. Major, député du comté d'Ottawa à Québec a été chargé par le gouvernement de faire décorer le palais de justice et le bureau des terres de la Couronne. M. F.-A. Gendron verra à cette dernière partie. M. Major a suggéré d'orner la façade du palais de justice de banderoles de verdure et étoffes aux couleurs duciales, c'est-à-dire bleu pâle et blanc, semées de petits pavillons anglais et canadiens. Les armes canadiennes et britanniques paraîtront entre les fenêtres et aux mâts flotteront les couleurs nationales et impériales. Le soir, le palais sera illuminé. M. Jos Moussette avec plusieurs ouvriers travaille à ces décorations. L'idée suggérée par M. L.-N. Champagne, député du comté de Wright à Ottawa, qui s'occupe activement de la réception, a été acceptée touchant la décoration de l'hôtel de ville en construction. Une immense inscription enquirlandée enrubannée surmontera ce splendide édifice. Au-dessus de la couronne britannique, on verra la devise de la cité, puis les mots suivants, disposés sur quatre lignes : **Hull renaît de ses cendres, merci à nos bienfaiteurs**. Chaque côté de cette inscription les mots « bienvenue » et « welcome ». MM. R. W. Farley et Eucher Caron, l'ingénieur et le contremaître des travaux de la cité, et M. Christie Lynott surveillent ces décorations. Le chef Genest aura une douzaine de policiers spéciaux pour aider au maintien de l'ordre. Il est à dresser un plan pour la police des foules pendant la visite.

ARRIVÉE À OTTAWA

Peu après leur arrivée à Ottawa, le duc et la duchesse se rendent sur la colline parlementaire pour la cérémonie de la réception officielle et la lecture des adresses des villes d'Ottawa et Hull et autres villes de la région. Le maire V.-O. Falardeau lut l'adresse de bienvenue de la ville de Hull, dont nous publions l'extrait suivant : « Si Son Altesse daigne jeter ses regards par delà le roc où, quarante ans passés, son auguste père, maintenant notre roi bien-aimé, venait poser la pierre angulaire de nos édices parlemen-

taires, elle apercevra une jeune cité, nouveau phénix, qui, quatre fois déjà, renaquit de ses cendres et dans laquelle se retrouvent à peine les traces de l'effroyable catastrophe qui, il y a un an, épouvantait le monde par son horreur et par son intensité... Au sein de notre cité, les deux races qui travaillent ensemble à la prospérité du Canada et à la grandeur de l'Empire rivalisent de zèle pour accomplir la grande tâche qui nous est dévolue sur ce continent... » Le duc répondit : « Il me fait plaisir de constater d'après l'adresse du maire et de la municipalité de Hull que, grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de ces citoyens, cette ville a réussi à revenir des effets du terrible désastre qui l'a détruite. Je les félicite chaleureusement de ce beau réveil. »

Le duc d'York (II)

A l'exemple de son père Édouard VII, le duc d'York a tenu, dès sa première journée à Ottawa, à faire la descente de la glissoire à la chute de la Chaudière à bord d'un radeau. Rodolphe Laferrière nous a laissé un fort intéressant article de cette descente de la glissoire que nous puisons dans le *Temps* du 21 septembre 1901.

LA DESCENTE

« Ce matin a été le clou de la journée. Des milliers de personnes échelonnaient leurs têtes curieuses, rue Oregon, au pied des glissoires. Il y avait six radeaux de trente pieds carrés qui attendaient les excursionnistes. Sir Wilfrid et Lady Laurier attendaient l'arrivée de Leurs Altesses sur un des radeaux. Il était à peu près 10 heures et demie lorsque Leurs Altesses sont arrivées au point du départ avec le gouverneur et lady Minto dans le tramway spécialement construit pour le passage du duc et de la duchesse à Ottawa. Le premier radeau quitta le quai vers 11 h. 30 et descendit

lentement le courant jusque sous le pont Booth où la première chute le précipita rapidement dans le gouffre. Le tableau était superbe à voir. De nombreux hommes de chantiers habillés d'une chemise rouge écarlate et d'un pantalon en grosse toile bleue, avec aux reins trois ou quatre rangs de ceinture fléchée, étaient à leur poste sur les différents radeaux. Le radeau royal prit la deuxième place dans la procession des radeaux dans les remous de la glissoire. Il y avait à bord le duc et la duchesse d'York, le comte de Teck et Lady Tygon, Lord et Lady Minto, le chef de police Powell et le major Maude. Les bancs sur ces radeaux étaient couverts de couvertes de chantier aux couleurs royales. Le troisième radeau était occupé par la suite de Leurs Altesses et de Leurs Excellences. Les autres radeaux étaient occupés par les journalistes: M. McVeigh, du **New York** était sur le dernier radeau avec MM. F. Yourston du **Star** de Montréal, L. Pacaud, du **Soleil**, de Québec, A.-S. Brodeur, de la **Presse**, de Montréal, Hector Garneau, **La Patrie**, de Montréal, J. H. Brown, **The Witness**, Montréal, A. B. Hanney, **The Herald**, Montréal, E. W. Graham, **Toronto News**, Charles Askwith, **The Journal**, R. J. Birdwhistle, **The Free Press**, et Jules Tremblay, **Le Temps**, Ottawa. Un léger incident s'est produit sur les derniers radeaux. Deux jeunes filles ont sauté d'une jetée sur le radeau et ont fait le voyage avec les journalistes. La descente entre les bords escarpés des glissoires s'est faite sans accident malgré la faible profondeur de l'eau. À l'arrivée au pied des rapides de l'île aux Chiens, les voyageurs ont débarqué des radeaux pour prendre place dans les canots d'écorce qui devaient les conduire au kiosque des courtiers à Rockcliffe; il y a eu de belles courses. Il y avait au pied du rapide une véritable flottille d'embarcations, petites et grosses, et la rive se cachait sous les courants de drapeaux, de pavillons, et de signaux. Plusieurs vapeurs tournoyaient dans le courant. Sur la côte de la rue Cliff, sur le cap du gouvernement, au pont Interprovincial et même sur l'île aux Chiens, il y avait une foule. La grève était noire de monde. L'arrivée à Rockcliffe fut saluée avec enthousiasme par la foule. Après les jeux des flotteurs et les courses, Leurs Altesses se sont rendues à la

cambuse de billots à Rockcliffe où le goûter a été servi. Dans le canot conduisant Leurs Altesses Royales, les pagayeurs suivants prenaient place : A. MacKenzie, proue, Ben MacKenzie, R. Goodfriday, Cyp. Cousineau, Antoine Sabourin et J. Carlton, poupe. Le pavillon royal flottait sur le canot du duc. A la cambuse, un spectacle intéressant attendait Leurs Altesses. La scène représentait un cahutier au fond d'un buisson. Il était 2 heures quand on s'est attablé au goûter. Après le repas, le duc et la duchesse ont assisté aux travaux du chantier. » Le lendemain, le samedi, 21 septembre, le couple vice-royal devait rendre visite à la ville de Hull.

Le duc d'York (III)

De la visite à Hull, le 21 septembre 1901, du duc et de la duchesse d'York, Rodolphe Laferrière nous a laissé un récit fort détaillé qui évoquera sûrement des souvenirs chez les anciens de Hull qui ont été témoins de cette journée historique et qui liront peut-être les lignes qui vont suivre.

LES PRÉPARATIFS

De bonne heure samedi matin, le 21 septembre, on s'était mis à l'œuvre partout pour mettre la dernière main aux apprêts. Vers dix heures, les rues, les décors, les inscriptions étaient en ordre. La foule commença à se mettre en mouvement et à chercher des places propices pour tout voir. Il y avait un grand nombre d'étrangers d'Ottawa. Le Frère Marc, directeur du collège de Hull, conduisit les mille petits garçons des écoles publiques sur l'estrade de la Grand'rue, pendant que la Sœur Sainte-Émérentienne plaçait les mille petites filles de ses écoles sur l'estrade de la rue Victoria. Chaque estrade avait un harmonium. Le caractère distinctif des décorations de Hull était la verdure. Il y en

avait partout, et elle offrait un aspect bien plus réjouissant que la plupart des décorations dans les autres villes. Les élèves des écoles séparées, environ 300, se tenaient avec une fanfare sur une estrade au coin des rues Main et Bridge.

LE DÉFILÉ

A 11 h. 30, l'heure fixée, le cortège ducal entra à Hull par le pont « Royal Alexandra », où l'Union musicale et la Fanfare de la Cité l'attendaient avec le comité de réception. La foule acclama chaleureusement la procession, qui défila dans l'ordre suivant : Deux policiers d'Ottawa à cheval, le chef Powell, deux dragons, le major Maude, un carrosse avec le prince de Teck, lady Lygon et deux officiers, un peloton de dragons. Le carrosse du cal, avec Leurs Altesses Royales et le Lt-col. Biggar et l'aide de camp du duc. Un peloton de dragons, deux policiers, un sergent. Ce cortège traversa les rues Alma, Victoria, Britannia et Main jusqu'au pont des Chaudières sous un véritable chemin couvert de décorations. Le nom des rues seul a dû être particulièrement intéressant pour le duc, si on les lui a nommées. Les Révérends pères, les échevins, les principaux citoyens, treize policiers spéciaux et les policiers réguliers ont donné l'exemple en stimulant l'enthousiasme parmi le public et en aidant au maintien de l'ordre.

PRÉSENTATION

Au coin des rues Victoria et Alma, le cortège fit halte pour un instant. Les élèves des Sœurs entonnèrent le « God Save » puis la petite Anita Champagne, fille du député du comté de Wright, déposa dans les mains de la duchesse un gros bouquet de fleurs. La duchesse lui donna un baiser en échange. Les élèves chantèrent « Sol canadien » et un Welcome spécial, puis le maire Falardeau, entouré des échevins Walsh R. et E. Carrière, Walker, Thomas Gagnon, Desmarais, Coursolles, Burns, Dupuis, Thibault, greffier et trésorier de la cité, s'avança précédé du major Maude et de M. L.-N. Champagne, député fédéral, jusqu'auprès du duc. Il lui présenta un petit coffret en chêne orné d'argent,

contenant copie des adresses et les documents relatifs à la reconstruction de l'hôtel de ville. Le duc ferma à clef ce petit coffret et le remit au maire Falardeau. Ce coffret sera déposé dans la pierre angulaire de l'hôtel de ville.

LE CORTÈGE CONTINUE

Le cortège ducal se remit en marche et fut acclamé encore sur toute la route. Au coin des rues Albert et Main, les élèves des Frères chantèrent le « God Save » et « Hommage à ses visiteurs ». La fanfare accompagnait. Leurs Altesses portèrent beaucoup d'attention au relèvement merveilleux de Hull depuis la conflagration. Sur leur chemin, elles remarquèrent le palais de justice, avec ses splendides décorations; tout en face, une cabane portant l'inscription « Première maison reconstruite après le feu, propriété de M. Jos. Moussette; le bureau de poste joliment parvoisé. » En tournant le coin de la rue Main, pour descendre sur le pont, les élèves des écoles séparées chantèrent l'hymne national anglais. Un peu plus loin, Leurs Altesses virent qu'elles eurent le temps de s'informer, leur voiture faisait avec étonnement les immenses usines d'Eddy, et avant halte et M. et Mme Eddy s'avançaient pour leur remettre un bouquet de roses blanches. Le duc remercia et pendant que le cortège se remettait en marche, la fanfare Durocher jouait le « God Save » et les deux mille employés de M. Eddy, groupés à cet endroit poussèrent des vivats chaleureux. Sur un balcon érigé à côté de l'une des usines, on remarquait le frère de Mme Eddy, la famille de M. Geo. Millen et celle de M. Cushman. Les décorations chez Eddy étaient très élaborées.

LA CHAUDIÈRE

Le cortège ducal traversa les ponts et s'intéressa à la chute des Chaudières. Les ouvriers de J. R. Booth, d'un côté du chemin et charretiers rangés en ligne avec une charrette de bois, de l'autre côté acclamèrent Leurs Altesses en criant et en agitant en l'air des petits pavillons anglais. La principale décoration au Flat, c'était un modèle de la Bacchante,

le cuirassé sur lequel le duc était commandant. Ce modèle qui mesure 40 pieds de longueur surmontait la maison des pompes et de ses deux tuyaux s'échappait de la fumée. Le duc fut très touché de cette allégorie. Le cortège se rendit à la Chambre un peu après midi pour le dévoilement.

LA FÊTE DE HULL

La fête de Hull avait un caractère spécial. C'est pourquoi le duc a accepté l'invitation des citoyens d'aller les voir. Le duc a reçu une ovation au sein de la ville éminemment française et catholique, bien plus chaleureuse, bien plus cordiale que celle qu'il a reçue à Québec, à Montréal et même à Ottawa. On se rappelle que le **Temps** a suggéré le premier de faire venir le duc à Hull au lieu de donner \$500.00 au comité de réception d'Ottawa. On sait que le reporter du **Temps** à Hull a dit qu'il était à propos de faire cette réception à Hull même afin de remercier la nation anglaise, par son futur roi, de sa générosité lors du grand feu. Ce motif a prévalu et le public est bien plus satisfait d'avoir salué le duc à Hull que d'avoir donné son argent à Ottawa. On peut voir par le passage suivant de la réponse du duc aux adresses, que la protestation d'attachement de Hull n'est pas passée inaperçue aux yeux de Leurs Altesses. Voici ce que le duc a dit en réponse aux magnifiques adresses de Hull: « J'ai été vivement intéressé de voir dans l'adresse du maire et de la corporation de Hull que, grâce à l'énergie et à l'activité des citoyens, cette ville a en grande partie déjà réparé les pertes causées par la calamité qui les avait accablés, il y a quelque temps à peine, et je vous en félicite chaleureusement. »

La fondation de Hull

Au milieu du siècle dernier, quelque cinq mille bûcherons envahissent, chaque été, les forêts de la Gatineau et

de l'Outaouais pour la coupe du bois. Ces robustes gaillards sont encore, comme leurs ancêtres, de vrais « coupeurs de bois ». Au printemps, ils nous arrivent de toutes les régions de la province de Québec. Et, à l'automne, une fois la coupe et le flottage du bois terminés, ils s'assembleront aux « Chaudières » avant de retourner à leur foyer. Aussi est-ce à leur intention que le R.P. Eusèbe Durocher, O.M.I., missionnaire des chantiers, construira en 1846 l'humble « chapelle des chantiers », première église catholique de Hull pour laquelle les bûcherons souscriront plus de mille dollars.

LA COLONISATION

On peut raisonnablement supposer que bon nombre de ces bûcherons se sont établis sur les terres ouvertes à la colonisation dans la Gatineau. Vers 1850 on compte déjà des paroisses naissantes à Masham, au lac Sainte-Marie, à Gracefield et à Bouchette. Une vingtaine de familles sont déjà établies à la Pointe-Gatineau depuis 1830. Mais le mouvement de colonisation s'arrête là. Pour d'évidentes raisons personne ne songe à s'établir sur le site actuel de la ville de Hull. C'est un domaine privé, propriété exclusive de la famille Wright.

LES PREMIERS

Au pied des Chaudières, un petit hameau groupe à peine deux cents personnes qui sont, pour la plupart, employées à l'établissement commercial des Wright. Ce sont des Américains ou des Anglo-canadiens. On relève, cependant, les noms d'au moins trois Canadiens français. Celui de I. Bédard qui, de 1834 à 1837, fut maître de poste aux « Chaudières » et ceux de Jacques Morin et M. Mousseau qui étaient vraisemblablement au service des Wright vers la même époque. Ils sont très probablement les trois premiers Canadiens français qui aient résidé à Hull. Ruggles Wright administrait depuis une vingtaine d'années l'établissement familial quand il mourut en 1849. La colonie agricole, établie cinquante ans plus tôt par son père, et qui s'étend maintenant jusqu'à Breckenridge sur l'Outaouais et

jusqu'au lac Meach dans la Gatineau est assez prospère. Mais l'établissement des Chaudières périclite et semble voué à la faillite.

LE PETIT HAMEAU

L'exploitation forestière traverse une crise : l'Angleterre, notre principal débouché pour le bois équarri, vient de nous fermer son marché. Si la coupe doit être restreinte, quel avenir peut entrevoir le petit hameau des « Chaudières » qui vient de perdre celui qui présidait à ses destinées ? Sur les bords du lac des Chênes, Aylmer, déjà érigée en municipalité indépendante et désignée comme chef-lieu du district judiciaire, entrevoit au contraire l'avenir sous de plus brillantes couleurs. Mais voilà qu'en 1854 un traité de réciprocité tarifaire avec les États-Unis nous ouvre leur marché pour notre bois. Jusque-là on s'est limité à expédier à l'étranger du bois équarri qui, flotté en radeaux jusqu'à Québec, était expédié en Angleterre.

LES SCIERIES

On s'avise maintenant de le scier en planches sur place avant de l'offrir en vente. Dès 1852, Harris et Bronson construisent une première scierie aux « Chaudières ». C'est le point de départ. L'année suivante A. H. Baldwin construit une autre scierie sur l'île des Chaudières et fait la première livraison de planches. En 1854 Levi Young construira une troisième scierie sur le site actuel de l'usine de la Commission hydro-électrique d'Ottawa. Une quatrième scierie sera ensuite construite par Perley, Pattee et Brown sur l'emplacement où J. R. Booth en construira une cinquième en 1858. Cette année-là on comptait déjà au pied des Chaudières cinq importantes scieries qui devaient donner l'élan au peuplement du site où, moins de vingt ans plus tard, la ville de Hull devait être fondée.

LE PEUPELEMENT

Dans ces scieries le travail était incontestablement moins pénible et mieux rémunéré que celui des bûcherons dans la forêt. Aussi peut-on supposer que les bûcherons qui, chaque printemps, se rassemblaient ici, avant de monter

dans les bois, devaient chercher à se faire employer par les propriétaires de ces scieries. Auparavant, la population de tout le canton n'était (en 1861) que de 3,711, dont à peine 420 étaient Canadiens français. Dix ans plus tard la population a plus que doublé. En 1871 elle est de 8,857 dont plus de la moitié—soit 4,461—sont des Canadiens français qui s'établissent presque tous sur le site actuel de la cité de Hull, dont on peut dire qu'ils en sont les vrais pionniers.

900 FAMILLES

En effet, on y compte déjà plus de 900 familles dont la très grande majorité sont de foi catholique et de langue française. Mais ce serait une grande erreur que de croire que cette population vit uniquement du travail que procurent les scieries. Dès ce moment, il y a déjà chez nous cinq médecins, cinq avocats, deux notaires, plus d'une soixantaine de marchands et d'épiciers et des gens de tous les métiers. Il est évidemment impossible de dresser une liste à peu près complète des premières familles canadiennes-françaises qui se sont établies ici à partir de 1860 alors que commence le peuplement de Hull. Dositée C. Simon et son frère Stanislas furent les premiers arrivés en 1858. Ils avaient été précédés, comme on l'a vu, par I. Bédard, Jacques Morin et M. Mousseau qui étaient déjà ici du temps de Philemon Wright, et par Ambroise Roy que l'on trouve à Hull dès 1851.

LES PIONNIERS

A tout hasard, citons les noms suivants des familles qui étaient déjà à Hull avant 1870 : Alfred Lane, Charles Dulude, Moïse Ouellette, Joseph Pichette, Calixte Rouleau, Olivier Latour, Isidore Sabourin, N.-L. Cardinal, Florimond Desjardins, William Gaudry, Antoine Fréchette, Hercule Gravelle, Moïse Trudel, Joseph Vallée, Barnabé de Repentigny, F. Jollette, H. Fortin, Charles Leduc, J.-B. Charbonneau, Joseph Larose, Antoine Charest, Bénoni Allard, Adelbert Quesnel, Dositée Sabourin, Guillaume Fréchette, Henri-Isaïe Richer, Joseph Filiatrault, Napoléon Brisebois, Charles Piché, Na-

poléon Bélanger, Augustin Tassé, Albert Parent, Joachim Jouvent, T. P. Sabourin, Moïse Bisson, Sylne Dumontier, l'avocat Charles Marcil, et les notaires Nérée Tétreau et Georges Lebel, et combien d'autres. Nous avons plus d'une raison de croire que ceux-là ont fait partie de la première équipe qui est à l'origine de l'établissement de Hull vers 1860. Avec des centaines d'autres de leurs compatriotes, ils peuvent être considérés comme les vrais pionniers de notre ville.

Nos fondateurs

Il ne fait aucun doute que l'on ne doit pas associer les noms de Champlain, de Maisonneuve et d'autres à ceux du colonel John By et de Philemon Wright comme fondateurs de villes canadiennes. En s'établissant à Donnacona ou à Hochelaga, l'intention première de Champlain et de Maisonneuve est d'y fonder une ville. On ne peut assurément pas dire la même chose au sujet de By et de Wright. Car ni l'un ni l'autre n'a songé un seul instant que son rôle était de fonder une ville sur les bords de l'Outaouais.

LE COLONEL BY

Le lieutenant-colonel John By, des Ingénieurs Royaux n'avait d'autre mission à remplir que de diriger les travaux de construction du canal Rideau. Aussi ne fit-il au pays qu'un bref séjour de dix ans à peine car, une fois le canal terminé, le 24 mai 1832, il retourne en Angleterre où il meurt peu après. Conformément aux instructions qu'il a reçues du gouverneur Dalhousie le 26 septembre 1826 il fait arpenter et diviser en lots une grande partie de la haute-ville. Et, aux conditions déterminées par le gouverneur, il fait plusieurs concessions de lots en faveur de ceux qui veulent s'établir à « Bytown ». En ce faisant il ne suit, en somme, que

les instructions du gouverneur qui pourrait, au même titre que lui, être considéré comme le fondateur de « Bytown ».

PHILEMON WRIGHT

Il n'en est pas de même de Philemon Wright qui, en s'établissant, au début du siècle dernier, dans le canton de Hull s'intéressera presque exclusivement à l'exploitation forestière des terres qu'il a obtenues de la Couronne. Quant à l'emplacement actuel de la cité de Hull, qui est alors sa propriété exclusive, il y organisera un petit établissement familial mais il ne prendra aucune initiative en vue de la fondation éventuelle d'un village et d'une ville.

SES INSTRUCTIONS

Et pourtant il a reçu du gouverneur des instructions bien précise à cette fin. Lorsqu'en 1819 il est nommé agent des terres dans le canton de Hull, ses instructions sont de réserver d'abord 500 avres pour l'établissement d'un village. Quatre ans plus tard, il écrira en 1823 qu'un village pourrait être établi à la ferme Gatineau (emplacement actuel du collège Saint-Alexandre). Mais il n'en fera rien comme il ne songera nullement à établir un village sur l'emplacement actuel de Hull parce qu'il en est le propriétaire exclusif. Neuf ans plus tard (en 1832) aucune décision n'est encore prise au sujet de l'érection d'un village. Joseph Bouchette recommandera donc alors l'emplacement actuel d'Aylmer ou encore l'intersection des chemins d'Aylmer et de Deschênes. Enfin en 1839 (année de sa mort) Philemon Wright n'avait encore pris aucune décision à ce sujet.

EN 1839

A sa mort en 1839 il y avait dans le canton, sur les bords du lac des Chênes, le petit établissement de Charles Symmes, connu sous le nom de « Symmes' Landing » qui, en 1847, devait être érigé en municipalité indépendante du canton. Quant à l'emplacement actuel de Hull, il est encore presque entièrement recouvert par la forêt. Près des Chaudières, Ruggles Wright, fils du pionnier, administre un petit

établissement familial. Pierre Racine, un ancien de Hull décédé le 17 mars 1886, a raconté qu'à son arrivée ici vers 1846, il avait compté « à peine une demi-douzaine de maisons ». Dosithée, C. Simon, qui s'établit ici en 1858 (dix-neuf ans après la mort de Wright), n'y trouve encore « qu'une douzaine de maisons ». Aussi A. L. Gourlay, à qui Alonzo Wright avait suggéré d'écrire l'histoire de notre ville, a-t-il eu raison de dire au sujet de Wright « except to house workmen and helpers, he was not disposed to trouble himself about building a city ». Comment en est-on venu à écrire par la suite que Philemon Wright est « le fondateur de la cité de Hull » ?

NOTRE FONDATION

La fondation de notre cité ne date sûrement pas du début du siècle. Elle remonte plutôt en partie à l'arrivée ici de E. B. Eddy et à l'établissement des scieries au pied des Chaudières vers 1860. Car n'eût été l'industrie Eddy et les vastes scieries des Chaudières, des centaines de familles ne seraient pas venues s'établir sur le domaine privé des Wright. Parlant de l'arrivée dans nos parages en 1853 du R.P. Delille Reboul, o.m.i., Ernest Cinq-Mars écrit avec raison : « le R.P. Reboul, se trouvant à Hull en face de tout à commencer, commença tout ». C'était, en effet, le commencement. Tout était à faire puisque jusque-là rien n'avait encore été fait. Hull n'est encore qu'une petite bourgade qui périclité pendant que le village d'Aylmer aspire à devenir la capitale du pays.

LE COMMENCEMENT

Les familles canadiennes-françaises qui, à partir de 1860, se groupent autour de l'ancienne « chapelle des chantiers » que desservait le R.P. Reboul, y organisent bientôt ce que l'on a convenu de désigner par la suite le nom de « lower village of Hull ». (Ce serait aujourd'hui les anciens quartiers Montcalm et Dollard et la partie sud du quartier Laurier.) Les premiers résidents doivent naturellement se construire des maisons. Pour la plupart, ils travaillent dans

les scieries où ils gagnent à peine un dollar pour une journée de 11½ heures de travail. Les propriétaires des scieries leur céderont à vil prix les madriers qui ne répondront pas aux normes réglementaires. Et quand on aura rassemblé un nombre suffisant de ces madriers, on commencera « après la journée faite » à construire l'humble maison sur un lot que l'on aura loué des héritiers de Wright. C'est ainsi que les anciens auront bâti la ville de Hull. Après les maisons, les rues. En 1866 le R.P. Reboul se met en tête de 34 propriétaires pour demander au conseil de canton la verbalisation des rues Victoria, Hôtel-de-ville, Laval, Kent et Notre-Dame que les anciens construiront encore par un travail en corvée. À l'époque l'acte des « municipalités et des chemins » de 1855 prévoit que « le chemin de chaque lot sera fait et entretenu par le propriétaire ou l'occupant du lot qui devra fournir une journée de corvée et les matériaux nécessaires ». Et c'est ainsi que les premières rues de Hull ont été construites.

VÉRITABLES FONDATEURS

Les vrais fondateurs de la cité de Hull ne sont-ils pas ces ouvriers de la première heure qui n'avaient d'autres ressources que leur cœur et leur volonté ? À leurs noms malheureusement oubliés il convient d'associer celui de E. B. Eddy et surtout celui de R.P. Delille Reboul, o.m.i. Après avoir consacré pendant près de vingt-cinq ans le meilleur de son énergie et de son cœur au bien-être spirituel et matériel de la population de Hull, le R.P. Reboul expirait en mars 1877 à l'âge de 51 ans. M^{gr} Eugène Duhamel, évêque d'Ottawa qui prononce à ses funérailles l'oraison funèbre, s'écrie : « Citoyens de Hull, vous n'oublierez jamais qu'il a été, je le dirai, le premier et le plus actif parmi ceux qui ont travaillé à la fondation et au progrès de votre jeune cité. » Ces paroles prononcées deux ans à peine après l'érection de la cité de Hull restent aujourd'hui un témoignage que personne ne doit ignorer.

Le village d'en-bas

Au milieu du siècle dernier, toute la population de Hull qui ne dépasse guère la centaine est groupée près des Chaudières dans un petit hameau que l'on désignera sous le nom de Wrightstown. Wrightstown est un petit quadrilatère borné à l'ouest, par la rue Montcalm (Brewery); à l'est, par la rue Laval (Weatherhall); au sud, par la rue Principale (Queen's Highway) qui va de Saint-Rédempteur à Laval; et au nord, par la rue Frontenac (Third Street). Les rues Wright (First Street) Hôtel-de-ville (Second Street) et Frontenac (Third Street) vont de Saint-Rédempteur à Laval. Enfin les rues Saint-Rédempteur, Du Pont (Ely) et Laval vont de Principale à Frontenac. Dans ce minuscule Wrightstown, c'est à peine si l'on compte une douzaine de constructions. Elles appartiennent, comme l'on sait, presque toutes à la famille Wright qui emploie la majeure partie de la population.

LA CARTE DE 1857

Une carte de 1857 risque toutefois de nous induire en erreur. Car à l'est de la rue Laval jusqu'à la rivière des Outaouais, on voit un tracé de rues qui n'existent pas encore. Pour la bonne raison que tout ce secteur de Hull est, alors, totalement inhabité. On n'y trouve, en effet, à cette époque que la vieille maison construite en 1814 sur les bords de la rivière par la compagnie de la baie Georgienne, la petite « chapelle des chantiers » et très probablement, au quai de Hull, l'humble maisonnette du pasteur. Mais à peine quelques années plus tard ce secteur commencera à se peupler. Les scieries des Chaudières et les entreprises de M. Eddy attirent ici des gens qui, auparavant, n'auraient jamais songé d'y venir s'établir car, on le devine bien, le hameau de Wright suffit à peine à faire vivre sa petite population.

LA CARTE D'AUSTIN

Vers 1860 ce peuplement de Hull dut prendre une certaine ampleur car c'est alors que le conseil du canton charge

l'arpenteur-géomètre, W. A. Austin, de dresser un plan du secteur de l'est. Cette carte d'Austin, datée de mars 1861, vient tout justement d'être retrouvée après d'actives recherches par M. Omer Massé, l'infatigable chercheur de notre Bureau d'enregistrement. C'est le plan du « Upper and Lower Village of Hull ». Il est question ici pour la première fois, croyons-nous, du « du village de Hull » qui n'a cependant jamais existé comme tel. Le « Upper village » c'est naturellement le Wrightstown de 1857 que nous venons de décrire et le « Lower Village », c'est le secteur de Hull à l'est de la rue Laval.

LE VILLAGE D'EN-BAS

Ce « village-d'en-bas » (comme on dira alors), qui jouera un rôle si décisif dans la fondation de Hull, est un quadrilatère borné, au nord, par rue Saint-Jean-Baptiste (Division); au sud, par la rivière des Outaouais; à l'ouest par la rue Laval, de Saint-Jean-Baptiste à Principale, et, au sud par la rue Principale de Laval, à Du Pont et de là jusqu'à la rivière des Outaouais. Font également partie du « village d'en-bas » les rues suivantes : Victoria, de Laval au quai sur l'Outaouais, Hôtel-de-ville, de Laval à la rivière; Notre-Dame (Alma) de Saint-Jean-Baptiste à la rivière, Kent, de Principale au lac Flora; Laval, de Principale au lac Flora; et, enfin, au nord, Saint-Jean-Baptiste, de Laval à la rivière.

NOTRE POPULATION

Dans tout le canton de Hull, au milieu du siècle dernier, on compte à peine 243 Canadiens français, dont un très petit nombre est établi à Hull. En 1861, la population canadienne-française n'est encore que de 420. Mais on doit tout de même cette année-là ériger la petite « chapelle des Chantiers » en mission sous le vocable de Notre-Dame du Bon Secours, et un prêtre de l'évêché ou du collège Saint-Joseph d'Ottawa y célébrera régulièrement la messe dominicale. On ignore malheureusement qui furent les premiers à s'établir dans le « village d'en-bas » mais une requête, soumise au conseil du canton en juin 1866, nous fait connaître les

noms de plus d'une trentaine de propriétaires résidant dans ce village à cette époque. Leurs noms méritent d'être cités puisqu'il s'agit ici des ouvriers de la première heure.

LES PIONNIERS

Ce sont : Joseph Phillion, François Rollet, François Ouellet, Pierre Meilleur, France Courval, Onésime Cardinal, Hermas Renault, Thomas Synott, Ignace Renault, Frédéric Vanasse, Moïse Ouellet, Baptiste Villeneuve, Uldéric Lauzon, Pierre Renault, Joseph Pépin, Pierre Rivais, Charles Bouvet, François Sauriol, Félix Montreuil, Baptiste Boulianne, Stanislas Aubry, Camille Chenevert, Florian Villeneuve, Élie Champagne, Pierre Champagne, Isidore Sarrazin, Ubald Laporte et autres.

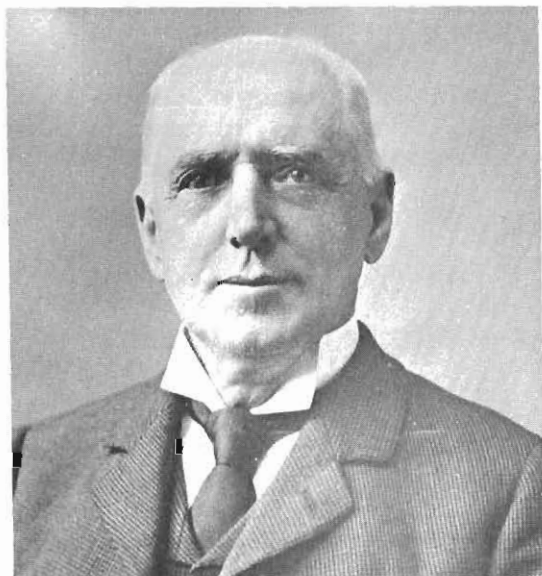
LA PAROISSE

En 1864, le R.P. Reboul avait dû, pour répondre aux besoins de son ministère, agrandir la petite « chapelle des Chantiers » et, quatre ans plus tard, il entreprend résolument la construction de la première église de Hull. Et le 14 décembre 1870 un décret de M^{sr} Guigues érige Hull en paroisse sous le vocable de Notre-Dame-de-Grâces et celle-ci est confiée au ministère des RR.PP. Oblats de Marie Immaculée. On compte maintenant à Hull près de 4,000 Canadiens français qui résident, en majeure partie, dans le « village d'en-bas ». La coutume—qui est devenue règle générale dans la province de Québec—veut que l'organisation de la paroisse précède habituellement l'érection de la corporation municipale. Sitôt qu'un groupe de colons s'établit dans un coin de la province, les missionnaires s'empressent d'y établir une mission et d'y construire ensuite une petite chapelle. Et, si la population s'accroît en nombre suffisant, on construira une église et la mission sera bientôt érigée en paroisse. Et c'est ensuite que la corporation municipale sera enfin construite. On a procédé à Hull à peu près de la même façon. En 1846, le R.P. Durocher construit ici la petite « chapelle des Chantiers ». En 1861, quand Hull commence à se peupler, le village est érigé en mission.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Le R.P. Delille Reboul, missionnaire, Oblat français à qui Hull doit sa première église, sa première commission scolaire et, pour une large part, sa constitution en municipalité.



M. E. B. Eddy, fondateur de la grande industrie de Hull et artisan, lui aussi, de son érection en municipalité indépendante.

Sept ans plus tard on y construit une église et, en 1870, la paroisse, à la requête des citoyens, est enfin canoniquement érigée. Et ce ne sera que cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1875, que Hull sera, enfin, constituée en corporation municipale.

LES COFONDATEURS

Toute l'histoire de ce village d'en-bas, qui se situe en 1860 et 1875, est, en quelque sorte l'œuvre de deux hommes remarquables : le R.P. Delille Reboul, le missionnaire Oblat de Maire Immaculée et M. E. B. Eddy, le fondateur de la grande industrie de Hull. Ils arrivent ici presque en même temps : M. Eddy, en 1851, à l'âge de 23 ans, le R.P. Reboul, en 1853, à l'âge de 26 ans. Tous deux, dans des domaines bien différents, poursuivront avec un succès presque égal leur carrière d'un inégal mérite. Ils seront véritablement les cofondateurs de la ville de Hull. En premier lieu ce sera le missionnaire, le R.P. Reboul, qui posera la base nécessaire en organisant la paroisse qui sera érigée en 1870. Et, coïncidence que l'on ne saurait trop souligner, c'est précisément en 1870 que M. Eddy viendra, ensuite, se faire élire maire du canton en réclamant la séparation du village de Hull et son érection en municipalité indépendante.

Le Père Reboul

« L'œuvre du père Reboul lui survit », a écrit M^{sr} Joseph Bonhomme, o.m.i., notre ancien curé. « Toute une ville catholique, dont il fut l'âme pendant plus de trente ans, reedit ses mérites d'apôtre et de fondateur. » Cinq-Mars n'est ici que depuis trois ans quand il s'avise d'écrire une histoire de notre ville. Basée, en bonne partie, sur des données documentaires, cette histoire s'inspire également de tout ce que l'auteur a entendu raconter par les anciens. Car, il y a

cinquante ans, vivaient encore chez nous des pionniers de la première heure. Ceux, surtout, qui avaient secondé le zèle inlassable du grand apôtre. Il nous manque malheureusement pour écrire l'histoire de cette période décisive—celle des pénibles débuts de 1860 à 1875—presque toutes les données documentaires que le feu a détruites dans l'incendie de notre première église en 1888. Aussi est-il vraiment dommage que Cinq-Mars n'ait pas songé à combler cette regrettable lacune en reconstituant quelque peu les faits à l'aide des récits des témoins qui survivaient alors. Force nous est donc de tenter, à l'aide d'une documentation trop fragmentaire, de retracer la marche des événements de cette période et de rappeler l'œuvre du grand apôtre de Hull. Quand, en 1853, il arrive à Hull, le R.P. Louis-Étienne Delille Reboul, jeune missionnaire français de 26 ans, ne trouve ici qu'une pauvre petite chapelle qui paraît abandonnée au milieu de la forêt dont est recouvert presque tout le site de Hull. Près des Chaudières, un petit hameau d'à peine deux cents âmes rappelle les débuts de colonisation par Philemon Wright cinquante ans plus tôt.

MISSION DES CHANTIERS

Tout était donc à commencer. Mais une œuvre plus pressante sollicitait déjà le zèle apostolique du jeune apôtre : la mission des chantiers. « Ce géant de zèle, de courage et de vertu, écrit Cinq-Mars, partit donc, tous les ans, avec un compagnon pour rompre aux hommes de chantier le pain de la parole évangélique et leur donner l'occasion d'accomplir leur devoir pascal. » Et pendant plus de 20 ans ce ministère des chantiers sera son œuvre de prédilection. A partir de 1860, Hull commence à se peupler. Si bien que, dès l'année suivante, la petite chapelle des chantiers est érigée en mission et l'on y célébrera régulièrement la messe dominicale. Le R.P. Reboul qui, au printemps 1858, était nommé directeur des missions des chantiers avec résidence à l'évêché d'Ottawa, se vit alors confié le ministère de cette nouvelle mission de Hull. C'est donc en cette année de 1861 que commence l'œuvre du R.P. Reboul à Hull. Il ne devait pas, cependant, limiter ses initiatives à son seul ministère paroissial.

NOS ÉCOLES

Dès juillet 1858, l'inspecteur d'école, John J. Roney, avait prévu que les désaccords entre les habitants de Chelsea et ceux de Hull devaient amener la séparation dans le domaine scolaire. Et, comme on l'imagine bien, le R.P. Reboul ne devait pas y être indifférent. Au contraire on a raison de croire que, soucieux de sa responsabilité comme pasteur de la population catholique du petit « village d'en-bas », il devait prendre les initiatives nécessaires. Celle, surtout, de l'organisation d'une commission scolaire à Hull qui fut nommée en 1866. Cette commission disposait alors de bien maigres ressources pour remplir sa tâche. Aussi, après avoir acheté au coût de \$60 la maison de M. Joseph Filia-trault, à l'angle des rues Wright et Leduc, la commission doit accepter l'offre que s'empresse de lui faire le R.P. Reboul de restaurer cette maison, à ses frais, pour la transformer en une école. On l'appellera l'école Sainte-Antoine, mais il n'eût certes pas été mal à propos de l'appeler « Reboul », du nom de l'un des fondateurs des écoles catholiques de Hull. Et jusqu'à sa mort, en 1877, le R.P. Reboul devait porter un constant intérêt à l'œuvre de l'enseignement dans notre petit village. Au mois de septembre 1870, la « chapelle des chantiers » ne sert plus au culte. Le R.P. Reboul la met à la disposition des Sœurs Grises de la Croix qui y ouvrent deux classes pour les jeunes filles. C'est notre deuxième école : l'école Saint-Étienne. Et pour mieux veiller aux intérêts de nos écoles, le R.P. Reboul accepte de présider notre commission scolaire pendant les quatre dernières années de sa vie, de 1873 à 1877. Et, peu avant de mourir, il commence la construction d'une école de pierre de quatre étages pour les garçons. Ce sera le collège Notre-Dame, que l'on inaugurerà en septembre 1878.

NOTRE ÉGLISE

La petite chapelle des chantiers ne répondait plus, en 1868, aux besoins de la population sans cesse grandissante. Le R.P. Reboul se met aussitôt à l'œuvre pour recueillir des souscriptions afin de pouvoir construire une église digne

de la future cité de Hull. M. E. B. Eddy, pour sa part, fournira le sable et la pierre. Et la population, répondant à l'appel de son dévoué pasteur, donnera suivant son cœur et ses moyens. L'entreprise est audacieuse, téméraire même. Plusieurs personnes, plusieurs prêtres même, conseilleront au père Reboul de ne pas entreprendre cette tâche que l'on juge irréalisable pour le moment. Résolu, tenace et persévérant, le père Reboul fit la sourde oreille et marcha de l'avant. Aussi M^{sr} Joseph Bonhomme avait-il raison d'écrire : « Pour lancer une foule d'entreprises, multiplier les œuvres presque sans ressources assurées, il fallait à cet homme de Dieu, de la fermeté et du coup d'œil, mais surtout un grand esprit de foi et beaucoup d'abnégation. Que de fois ne le vit-on pas travailler de ses mains, comme le dernier des manœuvres. » On peut dire, en effet, qu'il a construit presque de ses mains la première église de Hull, superbe édifice de pierre de 120 pieds par 63 à laquelle il ajouta un sanctuaire de 72 pieds sur 50. Il construisit, peu après, une sacristie de 75 pieds sur 60 et la maison des pères de 55 pieds sur 46. Vers la fin de 1870, M^{sr} Guigues, de retour du concile, eut la joie de procéder à la bénédiction solennelle de la première église de Hull. Et le 14 décembre suivant, la paroisse Notre-Dame-de-Grâces est canoniquement érigée par l'évêque d'Ottawa. C'est ainsi que, par les soins attentifs et généreux du R.P. Reboul, la petite mission de 1861 devenait, neuf ans plus tard, la paroisse Notre-Dame. Et il en sera de même dans le domaine municipal. Grâce aux initiatives et à l'impulsion du R.P. Reboul, le petit « village d'en-bas » de 1861 deviendra, en 1875, la cité de Hull.

Pro Bono Publico

Par un heureux hasard au cours de nos recherches, il nous est arrivé de lire dans *Le Canada* d'Ottawa, en date du 21 novembre 1868, une « lettre au rédacteur » qui nous

renseigne d'une façon encore plus précise sur les origines de l'érection municipale de Hull. Signée du pseudonyme « Pro Bono Publico », cette lettre nous paraît bien avoir été écrite par le R.P. Reboul, o.m.i., lui-même. Car il nous semble tout naturel qu'il ait appartenu au « père Reboul » de donner des directives sages et opportunes à notre population qui, alors, était divisée par les dissensions et les divergences d'opinion. Écrite par le « père Reboul » ou par un autre si l'on veut, cette lettre de « Pro Bono Publico » ne jette pas moins un jour tout nouveau sur cette période décisive de notre histoire municipale. Aussi avons-nous cru utile de la citer en entier pour qu'elle ne se perde pas, peut-être à jamais, sous la poursuite du temps.

LETTRE AU RÉDACTEUR

« Il se produit actuellement dans le village de Hull un mouvement qui ne manque pas d'à propos ni d'actualité pour ceux qui y sont intéressés et pour les vrais amis du progrès en général. Le village de Hull renferme une population assez imposante pour mériter que ses intérêts particuliers soient plus spécialement sauvegardés autrement que par un conseil de canton comme celui qui le régit actuellement. Personne ne peut nier que ses exigences requièrent la création immédiate d'un corps pour la gérance de ses affaires municipales. Sa population fait plus que tripler celle du canton et cependant il n'est représenté dans ce conseil que par deux conseillers et encore leur indifférence ou leur vigilance feinte dans ses délibérations nous voue-t-elle à un manque presque total de représentation.

DES DÉMARCHES

« Depuis quelque temps chaque soir nous fournit le spectacle d'une assemblée pour déterminer la marche à suivre et j'apprends que tout cela n'aboutit à rien. Le défaut d'harmonie si commun à notre race et parfois la mauvaise humeur qui surgit entre les instigateurs du mouvement paralysent toute tentative d'en venir à une entente.

LES DIVERGENCES

« Un parti veut à tout prix l'incorporation d'un village, un autre veut organiser tout simplement une municipalité de paroisse et régir par ce moyen nos affaires à notre guise. Pendant que tous sont renseignés par des personnes sur la compétence desquelles on semble n'entretenir aucun doute, on est alarmé des prétendues dépenses qu'entraîneraient ces moyens et on veut essayer à redresser les griefs qui existent par l'élection d'un plus grand nombre de membres du village lors de la prochaine lutte électorale. Mais ce moyen réussira-t-il ? La loi nous permet-elle de remplir le conseil de nos membres en laissant les autres localités sans représentation ? Et quand même ce privilège nous serait garanti, aurons-nous assez d'union pour y gagner ce qui est par là prévu ? J'en doute beaucoup et, m'appuyant sur l'expérience **acquise pendant quelques années que j'habite le village de Hull**, je puis même affirmer le contraire.

NOS DIVISIONS

« L'apathie et l'espèce de prévention contre une partie des hommes marquants du village sont le signe infailible de notre défaite sur ce point avec les populations d'origine étrangère qui habitent les concessions et qui toujours votent avec la plus complète harmonie, la plus admirable unanimité. Ils entreront indubitablement leur hommes et, pendant que nous serons à nous contester le mérite et le démerite des nôtres et que pour de petites personnalités, des haines individuelles, nous leur refuseront notre support. Aussi la représentation du village sera toujours en minorité et ne jouira jamais de la prépondérance dans le conseil de canton.

LA SÉPARATION

« Donc, à mon avis, il faut la séparation pure et simple du village et du canton pour les fins municipales et, coûte que coûte, le maintien d'une corporation séparée avec toutes les jouissances qui en découlent par la suite, ce qui, après tout, ne sera pas aussi onéreux pour les contribuables que le conseil actuel qui taxe la propriété et collecte notre argent

sans nous en donner de retour, laissant nos rues, nos terrains et même l'emplacement de nos demeures dans un état pitoyable, faute d'égout.

UNE PAROISSE

« Érigeons civilement en paroisse le village avec ses environs qui constituent la paroisse canonique de Notre-Dame du Bon Secours et mettons-nous en état de profiter en entier et exclusivement des avantages qui résultent de l'accroissement prodigieux de la population. Le coût de soutien d'une municipalité de paroisse n'est qu'un monstre chimérique que la prospérité future du village fera bientôt disparaître comme un pygmée qui s'éclipse devant la colère du géant. Il en est temps, faisons quelque chose pour marquer notre place au coin du progrès qu'inaugure ce nouvel état social et dont savent tirer partie de petits et plus petits villages du bas de la province qui n'ont pas la centième partie de notre importance relative, ni les avantages topographiques et commerciaux que nous possédons à profusion. Espérant que mes suggestions trouveront écho auprès de mes concitoyens je me souscris avec considération, bien vôtre,

Pro Bono Publico. »

Hull, 19-11-68

DONNÉES HISTORIQUES

« Pro Bono Publico » nous fournit ici de fort intéressantes données historiques qui nous permettent de mieux reconstituer les faits sur lesquels, jusqu'à présent, on n'était guère bien fixé. Nous avons donc maintenant la preuve que le mouvement en faveur de l'émancipation municipale du village de Hull date de 1868, c'est-à-dire sept ans avant l'octroi de notre chartre. Nous savons de plus qu'aux assemblées que l'on tenait « chaque soir » les opinions étaient divisées. Les uns veulent l'élection civile du village, les autres l'érection civile de la paroisse. Le « père Reboul » préconise « une séparation pure et simple du canton et du village » car il ne croit pas possible, à cause de nos dissensions, que le village puisse jouir de la prépondérance au conseil du canton.

LES ÉVÉNEMENTS

On peut raisonnablement supposer que le « père Reboul » est parvenu à ramener l'accord puisque, deux ans plus tard, on pose des actes définitifs. On demande et on obtient en 1870 l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame de Grâces de Hull. Et aux élections municipales de l'année précédente le village présente, enfin, une front commun. Sept résidents de Hull, dont deux Canadiens français, sont élus et composent tout le conseil de canton. M. Eddy qui s'est engagé à demander, comme l'avait proposé le « père Reboul » en 1868 la « séparation pure et simple » est élu maire et, cinq ans plus tard, en 1875, le village deviendra la « cité de Hull ».

Notre « Rivale »

Un concours de circonstances jusque là imprévues permet, vers 1860, que se fonde dans le voisinage immédiat des Chaudières, un petit village qui, quelques années plus tard, deviendra la cité de Hull. Pendant toute la première moitié du siècle dernier, le site actuel de la ville restera presque totalement inhabité. Dosithée C. Simon, qui s'établit ici en 1858, n'y compte alors qu'une douzaine de maisons ou constructions. Toutes sont groupées près des Chaudières. Il y en a sept sur le côté nord de la rue Wellington entre les rues Montcalm et Leduc. On en compte quatre autres sur le côté sud de la rue Principale entre les rues Saint-Rédempteur et Du Pont. Toutes, ou presque toutes, sont la propriété des Wright. Quant à ce qui est aujourd'hui notre rue Principale, de la rue Du Pont jusqu'au quai sur l'Outaouais au pied de la rue Hôtel-de-ville, ce n'est alors qu'un chemin à travers la forêt où il n'y a pas une seule construction. J. L. Gourlay écrit en 1896 qu'il se souvient du temps où « il n'y avait que deux maisons sur cette rue ».

« LES CHAUDIÈRES »

Jusqu'à vers 1850 on disait « les Chaudières » pour désigner l'établissement commercial des Wright auprès des chutes où la population agricole du canton devait aller s'approvisionner en denrées et en marchandises. Philemon Wright et son fils Ruggles en sont les seuls propriétaires résidents et la population totale du petit établissement des « Chaudières » ne dépasse guère cent âmes. Ainsi donc, cinquante ans après l'établissement de Wright dans le canton, il n'y avait ni village ni peuplement sur le site actuel de la ville, qui était alors presque entièrement recouvert par la forêt. Et cependant, à cette époque, le village d'Aylmer existe déjà depuis quelques années. C'est là un fait capital de notre histoire régionale auquel nos historiens ne semblent pas avoir accordé assez d'attention. Car Aylmer est le premier village organisé dans le canton, et celui de Hull l'a été longtemps après. Désignée d'abord comme chef-lieu du district judiciaire en 1841 et du district municipal en 1847, peu s'en fallut que cette municipalité d'Aylmer, érigée il y a déjà cent dix ans, soit devenue quelque temps plus tard, la métropole du canton et—pourquoi pas—la capitale du pays. Aylmer est déjà depuis assez longtemps sur les bords du lac des Chênes, le point de départ de l'approvisionnement des postes de l'Outaouais de la compagnie de la baie d'Hudson quand, en 1830, Charles Symmes, neveu de Philemon Wright, s'y établit. Il y construit un hôtel et un magasin et l'endroit est bientôt connu sous le nom de « Symmes Landing ».

LE « PORT » D'AYLMER

Il n'est pas encore question de Bytown, ni encore moins de Hull, que déjà Aylmer prend une importance toujours grandissante comme principal « port » sur tout le lac des Chênes. En 1830, au moment même où Symmes s'établit à Aylmer, le capitaine James Blackburn lance sur le lac le premier bateau à vapeur qui fait la navette entre Aylmer et le rapide des Chats, le *Lady Colborne* et qui sera successivement remplacé par l'*Emerald*, le *Jessie Castle*, le

Monitor, le **Chaudière** et autres. Cette « marine » qui a grandement contribué à la prospérité d'Aylmer existera jusqu'en 1920. En peu d'années, Aylmer devient un village important où les catholiques canadiens-français et irlandais forment bientôt presque la moitié de la population. Aussi doit-on y ériger une paroisse le 2 octobre 1840. Sept ans plus tard, le 20 juillet 1847, le village est érigé en corporation municipale, vingt-huit ans donc avant Hull. Un bureau d'enregistrement pour tout le district y est ouvert depuis 1831. La Cour de district y tient ses sessions à partir de 1841 et, enfin, un palais de justice y est construit en 1851. Et il convient aussi de rappeler que dès 1849 Aylmer a son premier journal l'**Ottawa Argus** auquel succéderont l'**Aylmer Gazette** (1850) et l'**Aylmer Times** (1854).

LE VILLAGE DU CANTON

Philemon Wright avait prévu en 1823 que le village du canton serait établi sur la ferme de Gatineau à Limbour, où son fils Tibérius était établi. Mais en 1832, Joseph Bouchette, auteur du premier levé topographique du Québec, avait recommandé, comme emplacement de ce village éventuel, la municipalité d'Aylmer ou la croisée des chemins des Chênes et d'Aylmer. Il est assez significatif que ni l'un ni l'autre n'ait prévu la fondation éventuelle d'un village sur l'emplacement actuel de Hull. Bouchette avait assurément prévu juste en ce qui regarde Aylmer et s'il n'a pas jugé, en 1832, que l'emplacement de la ville de Hull pouvait convenir à l'établissement d'un village, c'est qu'il ne pouvait pas prévoir alors le concours de circonstances qui, vingt ans plus tard, serait à l'origine de la fondation de notre ville. Conscient de son importance comme chef-lieu du canton, le village d'Aylmer en éprouvait une légitime fierté. Aussi quand, vers 1847, il fut question de désigner le chef-lieu du district judiciaire, la lutte s'engagea entre le village d'Aylmer et la population de la région de Hull qui avait à sa tête Ruggles Wright, propriétaire de l'établissement des « Chaudières ».

UNE PRÉDICTION

Il est assez intéressant de noter ici que la pétition de

Wright en faveur du choix de Hull a prévu l'avenir dans sa vraie perspective car on y lit que Hull « sera plus tard un grand centre commercial et industriel grâce aux forces hydrauliques incalculables des chutes « Chaudières ». Mais Aylmer avait tous les atouts : c'était déjà un village légalement constitué, le centre le plus important et le plus peuplé de tout le canton. Le député du comté, John Egan, y résidait, tous les professionnels du canton, médecins, avocats et notaires, y avaient leur résidence, et enfin, la Cour de circuit y tenait ses assises depuis 1844. Notre rivale devait donc tout naturellement être désignée comme chef-lieu mais ce ne devait être que partie remise. La lutte s'engagera de nouveau en 1897 pour être gagnée cette fois par la nouvelle ville de Hull plusieurs années plus tard.

LA CAPITALE

Mais cette victoire du village d'Aylmer sur l'établissement des « Chaudières » ne lui suffit pas. On est alors à l'époque où plusieurs villes canadiennes se disputent l'honneur de devenir la capitale de la Confédération. L'**Aylmer Gazette** n'hésite pas à proposer que le village d'Aylmer soit choisi de préférence à Bytown, à Montréal et les autres. Bien plus. Quand on entreprend la construction du Palais de Justice dans le village, la population demande qu'il soit construit de façon à pouvoir éventuellement devenir le parlement fédéral du Canada. Cette fois, cependant, notre trop ambitieuse rivale sera déçue : Ottawa est choisie. Et, suprême humiliation, le Palais de Justice d'Aylmer, au lieu de devenir le parlement fédéral du Canada, est mis à l'enchère le 19 juin 1895 par le gouvernement provincial qui demandait au moins \$6,000. Le 9 août le plus haut enchérisseur n'offre que mille dollars pour le Palais de Justice et seize lots. La vente n'eut pas lieu. Mais quelque temps plus tard, le village se vit concéder la bâtisse qui est devenue l'hôtel de ville d'Aylmer. C'est aujourd'hui, tout de même un ... parlement, mais un petit parlement.

La « cité » de Hull

Dans tout le canton de Hull, en 1861, on comptait à peine 420 Canadiens français sur une population totale de 3,711 âmes. Mais au cours des dix années qui suivent, on verra 4,041 Canadiens français s'établir à Hull qui, de ce fait, devient un village assez peuplé et important. En 1871 nous formerons déjà la majorité dans tout le canton où l'on ne compte que 3,857 Canadiens anglais en regard de 4,461 Canadiens français. Presque la totalité de ces 4,000 Canadiens français élisent domicile à Hull même ou plus précisément dans le « village d'en-bas » c'est-à-dire à l'Est de la rue Laval et au sud de la rue Saint-Jean-Baptiste. Autour, donc, de la petite « chapelle des chantiers ».

LA PETITE CHAPELLE

Tous ces gens viennent d'un peu partout de la province de Québec. Et, naturellement, c'est à la petite chapelle, où tous les dimanches ils se rencontrent, qu'ils apprennent à mieux se connaître et qu'ils s'entretiennent de leurs problèmes et des améliorations qu'il conviendra de réaliser dans le petit village. Car ce « village d'en-bas », en somme, n'existe encore que sur le plan dressé par W. A. Austin en 1861. Rien n'a encore été fait pour répondre aux besoins d'une population sans cesse grandissante. Il est donc urgent que quelqu'un prenne l'initiative d'organiser la vie sociale de ces centaines de familles qui, hier encore, se connaissaient à peine.

L'HOMME D'ACTION

Le R.P. Reboul fut l'homme de la circonstance. Il comprend tout de suite le rôle essentiel qu'il doit maintenant jouer. M^{sr} Joseph Bonhomme aura bien raison de dire à son sujet : « D'un zèle inlassable, d'une activité servie par une volonté de fer et des nerfs d'acier, ce religieux, au dire

des anciens, se plaisait à surmonter les plus sérieux obstacles. » Son autorité s'impose logiquement et, grâce à son irrésistible ascendant, la population catholique se confiera, sans réserve, à ses soins. Aussi fut-il, pendant dix ans, le « chef » incontesté de la nouvelle population de Hull.

NOS ÉCOLES

On le verra, tout d'abord, assurer notre autonomie scolaire en obtenant en 1866 la formation d'une commission dirigée par les nôtres et en contribuant à la construction de nos deux premières écoles. Et, en cette même année de 1866, le « père Reboul » prendra une autre importante initiative. Les nouveaux venus qui, par centaines, affluent chaque année dans le petit village y louent des héritiers de Wright des lopins de terre où ils construisent leurs maisons. Mais le village, qui n'est pas encore organisé, n'a ni rues, ni services publics.

PREMIÈRES RUES

Dès le premier juin 1866, le « père Reboul » prépare une requête à l'adresse du conseil de canton que préside le maire Thomas McGloy. Cette requête porte d'abord la signature du « R.P. Delille Reboul, o.m.i., P.P. » et celle de C. B. Wright, fils de Tiberius et petit-fils de Philemon Wright et elle est ensuite signée par trente-deux propriétaires résidents. (On ne manquera pas de noter que le « père Reboul » signe alors comme « Parish Priest », P.P.) En présentant cette requête au conseil, le R.P. Reboul dit que les rues du village n'ont encore été ni verbalisées, ni construites, ce qui cause beaucoup d'ennuis aux résidents. Il demande donc que la rue Victoria soit ouverte de la rue Laval au quai sur l'Outaouais; la rue Hôtel-de-ville, de Laval à la rivière; la rue Laval, de Principale au lac Flora, la rue Kent, de Principale à Victoria, et la rue Notre-Dame, de Saint-Jean Baptiste à la rivière. Et il demande, enfin, que les signataires soient autorisés à construire ces rues par corvées tel que prévu par la loi. Cette requête qui fut agréée par le conseil le 2 juillet suivant est, en quelque sorte, le premier document officiel

de l'histoire municipale de la Cité de Hull. Les trente-deux propriétaires résidents qui l'ont signée ont fait preuve d'un véritable esprit civique en acceptant de construire ces premières rues du village par un travail de corvée.

LES DÉBUTS DE HULL

Sous l'énergique impulsion du « père Reboul » en cette année 1866, on verra donc la population du petit village se solidariser et poser les actes que l'on doit considérer comme les véritables débuts de la cité de Hull. On réclamera, tout d'abord, notre autonomie scolaire et deux écoles seront construites. On exigera ensuite, l'homologation de cinq rues qui seront construites par le travail bénévole des résidents.

LES PIONNIERS

Ces ouvriers de la première heure méritent que leurs noms soient inscrits dans notre histoire. Ce sont : Joseph Philion, François Rollet, Pierre Meilleur, François Ouellet, France Courval, Onésime Cardinal, Hermas Renault, Thomas Synott, Frédéric Vanasse, Moïse Ouellet, Baptiste Villeneuve, Uldéric Lauzon, Pierre Renault, Joseph Pépin, Pierre Rivais, Charles Bouvet, François Sauriol, Félix Montreuil, Baptiste Boulianne, Stanislas Aubry, Camille Chenevert, Florian Villeneuve, Elie Champagne, Isidore Sarrazin, Ubald Laporte et cinq autres dont la signature est, malheureusement, indéchiffrable.

PREMIÈRE ÉTAPE

La chapelle des chantiers ne devait plus suffire aux besoins de cette population sans cesse grandissante. Aussi, dès 1868, le « père Reboul » décide de construire une église paroissiale : œuvre audacieuse, certes, qui pendant deux ans sera son premier souci. En 1870, l'église étant terminée, le village est enfin canoniquement érigé en paroisse. La première étape est maintenant franchie.

DEUX INITIATIVES

On verra également en cette année 1870 les Canadiens français du village poser un autre acte de solidarité en fondant la Société Saint-Jean-Baptiste de Hull. Sur la fondation de cette société, il nous manque malheureusement presque toutes les données documentaires. Toutefois nous avons bien des raisons de croire que le « père Reboul » en fut encore le fondateur avec un groupe d'« anciens » composé de Dosithée-C. Simon, Charles Dulude, le notaire Nérée Tétréau, Edouard Trudel, Antoine Charest, J.-B. Leduc, Henri Richer, Alfred Lane, Ambroise Roy et le jeune Charles Leduc, étudiant en droit, qui fut le premier président de la Société. Notons, enfin, pour bien marquer l'esprit de solidarité et de civisme qui anime déjà la population, la fondation, encore en 1870, de notre première fanfare dont Honoré et Magloire Dumontier, P.-H. Durocher, Joseph Lacombe et Maxime Sarrazin sont les fondateurs. Grâce à l'inlassable dévouement et à l'esprit d'initiative du « père Reboul », le village d'en-bas peut et doit maintenant songer à se séparer du canton pour devenir la cité de Hull. Les années de 1870 à 1875 marqueront maintenant une nouvelle étape décisive de notre histoire municipale dont M. E. B. Eddy sera, à son tour, la figure dominante.

Les conseils rivaux

En 1870 le petit « village d'en-bas » (Lower village) ou les « Chaudières », noms sous lesquels on désignait alors la future cité de Hull, était déjà la plus importante municipalité à l'ouest de Montréal. Sa population était d'environ 6,000 âmes et l'on y faisait un commerce considérable de bois dans les scieries E. B. Eddy, Wright, Batson, Currier et Crandall, lesquelles avaient attiré chez nous des centaines de familles canadiennes-françaises qui, peu après 1865,

constituaient la majorité de la population du village. Pour les fins municipales, le village fait partie du canton de Hull dont le conseil, constitué presque en totalité de cultivateurs de la banlieue, a son siège à Old Chelsea.

Le conseil fut présidé de 1866 à 1870 par Thomas McGeoy, maire. William Aylen en était le secrétaire-trésorier. En 1866 et 1867 les conseillers sont Richard Chamberlain, Claudius Maxwell, John Stevenson, Michael Grimes, James Maloney et Philemon Wright, fils, qui est le seul représentant du « village d'en-bas ». En 1868 le village élit deux conseillers, Philemon Wright, fils, et Hercule Gravelle qui est le premier Canadien français à faire partie du conseil du canton. L'année suivante celui-ci est composé du maire Thomas McGeoy et des conseillers Richard Chamberlain, Michael Grimes, Martin Welch et Richard Langfow. Philemon Wright et Hercule Gravelle sont réélus comme représentants du village. Cette faible représentation ne rendait manifestement pas justice au village dont la population constituait déjà la majorité du canton. Et l'on imagine bien qu'en raison de son importance commerciale, le village qui comptait déjà sept grandes scieries, devait contribuer la majeure partie des taxes municipales perçues par le conseil du canton. Pour les fins scolaires, le village s'était séparé du canton en 1866 et avait formé une commission pour l'administration de nos affaires scolaires. Il était donc juste et raisonnable qu'il devait en être ainsi pour l'administration de nos affaires municipales. Aux élections municipales de 1870, E. B. Eddy, le D^r Charles E. Graham, Hercule Gravelle et Moïse Bisson se font élire au conseil comme partisans de la séparation du village d'avec le canton qui n'élit qu'un seul représentant, Samuel Pink.

L'ancien conseil, que présidait le maire McGeoy depuis 1866, refusa obstinément de se soumettre au verdict des électeurs. Dès sa première réunion le 17 janvier 1870, le nouveau conseil choisit M. Eddy comme maire et signifie son congé au secrétaire trésorier John Aylen qui est remplacé séance tenante par le notaire Nérée Tétreau. A sa seconde réunion du 24 janvier, il avise formellement l'ancien secré-

taire-trésorier Aylen qu'il ne doit plus percevoir de taxes au nom du conseil. L'ancien conseil—qui feint d'ignorer le résultat de l'élection—persiste à siéger comme à l'ordinaire. Le 24 mars 1870, le *Times* d'Ottawa écrit que les deux conseils rivaux dans le canton de Hull « are running both at full blast ». Tous deux annoncent qu'ils dresseront un rôle d'évaluation et qu'ils percevront des taxes. Et le journal ajoute que certains contribuables en sont venus à la conclusion de ne payer des taxes ni à l'un ni à l'autre des deux conseils.

Le 14 mai le village de Hull annonce qu'il présentera une requête au conseil de comté pour obtenir sa séparation d'avec le canton. Les deux conseils restent sur leur position. Celui que préside le maire Eddy et qui a été régulièrement élu n'a tenu qu'une seule séance à Old Chelsea mais depuis le 24 janvier se réunit régulièrement à l'étude de notaire Tétreau à Hull. Cette rivalité des deux conseils paralyse l'administration des affaires du canton. Le nouveau n'a pas de rôle d'évaluation pour prélever les taxes parce que les évaluateurs nommés par l'ancien conseil refusent d'agir. Le quatre juillet le conseil Eddy veut en finir et adopte une résolution pour se faire autoriser à dresser un rôle d'évaluation. Le 24 août, le notaire Tétreau reçoit instruction de demander au conseil de comté une copie du rôle d'évaluation de 1869 et le conseil désigne Sexton Washburn, fabricant de haches de Hull, Michael Foley et David Currier comme évaluateurs. Le 20 septembre le conseil avise Québec que les évaluateurs Christopher Wright, Michael Burke et John Chamberlain ont négligé de dresser un rôle d'évaluation et qu'il est nécessaire de nommer trois autres évaluateurs qui sont recommandés par le député provincial, le Dr Church. Dans le temps ces nominations relevaient du patronage provincial. L'ancien secrétaire-trésorier W. Aylen ayant catégoriquement refusé de remettre les archives du conseil au notaire Tétreau, des procédures sont instituées pour l'y contraindre. Et la guerre entre les deux conseils rivaux dure encore plusieurs semaines. Le conseil régulier fait dresser un rôle d'évaluation pour l'année 1870 et se dispose à percevoir les taxes dont il est encore privé. De

guerre lasse l'ancien conseil abandonne la lutte au début de décembre. Le cinq de ce mois, l'ancien secrétaire W. Aylen consent à remettre les archives et le maire Eddy abandonne les procédures contre lui. La guerre des conseils rivaux de 1870 aura donc duré tout près de onze mois.

Les deux conseils de 1875

La guerre des deux conseils rivaux du canton de Hull en 1870 ne fut, certes pas, le seul incident du genre dans nos annales municipales. Pour l'élection du premier conseil municipal de Hull en 1875, il s'est trouvé que deux conseils municipaux furent élus. Et la guerre de ces deux conseils rivaux dura environ trois mois. Nous y avons fait allusion dans une chronique précédente quand nous avons rappelé la rivalité entre les deux clans politiques; la Potée et la Clique, et les faits et gestes du mémorable Médéric Lanctôt. L'élection de E. B. Eddy, en 1870, à la mairie du canton de Hull fut incontestablement le premier pas vers la séparation de notre village d'avec le canton. L'élection de 1872 avait donné au « village d'en bas » le contrôle absolu du conseil du canton qui était composé du maire Eddy et des conseillers Albert Quesnel, Charles Everett Graham (médecin), Moïse Trudel, Henri-Isaïe Richer, Honoré Dumontier et Alfred Lane, tous du village de Hull.

Cette élection semble indiquer que les électeurs-contribuables dans le reste du canton se désintéressent de plus en plus des affaires municipales. Mais ce n'est que deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1874, que le maire Eddy et le conseil décident de faire les démarches nécessaires pour que Hull soit érigée en municipalité indépendante. Le 10 décembre 1874 une requête en ce sens est envoyée à Québec. Elle est signée par le maire E. B. Eddy, le pro-maire Dosithé-C. Simon, les conseillers Alfred Lane, D^r C. E. Graham,

Charles Dulude et H.-J. Richer et par environ deux cents citoyens. Le 23 février 1875, notre charte municipale est officiellement sanctionnée et le petit « village d'en bas » sera désormais la « Cité de Hull ». Il s'agira maintenant d'élire le premier conseil municipal de la nouvelle cité. Mais, comme on l'a vu dans une chronique précédente, il existe chez nous deux clans politiques qui ne manqueront pas cette occasion de se livrer une nouvelle bataille. Le clan le plus puissant que dominent les conservateurs, qui à l'époque tiennent le haut du pavé, et que leurs adversaires libéraux désignent sous le nom de « la Clique », prennent les devants pour s'assurer du contrôle des affaires municipales. Un petit groupe de partisans de « la Clique » se réunit, le 24 mars 1875, dans un hangar à l'arrière de l'étude du notaire Tétreau et procède à l'élection du premier conseil de Hull.

M. E. B. Eddy, qui est maire du canton depuis 1870, est élu avec le D^r C. E. Graham, C. C. Brigham, l'avocat Charles Leduc, l'avocat Charles Champagne, Alfred Lane, Olivier Latour, François Vachon, Emery Perrin et J.-A. Boulton comme échevins. Cette élection est entachée d'évidentes irrégularités. Aussi, Médéric Lanctôt, l'un des dirigeants de l'autre clan « la Potée », institue avec M^e Eugène Bureau, des Trois-Rivières, fils du sénateur Bureau, qui a rédigé notre charte municipale, des procédures pour invalider cette élection. La Potée, toutefois, n'attendit pas la décision des tribunaux pour tenir de nouvelles élections en se conformant strictement aux dispositions de la charte. Cette première élection régulière eut lieu le 22 avril 1875. Seuls trois échevins du conseil précédemment élu, C. C. Brigham, Alfred Lane et le D^r C. E. Graham font partie du nouveau conseil qui tient, le 30 avril, sa première réunion pour élire G. J. Marston premier maire de la cité de Hull. Le conseil élu en mars restait sur ses positions et attendait l'issue des procédures devant la Cour et ne semblait nullement disposé à reconnaître la régularité de l'élection du 22 avril.

Au cours d'une séance qu'il tient au « couvent rouge » qui sert temporairement d'hôtel de ville, le conseil apprend, le 7 juin 1875, que le jugement est rendu et que son élection

est validée par la Cour. Le *Times* d'Ottawa note que : « everything will soon go on harmoniously and effectively ». En effet, ce jugement mettait fin à la guerre que s'étaient livrés les deux premiers conseils municipaux en 1875. On aura sans doute remarqué que ce regrettable incident a privé M. Eddy d'un honneur bien mérité : celui d'être le premier maire de la cité de Hull puisqu'il avait été, depuis 1870, le principal artisan de son érection municipale. On s'explique mal pourquoi, lors de l'élection du 22 avril, on n'ait pas songé à l'élire comme membre du conseil. Aurait-il refusé la candidature ? C'est ce que l'on ignore.

Quonqu'il en soit, il faut lui savoir gré de ne pas avoir tenu rigueur à ceux qui l'auraient ignoré en cette circonstance, puisque, trois ans plus tard—en 1878—il se faisait élire échevin du quartier trois et siégea onze ans au conseil qu'il présida comme maire de 1881 à 1885 et de nouveau en 1887 et 1891. Tous les documents relatifs à cette double élection sont aujourd'hui pour la plupart disparus depuis l'incendie du Palais de Justice en 1900. Quant aux archives municipales, elles ne font aucune allusion à l'élection de mars 1875.

Les premiers résidants

Jusqu'au milieu du siècle dernier notre rue « Principale », de la rue Laval au quai sur l'Outaouais, n'est rien moins qu'un chemin de portage à travers la forêt. Philemon Wright et après lui son fils Ruggles et leurs employés seront, jusque vers 1850, les premiers résidants de cette rue dans le voisinage immédiat des Chaudières. Vers 1860, on commence à désigner ce chemin du nom de Queen's Highway. Ce sera, après 1875, notre rue Principale. Il n'est pas facile de dresser la liste des premiers résidants de cette grand-rue. Le premier bottin des adresses de Hull, publié en 1872, ne

nous est d'aucun secours, car l'on n'y trouve qu'une liste alphabétique des citoyens sans aucune indication d'adresse. Le bottin de 1883 n'est guère plus utile. Pour la première fois le nom des rues et les numéros des maisons y apparaissent. Mais ce qui rend la tâche particulièrement difficile, c'est que la plupart des maisons ne sont pas numérotées. Celles de la rue Principale sont numérotées mais pas de la façon dont on le fait de nos jours. Aujourd'hui les numéros pairs sont d'un côté de la rue et les numéros impairs sont de l'autre. A cette époque, on numérotait les maisons les unes après les autres de sorte que sur le même côté de la rue il y avait des numéros pairs et impairs qui ne correspondent pas à ceux d'aujourd'hui. A l'aide de ces bottins et des journaux de l'époque, on peut tout de même tenter de dresser une liste relativement exacte des résidants de la rue Principale peu après 1875.

INTERSECTION MONTCALM

A l'intersection de la rue Principale et de la rue Montcalm, Philemon Wright a construit sa deuxième résidence à Hull qui est alors habitée par E. B. Eddy qui lui a donné le nom de « Standish Hall ». Le Dr A. J. Bibaud, l'un des premiers médecins de Hull a sa résidence près de l'intersection de la rue Saint-Rédempteur. A l'endroit où se trouve aujourd'hui le magasin de la Commission des Liqueurs, M. Eddy a son magasin général qui porte le numéro 4, rue Principale. C'est ensuite l'« Ottawa House » qui en 1889, est vendu à J. B. Lascelles. Billy Anderson qui en devient le propriétaire par la suite lui donne le nom de « Globe ». Charles O'Connor qui l'achète en 1907 lui redonne son ancien nom.

INTERSECTION EDDY

Numéro 65—J. H. Filteau, tailleur. Numéro 70—Bloc Marston—le Dr J.-A. Routhier, l'avocat Geo. C. Wright, B. Boyd, tailleur; la pharmacie Cook-Helmer (depuis 1865) et André Landry. Numéro 90—Bloc Scott—Nap. Bélanger, photo; A. Couture, horloger; Ludger Groulx, forgeron (en face de l'église protestante).

INTERSECTION SAINT-JACQUES

Numéro 102, Bloc Faulkner : Gilbert Faulkner, pharmacien; G. Lafond, D. Aristide Décosse, magasin général : la « Boule Tricolore »; Elzéar Fortin, chaussures; Edouard Petit, horloger (depuis 1865). Nos 103½ et 104 : Joe's Place, (Joseph Gravelle), tabacs; Louis Marion et Cie, tailleurs; Librairie Sainte-Anne (Mlle Éléonore Séguin). Numéro 108 : Lavigne et Cie, mercerie. Nos 110 et 112 : F.-X. Martin, magasin général, le « Soleil d'or »; Le *Courrier d'Outaouais*, éditeur, Médéric Lanctôt. Numéro 111, Bloc Filteau : D^r Alex Ouimet; P.-E. Caron et frères, mercerie; Trefflé Saint-Jean, chaussures; F.-X. Filteau, photo; numéro 119, Az. Trudel, épicier; numéro 121, M^{me} Damien Caron, leçons de piano; numéro 128, D^r Labonté, dentiste; numéro 134, R. T. Clausson, huissier.

INTERSECTION LEDUC

J. N. Fortin, tabac; Adolphe Gratton, forgeron (en face R.-T.-N. Fortin). Numéro 139, le notaire P.-T. Desjardins. Numéro 140, Joseph Lamber, agent. Numéro 141, G. Laberge, billard; Éloi DesLauriers, barbier; G. J. Labelle, huissier. G.B. Major et Grondin, avocats; la pharmacie Savard (en face du gros orme). Nos 143 à 151 : E.-D. d'Orsonnens, meubles et quincaillerie (en face du gros orme). Numéro 144, J.-B. Dorion, photo; D^r A. Saint-Pierre, E. Séguin, tabac. Numéro 153, Alexis D'aoust, menuisier. Numéro 156, J.-E. Beaudet, avocat.

BLOC MONCK

Ancien bloc Poulin : Mlle O. Barré, modes; J.-H. Bélanger, meubles; R. Gagnon, buanderie, Aldéric Lapointe, poissonnerie. Numéro 160 : le notaire J.-O. Archambault. Nos 166-168 : D.-C. Simon, agent d'assurance et marchand général; John Élie, grain et farine.

INTERSECTION LAVAL

Hôtel Imperial : Jacques Moussette, prop.; M. Mousseau, forgeron. 171 à 173 : la *Vallée de l'Outaouais*, Napoléon Paqué, éditeur; McMahan et Baillargé, avocats.

BLOC GOYETTE

En face du bureau de poste : D^r B. S. Stackhouse, dentiste; M. Cushner, éditeur de *Hull Dispatch*, fondé en 1880; numéro 183; le notaire Nérée Tétreau; numéro 196, Mme Campbell, peintures; D^r Blondin, en face du bureau de poste; numéro 200, Isidore Ducharme, chaussures (établi en 1886); numéro 210. Max Charbonneau, épicier; D^r J. Beaudin (ancienne résidence de feu le D^r E. Perras); 214, L.-N. Dorion, fleuriste; 220, D^r E. S. Aubry; 226, H. Allen et L. A. Énault, avocats; 230, la pharmacie du D^r L. Duhamel; 246, A. Rochon et I. McDougall, avocats.

INTERSECTION HÔTEL-DE-VILLE

C.-O. Dubois, mercerie; 257, S. Saint-Jean, ferblantier, Alfred Lane, Cuthbert Bordeleau. La conflagration de 1900 a réduit en cendres toute la rue Principale, de la rue Montcalm jusqu'à la rue Hôtel-de-ville.

La rue « Main »

Jusqu'en 1875 notre rue « Principale » n'est qu'un chemin de portage que l'on a pratiqué à travers la forêt pour relier le quai sur l'Outaouais au chemin d'Aylmer. On le désignait alors du nom de « Queen's Highway ». Et quelques années plus tard, le chemin étant devenu une rue, on s'avisa de la désigner du nom de « Main Street ». Pendant assez longtemps, on se désintéressa presque totalement de la nomenclature de nos rues qui, pour la plupart, portent des noms anglais. Notre population, en très grande majorité canadienne-française, n'y voit rien d'anormal dans une ville aussi française que la nôtre.

UNE PROTESTATION

Flavien Moffet, président de la Saint-Jean-Baptiste et rédacteur de la *Vallée d'Ottawa*, écrira dans son journal,

le 22 janvier 1886, le commentaire suivant : « Le chef de police Genest a commandé la pose des affiches indiquant le nom des rues. Nous remarquons avec peine que tous ces noms sont écrits en anglais. Ainsi on voit Main Street, Langevin Street. Nous ne voulons pas accuser M. Genest d'anglomanie. Nous voulons bien croire que s'il n'a pas fait écrire les noms des rues en français, c'est par simple inadvertance et, sans doute, par faute de cette coupable habitude que nous avons de penser et de parler en anglais, au lieu de penser et de parler en français. Aussi nous croyons qu'il sera suffisant d'attirer l'attention de M. Genest sur ce point pour qu'il fasse écrire la moitié des noms des rues en français. A propos du nom de la rue « Principale » pour traduire « Main Street », M. Benjamin Sulte prétend que l'on doit dire « Grand'rue », vu que c'est le nom dont on se sert en France. Nous croyons aussi que M. Genest devrait faire rapport au conseil des noms de rues qui sont répétés deux ou trois fois dans la ville et demander de leur donner des nouveaux noms. Ainsi il y a trois rues Wright, deux rues Albert, deux rues Charles et quelques autres dont les noms nous échappent. Changeons quelques-uns de ces noms et profitons de cette occasion pour mettre des noms de saints et des noms français. »

25 ANS APRÈS

Depuis longtemps l'expérience nous a appris qu'il faut plus qu'un article de journal pour secouer l'apathie d'une population qui accepte de trop bon gré que l'on méprise ses intérêts ou ses droits. On devra attendre, en effet, plus de vingt-cinq ans pour que l'on s'avise enfin à donner à nos rues des noms plus appropriés à notre caractère français. C'est à notre Chambre de commerce que revient le mérite d'avoir enfin proposé de changer cette nomenclature mais ce ne sera qu'en août 1912 qu'un premier comité sera chargé d'étudier la chose.

LA RUE CHAMPLAIN

Notons cependant que le conseil municipal, à sa séance du sept juillet 1908, avait résolu, pour commémorer le

troisième centenaire du débarquement de Champlain à Québec, de désigner du nom de Champlain la rue jusqu'alors connu sous le nom de Inkerman. On aurait pu s'attendre avec raison que cette sage décision du conseil reçût l'approbation unanime des nôtres. Tel ne fut pas le cas. Quelques jours plus tard, on pouvait lire dans le *Temps* d'Ottawa une lettre de protestation d'un citoyen de Hull qui, heureusement pour lui, a tenu à conserver l'anonymat. À son sens, le conseil avait mal agi en donnant le nom de Champlain à cette rue Inkerman. « Car, écrivait-il, le nom d'Inkerman rappelle la bataille de ce nom (en novembre 1854) au cours de la guerre de Crimée à laquelle avaient participé les armées de France et d'Angleterre. » Aux yeux de ce « patriote » de 1908, il convenait mieux de commémorer une bataille de la guerre de Crimée que l'arrivée de Samuel de Champlain à Québec. Tel était notre étrange état d'esprit à cette époque.

LA RUE EDDY

Quelques années plus tôt—le 30 juillet 1900—le conseil avait changé le nom d'une autre rue. L'échevin Goyette, appuyé par l'échevin Burns, avait fait adopter la résolution suivante : « Que le nom de la rue « Main » ou « Principale », tel que suggéré par la lettre de M. G.-E. Berthiaume, soit changé en celui de « Eddy » et que tel changement soit entré dans les livres de cette cité et partout où il appartiendra. » Le 4 août suivant presque tous les propriétaires résidents de la rue « Principale » signent une pétition pour s'opposer au changement de nom.

RUE MAIN

Deux jours plus tard, le comité des rues et améliorations, composé des échevins Isidore Ducharme, A. Coursol, Joseph Sainte-Marie et James Walsh, fait adopter la résolution suivante par le conseil. « Vu le désir des citoyens et contribuables de la rue Principale ou Main, dont le nom a été changé à Eddy à la dernière séance du conseil, que cette rue retienne son nom de « Main » et la résolution ci-dessus

concernant le changement de nom soit rescindée.» Le **Spectateur** du 22 août suivant pouvait écrire : « La rue Eddy n'a pas gardé son nom longtemps. Elle est redevenue rue Main. » Et pour confirmer cette décision, l'ingénieur Farley recevait le 30 août instruction du conseil d'incruster en lettres de huit pouces les noms de certaines rues. Sur notre rue « Principale » il inscrit Main. Et depuis cinquante-huit ans ni le conseil ni aucun des nombreux comités de noms de rues que l'on a constitués depuis n'ont songé un seul instant à changer le nom de notre rue « Principale » qui porte toujours le nom officiel de « Main ». Espérons que l'on s'avisera un jour prochain à corriger cette anomalie que nous tolérons depuis plus de cinquante-huit ans.

Rues de boue

Il n'est sûrement pas facile d'imaginer aujourd'hui ce qu'était, il y a moins de cinquante ans, la voirie municipale de Hull. Car, avant l'avènement de l'automobile, il n'était nullement question de pavage ou d'asphaltage de nos rues qui, sauf la rue Principale, sont restées jusqu'au lendemain de la première guerre, des rues de terre qui, au printemps ou après les pluies, devenaient de véritables rues de boue. Et dans ces rues, pendant longtemps, il y aura très peu de trottoirs en bois qui, pour la plupart, sont très étroits et très négligés. En 1892, un règlement oblige chaque citoyen d'entretenir à ses frais le trottoir devant sa propriété et de le déneiger pendant l'hiver. Ce n'est qu'en 1899 que l'on construira notre premier trottoir en béton de six pieds de largeur sur le côté nord des rues Principale et Hôtel-de-ville, entre Eddy et Champlain.

RUE DE BOUE

À cette époque et pendant encore dix ans, notre rue Principale ne sera qu'une rue de terre et de boue où il

est souvent difficile de passer, surtout au printemps et après les pluies. La population récriminait contre cet état de choses, mais le Conseil, en raison de l'insuffisance de ses revenus, ne pouvait pas entreprendre les travaux nécessaires. En 1884, la **Vallée d'Ottawa** écrit qu'à l'angle des rues Principale et Laval « il y a un ventre de bœuf où les cheveux enfoncent jusqu'au poitrail. On y enfonce continuellement des poteaux de cèdre mais rien n'y fait ». Près de la rue Saint-Jacques, la rue s'affaisse et après une pluie abondante il s'y forme un véritable lac que l'on traverse avec beaucoup de difficulté. La **Vallée d'Ottawa** préconisait alors « le pavage de la rue Principale en bois et non en pierres parce qu'elles ne tarderaient pas à s'enfoncer dans la boue ». Le même journal suggérait le 23 octobre 1884 de faire travailler dans les rues de Hull les condamnés qui ne peuvent pas payer leur amende et pour lesquels on paie la pension à la prison d'Aylmer.

PARTIE DE PÊCHE

A la suite d'une pluie torrentielle à la fin du mois de juillet 1901, la plupart de nos rues sont transformées en cloaques de boue. Le **Spectateur** du 29 juillet 1901 raconte à ce sujet que la grand'rue « est devenue le rendez-vous des pêcheurs à la ligne ». Six d'entre eux se sont rassemblés en face du Bloc Trudel où se trouve aujourd'hui le magasin 5-10-15. A cet endroit, un véritable petit lac est formé par les pluies abondantes. « Donk » Trudel attrape une jolie petite perchaude. Le D^r Aimé Couture conserverait encore aujourd'hui une photographie de cet exploit. Et pendant plus de vingt ans, la presse locale ne cessera de déplorer l'état lamentable de nos rues qui ne sont souvent que de véritables chemins de boue. Le **Spectateur** de juin 1889 note que « les trottoirs et traverses près des Chaudières ne forment qu'un marais dans lequel tapotent les lourds véhicules des moulins et des campagnes. De grâce ! de grâce ! nettoyez les traverses de la rue Principale ». A l'époque Hull n'est encore qu'une ville relativement pauvre. La majeure partie de la population qui travaille dans les moulins pour à peine un dollar par jour habite des maisons fort

modestes qu'elle s'est construites elle-même. L'évaluation imposable de l'industrie E. B. Eddy représente alors plus des deux tiers de l'évaluation totale. De sorte que la ville se trouvera pendant plusieurs années dans l'impossibilité absolue d'entreprendre les améliorations que l'on ne cesse de réclamer.

LES ANIMAUX

On ignore généralement aujourd'hui qu'au début du siècle la plupart des citoyens de Hull, pour suppléer à l'insuffisance de leurs revenus, devaient garder une vache, un cochon et des poules. En 1883, le Conseil doit donner instruction à la police de mettre en fourrière tous les cochons qui seront trouvés errants dans les rues. L'année suivante, le *Canada* du 24 juillet publicait la note suivante : « On est réduit à ne presque plus faire un pas sans rencontrer partout dans les rues, des animaux errants qui ne se gênent pas de nous barrer le passage. Les autorités devraient donner signe de vie et poursuivre sévèrement ceux qui transgressent ainsi les règlements. Qu'elles soient sans pitié. » Dans la *Vallée d'Ottawa* du 8 juillet 1887, nous trouvons la note suivante : « Il y a sur la rue Leduc, près de la rue Hôtel-de-ville, une porcherie de 40 têtes qui répand dans les environs une infection extrême. La police a notifié le propriétaire qui va aller élever ses porcs à la Petite Ferme. Le Conseil devra faire creuser un canal pour faire écouler l'eau qui croupit dans la baissière voisine. »

LES VACHES

Vingt ans plus tard on se plaindra encore du même état de choses. Le 12 septembre 1906, le *Temps* écrit : « Hull n'a pas seulement à se parer contre la circulation des chiens dans les rues; ses citoyens doivent encore engager des gardiens de nuit pour protéger leur propriété contre les vaches. Cela se comprend après tout. « La récolte de foin le long des trottoirs est si abondante que les animaux se sentent toujours invités à la promenade. Pourquoi donc des lumières électriques la nuit si ce n'est pour permettre de

chandises de ses colonies agricoles. En 1810, il quitte sa ferme Gatineau (sur le lac Leamy) pour venir demeurer dans la maison qu'il s'est fait construire à l'intersection actuelle des rues Principale et Montcalm (site du Sandish Hall). Et, quelques années plus tard, en 1818, il confie à son fils Ruggles (le seul de ses fils qui ait demeuré dans la ville de Hull) l'administration de ses établissements des Chaudières et va résider dans la spacieuse demeure qu'il a fait construire sur la première élévation au-delà du ruisseau de la Brasserie sur le chemin d'Aylmer (aujourd'hui site de la résidence de M^e Joseph Sainte-Marie). Il y mourra le 2 juin 1839, à l'âge de 79 ans, après avoir consacré près de quarante ans de sa vie à l'établissement de son domaine sur les bords de l'Outaouais. Rien ne nous justifie donc de croire qu'il ait songé au cours de ces longues années, à fonder une ville ou même un village sur le site actuel de la ville de Hull. Quand il est nommé agent des terres de sa colonie, ses instructions sont (you will make it your first duty) de réserver 500 acres pour l'établissement d'un village. Il est assez significatif qu'il ait totalement négligé de prendre cette disposition qui devait être son premier devoir.

PAS À HULL

Il est vrai que le site actuel de la ville de Hull lui avait été totalement concédé. Il pouvait donc difficilement en détacher 500 acres, dont 200 pour une église, une école et une cour des sessions de la paix, et 300 autres à être concédés par billet de location. Dans ces conditions, il semble bien que l'éventuel village devait être établi ailleurs que sur le site actuel de la ville de Hull. Et c'est précisément ce que Wright lui-même aurait prévu en 1823 puisqu'il écrivait alors, au sujet de la ferme Gatineau (Limbour) « qu'il y serait fait un village ». Peu de temps après (en 1832), Joseph Bouchette, que l'on avait chargé de faire la levée topographique du Bas-Canada, recommande deux endroits pour l'établissement de ce village : le site actuel de la ville d'Aylmer et les terrains à la fourche des chemins d'Aylmer et de Deschênes, où déjà il y a une église, un presbytère et une école. À la mort de Wright en 1839, aucun choix n'est encore fait.

Le site actuel de la ville de Hull (qui n'est pas encore un village) reste toujours la propriété exclusive de Wright qui, à ce moment-là, est propriétaire de 32,779 acres dans la région. De ce fait, il est l'un des dix plus grands propriétaires terriens du Bas-Canada.

CHEMIN D'AYLMER

Sur ce vaste domaine, en 1818, Wright se sentait presque isolé dans sa spacieuse résidence du chemin d'Aylmer. Aussi, après avoir construit un premier chemin (boulevard Saint-Joseph et rue Montcalm) pour relier sa ferme Gatineau (lac Leamy) à son établissement des Chaudières, résolut-il de construire le chemin Britannia (Aylmer) qui fera la liaison avec la ferme du lac des Chaudières (Aylmer). Ce grand chemin, long de plus de huit milles, va du quai de Hull (au pied de la rue Hôtel-de-ville) à celui de Symmes à Aylmer et sera bientôt la grande voie de communications de toute la colonie. Dans la ville de Hull d'aujourd'hui, c'est notre « grande rue ». Au début et pendant assez longtemps, cette « grande rue » ne sera qu'un « portage » tout comme l'avait été auparavant le « premier portage des Chaudières ». Le bois lourd comme le chêne ne peut sauter les chutes comme le bois plus léger. On doit donc (jusqu'à la construction de la glissoire en 1828) organiser le portage de ce bois lourd tout le long de la « grande rue » jusqu'au quai de l'Outaouais, où on le remet en radeau pour être dirigé vers Québec.

UN PORTAGE

Cette « grande rue » (tronçon du chemin d'Aylmer) servira également de « portage » pour les agents de la compagnie de la baie Georgienne qui avait construit sur les bords de l'Outaouais (au pied de la rue Verdun) en 1814 l'une des premières maisons de pierre de Hull et de toute la région. (Puisse notre indifférence ne pas la laisser tomber en ruines.). Et pendant de longues années, longtemps même après la mort de Wright, cette « grande rue », à laquelle on n'avait pas encore donné de nom, sera en quelque sorte l'embryon du futur village d'en bas qui, en 1875, se détachera du canton de Hull pour devenir la cité de Hull.

Pour un pavage

Pendant les toutes premières années de son histoire, la ville de Hull n'a pas à proprement parler, de voirie municipale. La population ne cesse de récriminer contre l'état déplorable de nos rues et de nos bouts de trottoirs de mardriers disloqués. Les journaux de l'époque, d'abord la **Valée de l'Outaouais** et le **Spectateur** ensuite, font écho à ces doléances et adjurent le Conseil de rendre nos rues au moins passables. Mais la ville qui dispose d'un budget insuffisant se voit totalement incapable d'y apporter un remède. Après trente années de vaines récriminations, M. Rodolphe Laferrière, représentant du **Temps**, à Hull, en vient à la conclusion qu'il vaut mieux en rire que de se mettre en colère. Il lui fallait beaucoup de philosophie et surtout de bonne volonté pour prendre ainsi les choses avec le sourire. Car, fils de J.-O. Laferrière qui fut, avec Médéric Lanctôt, notre premier journaliste à Hull en 1877, Rodolphe connaissait tous les trous de boue de nos rues et tous les mardriers dangereux de nos trop rares trottoirs. Mais, autant que tout autre, il se rendait bien compte que le Conseil ne pouvait encore rien faire pour améliorer cet état de choses dont tout le monde se plaignait avec raison. Pour tromper l'attente toujours déçue de la population, Laferrière jugea bon de s'amuser en publiant dans sa « **Chronique de Hull** » du 25 novembre 1905 dans le **Temps**, d'Ottawa, la blague suivante sur notre « rue Principale ».

DES AMÉLIORATIONS

« Dès la clôture de la navigation dans la Grande Rue, le Conseil municipal, à l'insu de son ingénieur, doit faire exécuter des travaux considérables de canalisation pour améliorer cette voie d'eau importante de Hull. On a commencé à retirer l'eau, de sorte que le lit de la rue sera bientôt à sec. De mémoire d'homme, c'est la première année où le niveau de l'eau s'est maintenu si élevé. L'ar-

roseur est désespéré. Les propriétaires croient pouvoir avoir le temps de gratter les algues marines qui se sont accumulées sur leur maison. En tout cas, ils vont les amarrer solidement sur leurs fondations par crainte d'une autre crue subite. Le plan du Conseil consisterait à construire une écluse ascensionnelle comme celle de Peterborough pour faciliter le passage des charettes à bois entre le bureau de poste et le palais de justice. La chute d'eau en face de chez M. Pagé sera améliorée de façon à donner une tête de 50 pieds et à produire une force motrice de 50 c.-v. qui sera employée à opérer la machine municipale. Les bords du précipice autour de cette chute entre les propriétés de MM. Charles Leduc et Joseph Gravelle seront protégés par une digue qui servira à la fois de garde-corps et de réservoir pour l'eau. Le lac en face du bloc Scott sera encore creusé un peu afin de permettre aux amateurs de changer leur mode de pêche. Le Conseil entend annoncer au loin les avantages qu'offre ce lac afin d'amener ici les sportsmen qui, fatigués de pêcher dans l'eau salée, aimeraient essayer l'eau douce. Ces grands travaux, qui auront pour premier résultat d'ouvrir une voie navigable de première classe entre l'église et le bureau de poste seront complétés, nous assure-t-on, avant la prise des glaces, ce qui paraît impossible. Cependant, le Conseil a fait preuve de tellement de sincérité et de génie d'entreprise qu'il a commencé par mettre à l'œuvre dans le lit de la Grande Rue, plusieurs vieillards pour poser chaque côté de la voie ferrée, un double filet de gros macadam d'environ 18 pouces de hauteur afin que, quand ce bourrelet sera tout en glace, les cochers trop imprudents qui oseraient risquer leur vie dans ce canal en seront forcément empêchés. Il se présente une difficulté dans la construction de l'écluse ascensionnelle projetée et le grand « foreman » de la corporation a été consulté. L'on craint que le trop-plein de cette écluse n'inonde le Palais de Justice. Or le gouvernement de Québec a protesté en termes menaçants contre la dérivation de ses édifices dans la Grande Rue. Comme Castro et Hamid Pasha, le Conseil avait d'abord levé la tête comme pour se moquer de ces justes représentations, mais se sentant seul pour essayer l'assaut de l'électeur, il a con-

senti à garantir que tout débordement de la Grande Rue ne ruïnera pas la prospérité du gouvernement. Les contribuables ont également l'intention de sortir de leur torpeur et de faire une démonstration hostile. Il serait temps. N'empêche que la Commission d'embellissement d'Ottawa a fort admiré les petites pelletées de macadam qui ont été semées ici et là en attendant de venir nous montrer comment faire d'un canal, une rue. »

UNE PÉTITION

Quelques mois plus tard, le 23 avril 1906, les propriétaires résidents de la « rue Principale » présentent au Conseil une pétition pour le pavage de la rue. Le maire G.-A. Gendron et son Conseil, reconnaissent le bien-fondé des représentations qui leur sont faites et promettent de tenter l'impossible pour répondre aux désirs de leurs requérants. Mais la ville restera encore longtemps incapable de remédier à la situation.

LE TRAMWAY

Une circonstance jusque-là imprévue, devait nous tirer d'embarras peu de temps après. Au début de 1908, le Canadien-Pacifique, qui est alors propriétaire du réseau de la **Hull Electric Co.**, entame avec le maire Augustin Thibault, des pourparlers pour la construction d'une voie double de tramway sur la rue Principale. L'occasion est toute trouvée pour commencer à doter notre ville d'une voirie convenable. Le Conseil pose au Canadien-Pacifique les conditions suivantes : 1—Pavage en ciment ou en macadam de goudron, de la rue Principale, de la rue Saint-Rédempteur à la rue Hôtel-de-ville. 2—Même pavage sur la rue Hôtel-de-ville jusqu'à la rue Laurier. 3—Pavage en macadam de la rue Laurier jusqu'à la rue Reboul. Le 8 août, le maire Augustin Thibault et les représentants du Canadien-Pacifique signent l'entente. Quatre jours plus tard (le 12 août 1908), l'**Ottawa Construction Co.**, qui a obtenu le contrat de pavage, annonce que les travaux commenceront le 17. La rue Principale sera asphaltée de la rue Saint-Rédempteur à la rue Notre-Dame, et la rue Saint-Rédempteur sera macadamisée.

PAS TROP TÔT

Ce n'était pas trop tôt car quelques jours auparavant (le 9 mai 1908), M. Rodolphe Laferrière, qui ne badinait plus, écrivait dans *Le Temps* : « L'attention du département de la voirie municipale est attirée sur l'état presque impassable de la rue Principale entre les rues Leduc et Hôtel-de-ville. Environ six pouces de boue la recouvrent et dans celle-ci, sont obligés de patauger les citoyens ayant affaire au bureau de poste. Au moins qu'on fasse gratter les traverses. » Un mois plus tard (le 15 juin) il revient à la charge et écrit : « On se plaint avec raison qu'il est devenu presque impossible de traverser les rues en raison du mauvais état des traverses. De fait, c'est réellement dégoûtant de constater l'état des traverses de la rue Principale, entre autres, celle du bureau de poste. Le Conseil, qui s'assemble ce soir, ne pourrait-il pas prendre une dizaine de minutes pour voir à ce que les traverses de la rue Principale soient nettoyées le plus tôt possible. »

UNE AMÉLIORATION

On admitra que la pavage de notre rue Principale en 1908 fut une amélioration qui, depuis déjà très longtemps, s'imposait et il est heureux pour la ville que le Canadien-Pacifique se soit trouvé dans l'obligation d'entreprendre ce travail qui était dans le temps, encore trop coûteux pour notre trésor municipal. Et pendant plusieurs années encore, la ville ne pourra absolument rien entreprendre pour améliorer notre voirie et nous devons encore longtemps nous contenter du seul pavage des rues Principale et Hôtel-de-ville. La population continuera donc à récriminer et avec raison. Le 7 avril 1909, on lira dans *Le Temps* : « Maintenant que la rue Principale est pavée, il est à espérer que la commission de la voirie verra à son entretien. En ce moment, le nettoyage des traverses au coin des rues serait bien à désirer. »

LES TROTTOIRS

Si l'on a raison de se plaindre de l'état de nos rues, on a encore plus raison de protester contre l'état de nos trottoirs. Dans *Le Temps* du 22 avril 1909, on pouvait lire : « Où l'on

trouve les trottoirs les plus en mauvais état, c'est dans les rues Saint-Jacques, Leduc, Kent et Wright. Au coin des rues Charles et Laval (côté nord) en face du magasin Leroux, il n'y a pour ainsi dire plus de trottoir. Les piétons sont obligés de sautiller d'un bout de planche à l'autre pour ne pas patauger dans la boue. Sur la rue Kent, c'est un véritable casse-cou et y passer dans la nuit, est devenu très dangereux. » Ceux qui, aujourd'hui, circulent en automobile sur les 53 milles de rues d'asphalte de la ville de Hull se font difficilement une idée de l'état déplorable de nos rues de boue d'il y a au moins de cinquante ans. Et c'est ainsi que l'on jouit du progrès sans le voir bien souvent.

Le Queen's Highway

Notre boulevard Saint-Joseph et notre rue « Principale » sont incontestablement les deux plus anciennes rues de la cité de Hull. Au début ce ne seront que des chemins à peine carrossables qui ne deviendront vraiment des rues qu'après 1860 quand Hull sera fondée. Au tout début—c'est-à-dire peu après 1800—un premier chemin reliera la ferme Gatineau (que Philemon Wright a organisée sur les bords de la rivière de ce nom près du lac Leamy) à l'établissement près des Chaudières. Ce chemin de colonisation longeait le lac Leamy (Columbia Pond) pour suivre ensuite le ruisseau de la Brasserie jusqu'à la rivière des Outaouais. Ce sera plusieurs années plus tard notre boulevard Saint-Joseph.

LE CHEMIN BRITANNIA

Construit en 1818, le chemin Britannia (le chemin d'Aylmer d'aujourd'hui) est la plus ancienne route du canton. Wright l'avait construite pour relier son établissement des Chaudières aux fermes organisées sur les bords du lac Deschênes jusqu'à Eardley. Dès 1817 le gouvernement songe

à la construction d'une route pour relier le canton de Hull à la métropole, projet qui ne sera réalisé qu'en 1830. C'est à Tiberius Wright, fils du pionnier, que l'on confiera la direction des travaux de construction de la moitié supérieure de la route qui, dans notre ville, suivra le parcours suivant : rues Principale, Hôtel-de-ville et Laurier jusqu'à Saint-Laurent. De cet endroit la route se dirigeait en ligne droite vers le pont du ruisseau de la Brasserie. Enfin la route se dirigeait vers le lac Leamy dont elle longeait la rive sud pour rejoindre le chemin Columbia (Boulevard Saint-Joseph) à la traverse de la rivière Gatineau et de là jusqu'au Chelsea Brook (pont Alonzo-Wright).

DES CHEMINS

Pendant toute cette première moitié du siècle dernier, on ne peut vraiment pas parler de « rues » dans la ville de Hull. On n'y a encore (comme on vient de le voir) que trois grandes routes qui peuvent à peine se comparer à nos pires chemins de colonisation d'aujourd'hui, sauf, peut-être, le chemin de Britannia (le chemin d'Aylmer) que l'on n'a pas tardé à rendre carrossable. Ces chemins ne sont, à tout prendre, que des voies de communication qui relient l'établissement des Chaudières aux établissements agricoles sur les bords des rivières des Outaouais et Gatineau. Jusqu'en 1850, il n'y a pas à proprement parler de rues dans la ville de Hull, qui reste alors presque totalement recouverte par la forêt.

PREMIÈRES RUES

Ce n'est, en effet, qu'en 1857 qu'apparaissent sur une carte de « Wrightstown » les premières rues de Hull. Ce sont les rues Brewery (Montcalm), Weatherhall (Laval), Wellington, First (Wright), Second (Hôtel-de-ville), Third (Frontenac), Ely (Eddy), et Queen's Highway (Principale). Et notons-le bien, ces rues sont tracées sur une carte mais elles sont peu habitées car, à l'époque, Wrightstown n'est encore qu'une petite bourgade où l'on compte très peu de constructions.

LE QUEEN'S HIGHWAY

C'est aussi vers cette époque que l'on a commencé à désigner du nom de « Queen's Highway » ce tronçon de chemin d'Aylmer entre les chutes des Chaudières et le quai au pied de la rue Hôtel-de-ville sur l'Outaouais. A partir de la rue Laval jusqu'au quai, le « Queen's Highway » n'est encore qu'un chemin à travers la forêt. La plupart des constructions sont alors groupées près des chutes. De la rue Montcalm à la rue Saint-Jacques, c'est à peine si, en 1857, l'on peut compter sur la rue Principale une dizaine de constructions. A l'intersection des rues Saint-Jacques et Principale, c'est le premier hôtel de Hull; maison de pierres de deux étages, qui porte le nom de « Hôtel Columbia ». Presqu'en face on a construit un deuxième hôtel en bois à trois étages, percé de nombreuses petites fenêtres. On l'appellera la « Colombière ». Près du « trou du diable », la petite scierie dont Ruggles Wright a la direction.

LA « MAIN STREET »

Avec la carte de l'arpenteur-géomètre W. A. Austin, dressée en 1861, apparaissent plusieurs nouvelles rues : Victoria, Lake (Laval), Alma (Notre-Dame), Kent et Division (Saint-Jean-Baptiste) que le R.P. Reboul fera verbaliser en 1866. Quant à notre rue « Principale », elle est toujours désignée du nom de « Queen's Highway ». Ce n'est qu'en 1875, quand nous serons érigés en cité indépendante que le « Queen's Highway » sera désigné sous le nom de « Main Street ». Rue « Principale » est manifestement une bien mauvaise traduction de « Main Street » qui, par une décision de notre Conseil municipal reste encore aujourd'hui le nom officiel de notre « Grande Rue ».

La rue « Principale »

Pour le dictionnaire qui, lui, se paie de mots, une rue est « un chemin bordé de maisons dans une ville ». Rien de

plus. Mais, c'est peu, assurément. Une rue ne serait-ce pas encore l'un des traits caractéristiques de la physionomie d'une ville en même temps qu'un document de son histoire ? Ce que l'on est convenu d'appeler chez nous la « rue Principale » (malheureusement on s'est peu soucié jusqu'ici de la désigner d'un nom moins baroque) pourrait inspirer à elle seule plusieurs importants chapitres de notre petite histoire. Habitué que nous le sommes à la traverser journellement d'une façon plutôt distraite, il ne nous vient jamais à l'idée de songer que cette « rue Principale » et son prolongement sur la rue Hôtel-de-ville jusqu'au bord de la rivière des Outaouais furent bien longtemps avant nous (et avant même la fondation de notre ville au début du siècle dernier) le « premier portage des Chaudières ».

CHAMPLAIN

Pendant plus de deux siècles, ce sentier historique fut traversé par des centaines de personnages dont les noms et les faits et gestes illustrent les chapitres de notre histoire nationale. C'est d'abord, Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, qui (après Étienne Brûlé en 1611 et Du Vigneau en 1612) franchira ce portage en 1613 pour se rendre à l'île des Allumettes. Au pied de la chute Asticou (mot sauvage pour « chaudière ») il s'arrêtera pour écrire la première relation sur cette chute. Quand, en 1615, il fait un second voyage dans notre région, Champlain est accompagné du Récollet Joseph le Caron qui plantera une petite croix de bois au pied de la chute et y célébrera la messe. La première à Hull.

LE PÈRE BRÉBEUF

Trois ans plus tard, c'est Jean Nicolet, découvreur du lac Michigan, qui traverse à son tour le portage. En 1628, c'est le Père Jean de Brébeuf qui, accompagné de deux missionnaires, se dirige chez les Hurons. Et, jusqu'au début du siècle dernier, ce sentier historique sera traversé par nos missionnaires et nos explorateurs et les traiteurs qui se rendent en canot de Montréal au pays d'Athabaska ou aux lointaines montagnes Richeuses. Ce seront les traiteurs Radisson et Des Groseilliers, l'expédition de Tracy dans les

cantons iroquois, Cavalier de la Salle en route pour le Mississippi, Pierre LeMoynes d'Iberville, de la Mothe Cadillac, fondateur de Détroit, Pierre de la Vérendrye qui va à la découverte des montagnes Rocheuses, Alexander MacKenzie, Simon Fraser, Alexander Henry et enfin toute cette pléiade anonyme d'hardis voyageurs et traiteurs des Compagnies de la baie d'Hudson, du Nord-Ouest et de la baie Georgienne qui, pendant plus d'un siècle, ont fait la traite des pelleteries avec les tribus sauvages de l'Ouest canadien.

UN CAIRN

Dans le parc Eddy, la Commission fédérale des sites historiques a déjà eu l'heureuse idée d'ériger un cairn qui restitue quelque peu à notre « rue Principale » son sens historique dont trop peu des nôtres paraissent se soucier. En effet, notre indifférence trop évidente en cette matière est pour le moins étonnante. Jusqu'ici, seuls nos compatriotes anglo-canadiens d'Ottawa et d'ailleurs (le juge en chef F. R. Latchford, la Commission fédérale des sites historiques et les « Canadian Clubs » d'Ottawa) se sont intéressés (à notre place) à la sauvegarde de nos valeurs historiques.

ENDROIT HISTORIQUE

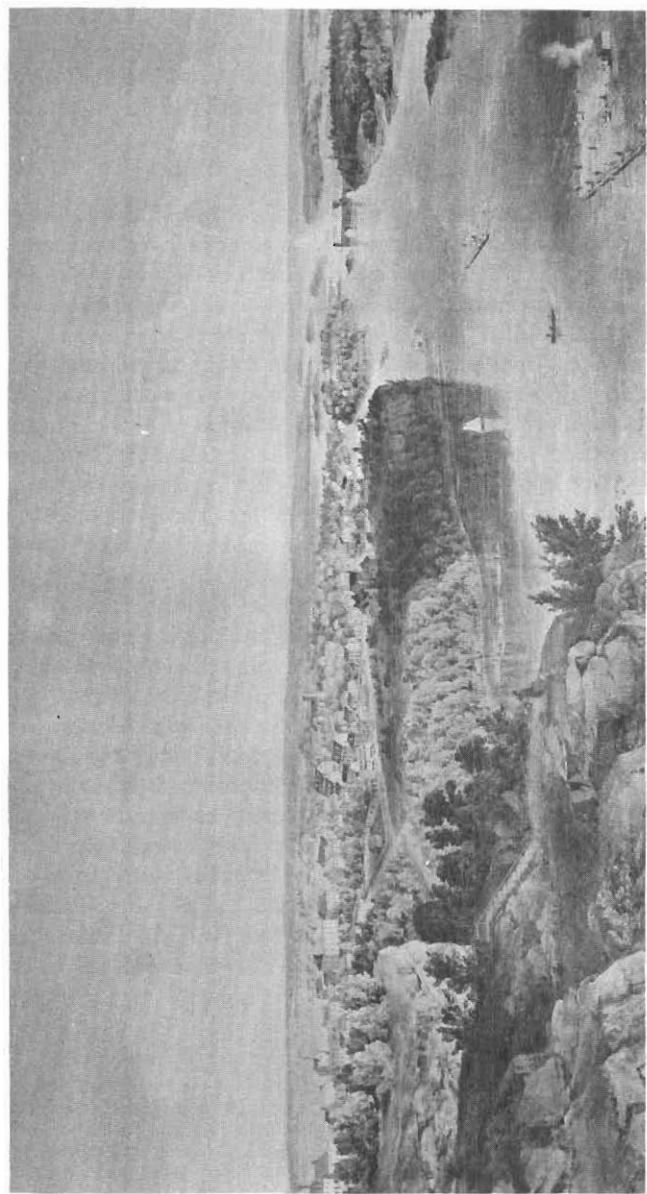
Ainsi comment expliquer que l'on n'ait pas encore cherché chez nous à préciser l'endroit où ces hardis voyageurs atterrirent au pied des Chaudières « pour passer par l'âpreté des rochers environ un quart de lieue que contient le Saut » (le premier portage des Chaudières)? Toutefois, il est assez vraisemblable que Champlain et les autres se sont arrêtés sur la rive de l'Outaouais au pied de l'actuelle rue Hôtel-de-ville. N'est-ce pas là, en effet, que l'on aura construit, le premier quai pour les traversiers entre Hull et Ottawa? La Vallée de l'Outaouais du 15 avril 1886 annonçait que « M. Gauthier a commencé ce matin à traverser des passagers en bonnes sur l'Outaouais entre le débarcadère de la rue Albert (Hôtel-de-ville) et celui des édifices du parlement d'Ottawa ». Au pied de la colline parlementaire, à l'ouest de l'entrée du canal Rideau, on voit encore aujourd'hui des vestiges de ce quai que l'on avait construit en pierre. Si même il paraît assez vraisemblable que l'ancien

débarcadère des traversiers au pied de la rue Hôtel-de-ville est l'endroit où Champlain, et les autres après lui, s'arrêtaient pour s'engager dans le sentier du portage des Chaudières, nous n'en avons pas encore aujourd'hui la certitude historique.

LA VIEILLE MAISON *

De même, il paraîtra fort inexplicable que la population de Hull ne porte encore aucun intérêt à la conservation d'une vieille maison dont l'histoire se rattache à celle du « premier portage des Chaudières ». Cette maison est incontestablement, aujourd'hui, la plus vieille de toute la région Hull-Ottawa et l'un des plus intéressants sites historiques de l'Outaouais supérieur. En 1814, donc quelques années à peine après l'établissement de la colonie de Philemon Wright, au pied des Chaudières, la **Georgian Bay Trading Company**, rivale de la **Hudson Bay** et de la **North-Western**, faisait construire, pour ses agents, sur les bords de l'Outaouais (au pied de la rue Verdun) une maison de pierre qui a résisté jusqu'ici aux outrages des ans et... à notre indifférence. Dernière sentinelle du « premier portage des Chaudières » et des débuts de Hull, cette relique doit être sauvée de la ruine qui la menace de plus en plus. Le neuf octobre 1951, M. Duncan MacTavish, président de la Commission du district fédéral, se rendant à la demande de l'hon. Alexandre Taché, promettait que la Commission aviserait aux meilleurs moyens à prendre pour conserver ce monument historique. Mais, depuis, on ne semble avoir pris aucune initiative à ce sujet. Et c'est vraiment dommage. Car cette vieille maison historique est le dernier lieu qui nous relie au « premier portage des Chaudières » (aujourd'hui notre « rue Principale ») qui, longtemps avant l'arrivée à Hull de Philemon Wright au début du siècle dernier, était déjà entrée dans l'histoire.

* Cette vieille maison, restaurée par la Commission de la capitale nationale, est devenue le Musée de l'Outaouais, où la Société historique de l'ouest du Québec exerce depuis 1969 la fonction de conservateur. Selon un accord conclu avec la C.C.N., la Société d'aménagement de l'Outaouais est, depuis le 28 juin 1971, locataire de cet immeuble et y établira un important comptoir de renseignements touristiques. La S.H.O.Q. demeure conservateur des objets exposés au Musée.



(ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA)

Cette lithogravure de E. Whitefield nous donne une idée de ce qu'était la ville d'Ottawa à ses débuts.

Table des matières

	PAGE
L'Asticou	1
Le portage de la Chaudière	4
Étienne Brûlé	7
La première messe	12
Les martyrs canadiens	15
Pierre Radisson	19
Louis Jolliet	23
Cavelier de La Salle	27
Le chevalier de Troyes	30
Le major de Ligneris	33
Les traitants anglais	37
J.-B. Falardeau	41
Signor Farini	44
Isidore Lavigne	47
Benjamin Moore	49
A pied sec	51
Louis-Joseph Papineau	54
Lord Dalhousie	58
Le D ^r John Bigsby	61
Le duc de Richmond	65
John McTaggart	70
M ^{sr} Ignace Bourget	73
M ^{sr} Alexandre Taché	77

Lord Elgin (I)	82
Lord Elgin (II)	85
Sir Edmund Head	89
Le Prince de Galles	93
Louis Riel (I)	97
Louis Riel (II)	102
Le duc d'York (I)	105
Le duc d'York (II)	107
Le duc d'York (III)	109
La fondation de Hull	112
Nos fondateurs	116
Le village d'en-bas	120
Le Père Reboul	124
Pro Bono Publico	127
Notre « Rivale »	131
La « cité » de Hull	135
Les conseils rivaux	138
Les deux conseils de 1875	141
Les premiers résidents	143
La rue « Main »	146
Rues de boue	149
La « grande rue »	152
Pour un pavage	156
Le Queen's Highway	160
La rue « Principale »	162



Edgar Boutet

L'auteur des notes historiques que la S.H.O.Q. a réunies sous le titre « Le bon vieux temps à Hull » est M. Edgar Boutet, journaliste, décédé à Québec le 24 février, à l'âge de 74 ans.

Après des études de droit, M. Boutet avait débuté dans le journalisme au « Droit ». Il avait en outre publié de nombreuses chroniques dans d'autres journaux, dont « Le Progrès » de Hull.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître M. Boutet conserveront le souvenir ému d'un homme jovial et dynamique. Ce journaliste obligeant et fin causeur aimait notre région et il en connaissait la petite histoire comme peu de ses contemporains.

A son épouse, la Société historique de l'ouest du Québec tient à exprimer sa très vive sympathie.

Musée de l'Outaouais



Société historique de l'ouest du Québec

Buts :

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant à l'histoire de la région;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des municipalités de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers le résultat de ses travaux et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les municipalités de l'ouest du Québec dans le domaine toponymique et touristique.

SPHÈRE D'ACTION :

La Société exerce son activité surtout dans les sept comtés suivants du Québec : Témiscamingue, Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle, Papineau et Argenteuil. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois et canadien.

SIÈGE SOCIAL :

Hull, métropole de l'ouest du Québec.